HAL
open science

Du lycée professionnel vers les sections STS : orientation, dispositifs, bilan

Morgane Bourges-Le-Goff

To cite this version:

Morgane Bourges-Le-Goff. Du lycée professionnel vers les sections STS : orientation, dispositifs, bilan. Education. 2016. dumas-01698857

HAL Id: dumas-01698857

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01698857v1

Submitted on 1 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Toulouse Midi-Pyrénées

MASTER
METIERS DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

Mention	Parcours
Economie Gestion Commerce et Vente	

MEMOIRE

Du lycée professionnel vers les sections STS: Orientation-Dispositifs-Bilan

AUTEUR :
Morgane BOURGES-LE GOFF

Directrice de mémoire
Mme LARRE Françoise Maître de conférences
Membres du jury de soutenance :
- Mme LARRE Françoise - Mme FLANZY Sylvie
Soutenu le 20/05/2016

Année Universitaire 2015-2016

« La scolarité est conçue comme une longue marche dont chaque étape prépare à la suivante. »

Philippe Perrenoud (2002)

REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord remercier l'E.S.P.E de Toulouse qui m'a accueillie de nouveau entre ses murs pour me permettre de réaliser mon projet personnel : obtenir un diplôme de niveau I. Je souhaite ainsi remercier : Monsieur Badreddine Amokhtari et Madame Denise Maury Courtine.

Je remercie tout particulièrement ma tutrice de mémoire Madame Françoise Larré, qui m'a permis d'aller au-delà de mes limites et qui a continué de croire en moi quand je n'y croyais plus.

Je tiens à remercier aussi Madame Maryse Lagarde sans qui ma reprise d'études n'aurait pas été possible et Madame Sylvie Flanzy, qui a contribué à faire de moi le professeur que je suis aujourd'hui.

Je tiens enfin à remercier mes élèves, ceux d'aujourd'hui et d'hier, qui m'inspirent tous les jours et qui, je l'espère, continueront de m'inspirer encore longtemps…

SOMMAIRE

- **Introduction** p 6

I. L'orientation Post-Bac : Accès et réussite des bacheliers professionnels en BTS p 8

1. **Accès et réussite des bacheliers professionnels en BTS** p 8
2. **Relation inter-degré et Continuum Bac -3/Bac +3** p 14

II. Les dispositifs mis en place et leurs objectifs p 20

1. **L'accompagnement personnalisé** p 21
2. **Dispositifs de prise de conscience** p 22
3. **Dispositifs de méthodologie et d'organisation** p 26
4. **Dispositifs de remédiation** p 28
5. **Dispositifs expérimentaux** p 32

III. Confrontation des objectifs des dispositifs avec l'impact réel sur les élèves p 35

1. **Méthodologie** p 35
2. **Résultats des entretiens et interprétations** p 38
3. **Discussions et analyse réflexive** p 45

- **Conclusion** p 51
- **Bibliographie/ Sitographie** p 52
- **Annexes** p 54
- **Table des Matières** p 77

INTRODUCTION

Enseignante titulaire depuis 2009 au lycée professionnel Louis Dardenne à Vanves (92170), j'ai le plaisir d'enseigner dans les classes suivantes : 2nde, 1ère et Terminale Baccalauréat Professionnel Commerce. Ma démarche s'inscrit dans le cadre du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, compétence 14 : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel. J'ai ainsi repris mes études pour valider un niveau I.

Dans le cadre de ma formation en Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation à l'ESPE de Toulouse, je suis amenée à présenter un mémoire professionnel lié à un questionnement portant soit sur un problème d'économie-gestion, pédagogique, didactique ou sociologique. C'est dans ce cadre que j'ai choisi de travailler sur le thème de l'orientation des bacheliers professionnels vers les sections de BTS et plus précisément, d'étudier les dispositifs qui ont été mis en place pour aider les bacheliers professionnels à réussir leurs études supérieures en BTS.

En effet, j'ai eu la chance il y a deux ans, de participer à un groupe de travail sur la liaison Bac Pro/BTS de mon bassin académique, en présence de plusieurs inspectrices, d'enseignants de BTS et de bac professionnel. L'objectif était de réfléchir collectivement à des solutions pour aider nos bacheliers professionnels à réussir en BTS car le constat était alarmant : moins d'un élève sur deux réussissait à obtenir son diplôme au bout de deux ans. Cette volonté de continuité pédagogique a été soulignée par Mme Najat Vallaud-Belkacem (ministre de l'Éducation Nationale), à l'occasion des 30 ans du Baccalauréat Professionnel, lors de son discours du 4 Septembre 2015, selon lequel « Le devenir des bacheliers professionnels est une problématique importante et croissante, j'en suis consciente (…). On ne peut pas se satisfaire du taux de réussite de 3% des bacheliers professionnels à l'université. D'un autre côté, on doit aussi pouvoir progresser sur le taux de réussite des bacheliers professionnels, de l'ordre de 50 %, dans les BTS. Il faut donc construire de vrais parcours de réussite pour les bacheliers professionnels ».

Cette volonté des pouvoirs publics à allonger la durée d'études des nouvelles générations n'est pas récente. En effet, dès 2005, les objectifs de Lisbonne ont fixé le taux de 50% d'une classe d'âge titulaire d'un diplôme supérieur ; chiffre réaffirmé par Europe 2020. Dans le même temps, en 2009, le baccalauréat professionnel a été réformé, il compte trois années d'études contre quatre auparavant et enfin, la loi dite « Fioraso » a été votée et officialise la volonté de créer un continuum bac-3/bac+3. Depuis 2013, de nombreux dispositifs ont été mis en place pour aider les bacheliers professionnels à réussir en BTS, dispositifs auxquels j'ai pu participer pour certains d'entre eux.

Je me suis particulièrement intéressée à ce sujet car cela fait maintenant 6 ans que je suis professeur principal de classes de Terminale et je prends beaucoup de plaisir à accompagner mes élèves vers leur vie d'adulte en les aidant à réaliser leur projet professionnel. J'ai pu ainsi garder contact avec de nombreux anciens étudiants ce qui m'a permis d'avoir un peu de recul sur leurs études supérieures à travers nos échanges mais des questions restent sans réponse :

- Quel est l'impact des dispositifs proposés en termes de méthodologie et d'organisation du travail des élèves ?
- Préparent-ils les élèves à la façon dont ils vont devoir travailler en BTS ?
- Quel est l'impact des dispositifs en termes de prise de conscience (de la part des élèves) du niveau à atteindre (et en termes de motivation) ?
- Quel est l'impact des dispositifs en termes de remédiation (autrement dit remise à niveau) ?

Ma question de recherche est donc la suivante :

Les dispositifs inter-degré (bac / post bac) favorisent-ils la réussite des élèves de Bac pro en BTS ?

Elle sera déclinée sous la forme de deux hypothèses :

- ⇨ Hypothèse n° 1 : les dispositifs proposés répondent aux difficultés des élèves de Bac professionnel.
- ⇨ Hypothèse n°2 : la perception que les enseignants ont des difficultés des élèves de Bac professionnel correspond réellement aux difficultés ressenties par ces élèves

Pour répondre à cette question et valider les hypothèses posées, mon mémoire s'articulera autour de trois parties.

Nous fournirons dans le premier chapitre les éléments de contexte démontrant l'intérêt de notre sujet et de notre question de recherche. A partir des travaux de recherche sur le sujet, nous examinerons les raisons qui poussent les pouvoirs publics à inciter les bacheliers professionnels à poursuivre leurs études et les enjeux de ce qui est aujourd'hui appelé « l'inter-degré ».

Dans un deuxième chapitre, nous proposerons une analyse des différents dispositifs mis en place pour aider les bacheliers professionnels à se préparer aux classes de BTS. Ces dispositifs ont pour objectif de permettre un meilleur accompagnement de l'élève dans sa scolarité mais également d'impulser un continuum inter-degré entre le lycée et les études supérieurs (ici, le BTS). Cette analyse permettra d'offrir une compréhension concrète et détaillée des dispositifs et de leurs objectifs.

Enfin le troisième chapitre proposera une enquête exploratoire réalisée à partir d'un recueil de témoignages auprès des élèves ayant bénéficié des dispositifs présentés dans le chapitre précédent. Cette enquête a pour objectif de compléter les réponses apportées à la question de recherche.

Chapitre I : L'orientation Post-Bac : Accès et réussite des bacheliers professionnels en BTS

Si l'expression « poursuite d'études » recouvre de façon assez homogène l'idée d'accéder à l'enseignement supérieur à l'issu d'un baccalauréat, l'enseignement supérieur en revanche est loin d'être homogène. De très nombreuses filières sont proposées qui n'ont ni les mêmes exigences ni les mêmes objectifs. Sur la base des critères de professionnalisation et de durée, on peut par exemple distinguer :

- Les études supérieures professionnelles (STS, Mention complémentaires, licences professionnelles…)
- Les études supérieures générales (licences, master, doctorat…)
- Les études supérieures courtes (trois ans)
- Les études supérieures longues (plus de trois ans)

Dans le cadre de ce travail de recherche qui concerne les bacheliers professionnels, nous concentrerons notre réflexion sur les études supérieures professionnelles et courtes[1], plus précisément les BTS (Brevet de technicien Supérieur) car les bacheliers professionnels, qui constituent la population qui sera étudiée dans ce mémoire, souhaitent s'orienter majoritairement en BTS[2].

L'objectif de cette première partie est de faire un état des lieux sur l'orientation post-bac. Nous discuterons dans un premier temps de l'accès et de la réussite des bacheliers professionnels en BTS (section 1). Ceci nous amènera dans un second temps à envisager les relations inter-degré et notamment la loi Fioraso, loi qui officialise la mise en place d'une réflexion pédagogique sur la poursuite d'études des bacheliers professionnels (section 2).

1. Accès et réussite des bacheliers professionnels en BTS

Pour faciliter la compréhension de ce travail, il est nécessaire tout d'abord de présenter la filière professionnelle, filière peu connue par le grand public, puis nous présenterons le BTS (1-1). Nous verrons par la suite la situation des bacheliers professionnels en BTS, leurs motivations pour poursuivre leurs études mais aussi les enjeux qui en découlent (1-2).

1-1- Présentation et histoire du baccalauréat professionnel et du BTS

Le Baccalauréat professionnel :

Au milieu des années 80, l'Etat français, sous l'impulsion de Jean-Pierre Chevènement, alors ministre PS de l'éducation nationale, se donne pour objectif de conduire 80% d'une classe

[1] Les études supérieurs courtes comprennent les Sections de Techniciens Supérieurs (STS), qui comprennent les DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) et les BTS (Brevet de Technicien Supérieur).
[2] Selon Stéphanie Moullet (2005), plus de 2/3 de ceux qui poursuivent leurs études après un baccalauréat professionnel s'orientent vers un BTS.

d'âge au niveau du baccalauréat en l'an 2000. Dans un entretien au Monde de l'éducation, Jean-Pierre Chevènement indique *"La France était alors à la traîne. Beaucoup de pays développés, comme les Etats-Unis ou la Suède, avaient déjà atteint l'objectif des 70 à 80 % de jeunes ayant fait des études jusqu'à l'âge de 18 ans. C'est cette considération qui m'a paru déterminante*[3]*."*

C'est dans ce contexte que le baccalauréat professionnel a été créé en Novembre 1985. Son objectif était de répondre à la demande des professionnels à travers la formation de techniciens d'ateliers, d'employés et d'ouvriers qualifiés. La voie professionnelle, diplômante, propose en effet un enseignement concret en lien avec le monde professionnel et les métiers. Elle permet aux élèves qui souhaitent accéder rapidement à la vie active, d'acquérir une qualification certifiée. On compte aujourd'hui près de quatre-vingt-dix spécialités[4] de baccalauréat professionnel, ce qui laisse un large choix aux élèves.

Le baccalauréat professionnel propose des enseignements généraux identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de baccalauréat professionnel choisie. Il propose aussi des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du baccalauréat, avec des différences selon que le baccalauréat relève du secteur de la production ou du secteur des services. Cette voie professionnelle permet d'acquérir une formation théorique mais aussi pratique grâce à des périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines réparties sur 3 ans). L'évaluation du baccalauréat se fait essentiellement par CCF (contrôle en cours de formation) mais quelques épreuves finales et ponctuelles demeurent.

Cette voie professionnelle a connu une rénovation en 2009, le diplôme du baccalauréat professionnel s'obtient dorénavant après une seconde, une première et une Terminale professionnelles au lieu de 2 ans de BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles)[5] suivis de 2 ans de Baccalauréat Professionnel (Annexe n°1). Cette rénovation s'inscrit dans la volonté nationale de porter 80% d'une classe d'âge au niveau IV (les baccalauréats correspondent au niveau IV) et pour lutter contre les sorties sans diplômes.

Depuis 2009, il y a une forte progression du nombre de candidats au baccalauréat professionnel + 35% (selon : Note d'information. Enseignement supérieur et recherche. 4 Juin 2012) conjuguée à un taux de réussite au baccalauréat de 84% en 2010. La réforme de la voie professionnelle est donc déjà un succès sur au moins un des objectifs, celui de l'élévation du niveau de qualification des jeunes, puisqu'en 2014, la part des bacheliers professionnels dans une génération était de 30% contre 1,7 % en 1989. Ce chiffre est en constante évolution.

Cette rénovation a induit des changements majeurs ; l'un d'entre eux est l'encouragement à la poursuite d'études. Rappelons que les objectifs initiaux étaient l'insertion professionnelle, mais en 30 ans, les objectifs ont évolué, passant d'une logique d'insertion immédiate à une logique de poursuite d'études vers l'enseignement supérieur. Il est vrai que la voie professionnelle permet à certains élèves de renouer avec la réussite scolaire. La réussite au baccalauréat peut représenter un accomplissement momentané, une étape positive dans leur parcours, ce qui leur donne légitimement l'envie de continuer leurs études post-bac.

Par ailleurs, en supprimant le BEP, la réforme a augmenté mécaniquement le nombre de bacheliers professionnels qui, avec la réduction d'une année du parcours en baccalauréat professionnel, sont de plus en plus jeunes. Ces deux facteurs associés à un marché du travail « tendu » induisent que le nombre de jeunes issus du lycée professionnel souhaitant

[3] http://www.lemonde.fr/orientation-scolaire/article/2012/07/13/plus-de-80-d-une-generation-au-niveau-du-bac_1733491_1473696.html
[4] Le chiffre cité est le chiffre de l'année 2014.
[5] Depuis 2009, le BEP n'existe plus en tant que tel ; il constitue dorénavant une étape intermédiaire et facultative sur le chemin du bac professionnel.

poursuivre des études est en constante augmentation. En 1996, 63% des bacheliers professionnels arrêtaient leurs études contre 45% en 2008.

Nous examinerons plus en détail par la suite les raisons qui poussent les bacheliers professionnels à poursuivre leurs études.

Le BTS :

Créé en 1961, le BTS, Brevet de Technicien supérieur est une formation post bac de deux ans, hybride, qui est officiellement inscrite dans le supérieur mais formellement circonscrite dans le secondaire car souvent implantée dans les lycées polyvalents ou lycée des métiers. L'entrée en classe de BTS se fait sur dossier (notes de première et notes des deux premiers trimestres de terminale). En principe, le bac doit correspondre à la spécialisation que l'étudiant vise.

La formation dure 2 ans, à l'exception de certains BTS du secteur de la santé, du paramédical et des arts appliqués, qui se préparent en 3 ans. En effet, le passage par une année de mise à niveau (MAN) peut être demandé aux candidats à l'entrée du BTS hôtellerie-restauration, pour ceux qui ne sont pas titulaires du bac technologique hôtellerie. C'est aussi le cas des BTS du secteur des arts pour ceux qui n'ont pas le bac STD2A (Sciences et technologies du design et des arts appliqués), sans être systématique. Le passage par la MAN porte la durée des études à trois ans. Les BTS prothésiste-orthésiste et podo-orthésiste se préparent en 3 ans au lieu de 2 pour répondre aux exigences professionnelles.

En BTS, les conditions d'études sont très proches de celles du lycée : 30 élèves par classe en moyenne, travail soutenu et encadrement des étudiants. Il faut compter entre 35 et 40h de formation par semaine, réparties entre cours magistraux, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et interventions de professionnels du secteur d'activité, auxquels il faut ajouter le travail personnel.

En règle générale, les BTS offrent de bonnes perspectives d'insertion sur le marché de l'emploi, mais cela varie beaucoup selon la spécialité choisie. C'est dans les secteurs industriel et commercial que l'on trouve le plus de débouchés.

Si les étudiants souhaitent poursuivre leurs études après un BTS, différents cursus sont possibles. En 1 an, l'étudiant peut valider une licence professionnelle à l'université, dans le même domaine de formation que celui du BTS obtenu. C'est la voie la plus fréquemment choisie par les diplômés de BTS (45 % en 2014). Il est possible également de rejoindre une école de commerce ou d'ingénieurs, sur dossier ou, le plus souvent, sur concours, mais cette voie reste plus marginale.

En BTS, les élèves étudient une spécialité professionnelle dans une branche d'activité. Le BTS est ainsi proposé dans 119 spécialités (options comprises) par exemple, management des unités commerciales, techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire, design d'espace… Celles-ci sont souvent enrichies d'options très ciblées ; le créneau étudié est donc très précisément délimité. Les matières générales (français, mathématiques, langues…) constituent la moitié de la formation en 1ère année et le tiers en 2ème année.

Visant une insertion professionnelle rapide, la formation mise sur les stages en entreprise. La formation comporte 8 à 16 semaines de stage en entreprise selon la filière choisie. Au programme également : des travaux pratiques et l'intervention en cours de professionnels du secteur d'activité. En deuxième année, les deux tiers des enseignements sont destinés à acquérir un savoir-faire professionnel.

L'évaluation du diplôme se fait par examen final national intégrant une part de contrôle continu. La proportion de CCF est toutefois moins importante qu'en baccalauréat professionnel selon les spécialités de BTS.

Pour finir, il faut préciser qu'une réforme des BTS a débuté en 2010, ainsi plusieurs spécialités ont fait peau neuve. Le BTS Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie remplace le BTS Esthétique. Le BTS Agro-équipement devient un BTS Techniques et services en matériels agricoles. Enfin, le BTS Métiers des services à l'environnement succède au BTS Hygiène, propreté, environnement. Cette « rénovation » des BTS vise à permettre une meilleure insertion professionnelle des diplômés et à favoriser la poursuite d'études, en particulier à favoriser la réussite dans ces filières des bacheliers professionnels (seuls 49% d'entre eux obtiennent leur BTS contre 81% des bacheliers généraux ou technologiques).

Nous venons de voir les spécificités des filières professionnelles et des BTS, nous allons maintenant découvrir comment se passe l'arrivée des bacheliers professionnels en BTS.

1-2 – Les bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur

Aujourd'hui, une des priorités de l'Education Nationale est de diminuer le nombre de sorties sans diplôme (les décrocheurs (Blaug, 2001[6]) et d'accroître l'employabilité des jeunes qui souhaitent sortir précocement du système éducatif, tout en incitant le plus grand nombre à poursuivre leurs études et à élever leur niveau de qualification. Cette incitation s'explique par deux raisons principales.

La première est le mauvais classement de la France en matière de diplômés ; la France occupe la 11ème position en 2009 (selon l'Institut National de recherche pédagogique. Dossier d'actualité n°59. 2010) en matière de diplômation parmi les pays de l'OCDE : seuls 24% des français âgés de 25 à 34 ans possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur. Elle est donc encore bien loin des objectifs pour l'UE 2020 qui fixent comme objectif qu'au moins 40% de la population âgée de 30 à 34 ans obtienne un diplôme de l'enseignement supérieur. L'exigence minimale pour entrer dans l'enseignement supérieur en France étant la possession d'un certificat de fin d'études secondaires, l'obtention du Baccalauréat constitue un véritable « passeport » pour l'entrée dans les études secondaires (C.Lelièvre, 2008).

La seconde raison est que statistiquement, les diplômes restent un rempart contre le chômage et assurent une augmentation du niveau de vie. Les recherches montrent en effet que plus un jeune est détenteur d'un diplôme élevé, plus son accès à l'emploi est facilité et plus son salaire est important (Mincer, 1974). La poursuite d'études vers un Bac+2, procure un gain salarial aux bacheliers professionnels. En effet, les bacheliers professionnels qui poursuivent leurs études peuvent espérer après trois ans de vie active, un supplément moyen de salaire de 5,6% par rapport à ceux qui arrêtent leur formation initiale au Baccalauréat. Mais attention, le gain salarial lié à la poursuite d'études n'est important que lorsque le diplôme de Bac+2 est obtenu. (S.Moullet, 2005)

Ainsi, les politiques d'éducation sont clairement orientées, et de plus en plus, vers un encouragement à la poursuite d'études, y compris pour les bacheliers professionnels. Cependant, ces derniers montrent des difficultés à répondre aux orientations et incitations des pouvoirs publics. D'une part, l'arrêt des études reste majoritaire pour les bacheliers professionnels ; seuls 26% de ces bacheliers étaient inscrits dans l'enseignement supérieur

[6] Blaug, M. (2001). "Que Faire Des Décrocheurs ?," *Formation Professionnelle, Cedefop*, 43-50

court et long en 2010 (hors alternance)[7]. D'autre part, le taux de réussite de ceux qui poursuivent reste faible. 72% des entrants en STS titulaires du Baccalauréat Professionnel passent en seconde année, 5% se réorientent et 14 % arrêtent leurs études (selon les chiffres de 2008). Si l'on tient compte des abandons en cours d'année et que l'on rapporte les diplômés de STS aux inscrits de première année, le taux de réussite des bacheliers professionnels serait de l'ordre de 45 % (cohorte 2006-2010.source : Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche).

De nombreux chercheurs se sont penchés sur ce phénomène, tentant d'expliquer le faible taux de poursuite d'études et le faible taux de réussite dans le supérieur[8]. Leurs travaux mettent particulièrement l'accent sur le fait que les élèves de bac pro manquent d'informations et de connaissances du système éducatif (notamment du supérieur), défaut d'informations et de connaissances qui serait principalement associé à l'origine sociale de ces élèves et face auquel le choix de poursuite en BTS constituerait un choix rassurant. Ce sont ces éléments que nous développerons ci-dessous.

S'orienter consiste à se projeter dans son avenir, recherchant le meilleur équilibre entre les goûts, capacités, désirs personnel et les réalités du monde professionnel. Lors de leur année de Terminale, les lycéens qui souhaitent poursuivre leurs études formulent leurs vœux par le biais du portail Admission Post-Bac (APB). Créé en 2009, APB est une procédure de préinscription en ligne avec un dossier unique de candidature. Regroupant sur un seul site informatisé l'ensemble de formations du supérieur, il permet une information très large des lycéens. Pour autant, les bacheliers d'origine populaire ne découvrent que pas à pas le système d'enseignement supérieur (Perier, 2005), ce qui laisse penser que les débuts peuvent être difficiles à vivre. Il est à noter que cet « inconnu » du système d'orientation post-bac pourrait être minimisé grâce à un accompagnement parental comme le souligne Sophie Orange (2013) mais les parents des bacheliers professionnels ne maitrisent pas ou peu les poursuites d'études, on parle alors d'une forme « d'irréalisme scolaire » (Perier, 2005).

Sophie Orange (2013), souligne que la connaissance des études supérieures par ces jeunes se limite souvent à la formation locale, grâce au « prosélytisme » des enseignants au sein de leur établissement. Elle émet l'hypothèse que les élèves de baccalauréat professionnel se dirigent vers les BTS car c'est le chemin que leur présentent leurs enseignants à travers les portes ouvertes ou à travers le power point de présentation à la rentrée faite aux parents et aux lycéens. De plus, des piqures de rappel sont effectuées tout au long des trois années de lycée par les professeurs en charge des élèves ou les professeurs de STS en visite au sein de l'établissement scolaire. Les lycéens se voient offrir ainsi un parcours d'études de cinq années, repoussant de deux années après le baccalauréat l'horizon scolaire. L'orientation des élèves de bac professionnel serait donc le fruit d'une « prescription de la part des acteurs de l'institution scolaire » (Orange, 2013).

Mais, le BTS apparaît également comme un choix de poursuite d'études « rassurant ». Tout d'abord, les BTS et leurs intitulés renvoient vers des métiers clairement identifiables et qui font sens (CAM, 2000), ce qui rassure particulièrement nos bacheliers professionnels. Ensuite, ils semblent garantir l'obtention d'un diplôme dans un délai raisonnable, deux ans, et un emploi à son issue (Moullet, 2005). Enfin, le BTS apparaît rassurant car, l'agenda de la semaine est bien rempli, les problèmes scolaires ou non, sont pris en charge dans la majeure partie du temps par l'institution, contrairement à l'université où ils deviennent des problèmes individuels que doit tenter de résoudre chaque étudiant (Lahire, 1997). Mais, même si les STS

[7] Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES C1 et MENJVA-MESR DEPP

[8] Citons en particulier les travaux du CEREQ (Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Emploi et les Qualifications) qui a réalisé de nombreuses études sur le « bac pro », notamment à partir d'études longitudinales et qui a produit de nombreuses données utiles pour comprendre la situation.

procurent aux élèves une carte d'étudiant, elles les tiennent à distance de ce statut. Les formations sont le plus souvent localisées dans les lycées, le cadre de fonctionnement en est très proche. Les jeunes ont l'impression d'être encore des élèves et non des étudiants.

En termes de rassurance, il faut également ajouter que le rôle des pairs est central pour des jeunes issus des catégories populaires. Ils se rendent entre copains aux journées Portes Ouvertes et décident de postuler groupés à un type de BTS alors que ceux des PCS + sont davantage accompagnés par leurs parents, leur choix est individuel.

Les BTS connaissent en effet un fort marquage social, accueillant un public de lycée professionnel issu pour la grande majorité de classes populaires (80%). En accueillant très largement ces « nouveaux publics », principalement fils et filles d'employés et d'ouvriers, les STS sont devenues les « terres de prédilection des enfants de classes populaires ». (Pierre CAM, 2000). Déjà au lycée, les élèves ont rarement choisi la formation dans laquelle ils se sont inscrits et justifient bien souvent leur inscription en Baccalauréat Professionnel par une orientation par défaut. Faute de bonnes performances scolaires au collège, d'un comportement adapté, ces lycéens sont souvent guidés/contraints par les acteurs scolaires à se diriger vers la voie professionnelle. Ils se font ensuite une raison et choisissent alors parmi les filières proposées. Ils envisagent alors leur présence dans l'établissement comme une « contrainte acceptée » (Daverne, 2012), mais pour la plupart se concentrent néanmoins sur l'obtention d'un baccalauréat peu importe lequel, le diplôme étant considéré comme une sorte de « sésame » dans l'entrée dans le monde du travail ou des études supérieures (Dagot, Dassié, 2014). Une fois bacheliers, ils sont pris en « tension entre une sorte d'obligation morale à la poursuite d'études après leur baccalauréat et leur faible dotation en ressources mobilisables, économiques et sociales pour faire face à un tel impératif » (Beaud, 2003 – Poullaoueac, 2004-Charlot, 1999). Et comme le souligne Jean Paul de Gaudemar[9] (2012), plus un élève est en difficulté, moins il peut choisir son parcours. Ses choix restent limités et l'orientation en études supérieures est choisie par défaut et non par vocation. Ce constat rejoint les résultats de nombreuses études qui montrent que le type de baccalauréat, l'âge auquel il a été obtenu, le genre et l'origine sociale, ont une influence déterminante sur l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur. Autrement dit, les difficultés que rencontrent ceux qui ne sont pas des « héritiers » sont avérées. (Beaupère et al, 2007 ; Coulon et Paivandi, 2008).

Pour conclure, il apparaît que les bacheliers professionnels se heurtent à un problème d'accès au BTS, ce problème pouvant se décliner en termes d'auto-sélection lié à un manque de confiance en soi et à des difficultés d'orientation (quel BTS choisir ? quel intérêt ?) et/ou lié à un manque d'information. Mais un autre problème, en termes de réussite cette fois, attend ceux qui s'engagent dans la voie du BTS. En effet, les BTS ont certes permis d'élever le niveau de qualification en cinquante années tout en répondant à une demande forte des entreprises de jeunes techniciens qualifiés, mais le taux de réussite dépend très largement de la voie empruntée avant le baccalauréat. Si plus de 80% des bacheliers généraux réussissent les épreuves du BTS, 70% des bacheliers technologiques réussissent contre un peu moins de 50% des bacheliers professionnels (selon les chiffres de 2012). Cette situation est un des éléments à l'origine de la réflexion engagée sur l'inter-degré à travers ce qui est appelé le continuum Bac-3 / Bac +3.

[9] AFAE. (2012) n°133 « De Bac moins 3 à Bac plus 3 » p9 « Construire le nouveau lycée : reconstruire le lien entre lycée et enseignement supérieur ».

2. Relation inter-degré et Continuum Bac -3/Bac +3

La continuité des parcours inter-degrés est une forte préoccupation du gouvernement. Afin de garantir le socle commun des apprentissages à tous les élèves, la continuité des apprentissages inter-cycles et inter-degrés impose la mise en relation des programmes, des piliers et des paliers. Cette continuité constitue un véritable enjeu tant en ce qui concerne la relation entre l'école et le collège (2-1), la relation entre le collège et le lycée (2-2) qu'en ce qui concerne la liaison entre le lycée et le supérieur, en particulier pour les baccalauréats professionnels (2-3).

2-1 Le socle commun : relation inter-degré École Élémentaire/Collège

Le continuum Bac-3/Bac+3 est à mettre en parallèle avec l'école du socle commun mise en place en 2005. En effet, Le "socle commun de connaissances et de compétences" présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Un livret personnel de compétences permet de suivre la progression de l'élève. Depuis 2011, la maîtrise du socle est nécessaire pour obtenir le Diplôme National du Brevet (D.N.B.). La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 prévoit une évolution et une redéfinition du socle commun désormais intitulé "socle commun de connaissances, de compétences et de culture"[10].

Le socle commun sera de nouveau réformé à la rentrée 2016[11] dans le but de faciliter sa mise en œuvre, et sera articulé autour de cinq domaines de formation définissant les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire :

- Les langages pour penser et communiquer ;
- Les méthodes et outils pour apprendre ;
- La formation de la personne et du citoyen ;
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- Les représentations du monde et de l'activité humaine.

Ainsi, l'école du socle commun va du cours préparatoire (voire de la maternelle) à l'actuelle fin du collège soit une période de neuf ans. L'acquisition des élèves est découpée en paliers : 2, 5 et 9 ans. L'Etat donne ainsi un contenu et un objectif à une scolarité obligatoire et permet de poser les bases permettant l'accès à un parcours ultérieur. De plus, la rupture qui pouvait exister entre le cycle préparatoire et le collège est atténuée.

On peut dire alors, que la transmission de culture qu'assure l'école se divise en 2 étapes :

- La première commence à la maternelle et se termine à la fin du collège, c'est l'école du socle, de la similitude, de l'unité
- La deuxième commence avec le lycée et se poursuit dans l'enseignement supérieur, c'est l'école de la différence, de la diversité à travers la construction d'un projet personnel.

La relation inter-degré, école primaire/collège, a mis du temps à se mettre en place. Cependant, nous pouvons constater aujourd'hui, qu'il existe des partenariats forts entre

[10] Présentation du socle commun : http://eduscol.education.fr/pid25737/presentation-du-socle-commun-jusqu-a-la-rentree-2016.html
[11] Présentation de la réforme 2016 du socle commun : http://eduscol.education.fr/cid86943/nouveau-socle-commun-pour-2016.html

établissements d'un même bassin. En effet, de nombreux projets ont été mis en place, des équipes pédagogiques transversales se sont réunies et ont réussi à créer « un lien » entre ces deux univers pour donner du sens à l'enseignement au collège. Ainsi, des classes de CM2 et 6ème arrivent à travailler sur des projets littéraires communs « écrire à quatre mains[12] » ou encore une séquence interdisciplinaire en début d'année pour faire comprendre les enjeux de la rentrée en 6ème. Nous verrons par la suite, que ce travail pédagogique peut être transposé pour d'autres relations inter/degré : collège/lycée ou encore lycée/enseignement supérieur.

2-2 Relation inter-degré Collège/Lycée

Les liaisons inter-cycles prennent tout leur sens au sein d'un projet général de rénovation du système éducatif par les pouvoirs publics. Centrés sur la recherche d'une meilleure articulation entre les différents acteurs du système éducatif, les pouvoirs publics se sont tout d'abord préoccupés de la liaison école-collège, pour s étendre sur la liaison collège/lycée, plus particulièrement dans les textes de préparation de la rentrée 2002. Loin d'être un aboutissement, la classe de 3ème constitue aujourd'hui, avec celle de seconde, une charnière vers la terminale et l'enseignement supérieur.
Ainsi, les objectifs de la liaison collège/lycée sont de bâtir une continuité entre la troisième et la seconde et de définir des attendus communs en termes de savoir savoir-être et savoir-faire. Cette relation inter-degré est facilitée par une cohérence des enseignements des programmes et des examens de la 6ème à la terminale. Il s'agit tout autant de prolonger les acquis du collège que d'initier les démarches propres au lycée. En effet, de la 6ème à la terminale l'élève devient peu à peu autonome. Cet élément s'avère très important car il conditionne souvent la réussite des élèves au lycée, puis dans l'enseignement supérieur. Les programmes du lycée mettent l'accent sur cet aspect puisque l'élève doit maîtriser des « méthodes de travail personnel » « préparer et organiser son travail de manière autonome », c'est-à-dire prendre des notes, faire des fiches de révision, « mémoriser les cours [13]». L'acquisition de repères et de méthodes de travail au collège sont importantes pour la poursuite des études au lycée.
Pour faciliter le continuum entre le collège et le lycée, de nombreux partenaires travaillent ensemble sur des projets. Ainsi, les conseillers principaux d'éducation des lycées et collèges de secteur prennent en charge les différents moments de rencontres. Nous pouvons citer les visites des professeurs de lycée dans les classes de 3ème afin de présenter les offres de formation proposées dans leur établissement, des élèves « ambassadeurs » de lycée peuvent aussi accompagner leurs professeurs pour apporter un témoignage. De nombreux lycées professionnels proposent aussi des « stages d'immersion » de quelques jours pour permettre aux collégiens en classe de 3ème de découvrir les filières professionnelles et leurs spécificités.
Cette relation inter-degré repose essentiellement sur la volonté des équipes éducatives et des difficultés perdurent. Les équipes pédagogiques sont déjà fortement sollicitées et rencontrent des problèmes de disponibilité. De plus, les acteurs concernés par ces démarches sont dans l'attente d'une meilleure reconnaissance de l'investissement de chacun.

2-3 Le continuum Bac-3/Bac+3

L'idée est de transposer cette réussite inter-degré vers le second degré et l'enseignement supérieur. Comme il existait un fossé entre l'école élémentaire et le collège, il existe un « mur » entre le lycée et les études supérieures. Pour améliorer la réussite des élèves, il est devenu fondamental de rapprocher ces deux univers.

[12] D'autres dispositifs sont présentés dans le Cahier pédagogique n°475. 09/2009
[13] Bo 29 avril 2010 les programmes d'histoire et de géographie en classe de seconde générale et technologique

2-3-1 – La relation lycée / enseignement supérieur

Laure Endrizzi (2013), nous explique que le constat d'un nombre croissant de sorties sans diplômes de l'enseignement supérieur interroge les pouvoirs publics. En effet, une étude a montré qu'un étudiant sur trois quitte la filière dans laquelle il s'était inscrit à l'issue de la première ou deuxième année : certains se réinscrivent dans d'autres filières, tandis que d'autres abandonnent. Pour résumer, seuls 67% des inscrits poursuivent leurs études dans la même filière deux ans après avoir obtenu leur baccalauréat (MESR, 2009). Elle souligne aussi qu'il existe un phénomène de massification de l'université et que l'idée selon laquelle certains jeunes ne devraient pas s'y trouver se répand très largement. Mais un simple passage dans l'enseignement supérieur ne procure plus aujourd'hui un avantage qualitatif à l'entrée dans la vie active. Ainsi, certains bacheliers généraux sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme ont parfois plus de mal à s'insérer professionnellement que des titulaires d'un diplôme de niveau inférieur tel que le C.A.P (Joseph et al, 2008).

François Dubet (1994) identifie deux profils de décrocheurs potentiels, en fonction de l'expérience des jeunes bacheliers à l'université. Il distingue premièrement, celui qui n'a pas de projet, ni de vocation, qui se désinvestit de ses études mais qui vit pleinement la « sociabilité étudiante » ; deuxièmement, celui qui n'a pas de projet, ni de vocation et qui n'est pas intégré, il ne parvient pas à donner du sens à cette expérience, il perd tout goût pour les études et finit isolé. Une étude récente (Beaupère et Boudesseul , 2009) montre que la majorité des décrocheurs se sont en quelque sorte « passivement » inscrits en études supérieures, en ayant une connaissance très relative des formations et de leurs spécificités. Ils ne perçoivent pas les exigences du rôle d'étudiant et reproduisent le même schéma de travail, bachotage, travail de dernier moment, qui a fait ses preuves en lycée mais qui les pousse vers l'échec en études supérieures. A cela s'ajoute le lien entre l'abandon et l'orientation subie, donc éventuellement le manque de goût pour la discipline principale. En effet, Nathalie Beaupère (2007) a mis en avant qu'un étudiant dont les vœux de terminale n'ont pas été satisfaits et qui s'est inscrit par défaut a moins de chance de réussir.

On peut donc voir que la poursuite d'études, sans faire de distinction sur les origines des néo-étudiants, n'est pas si évidente. Des difficultés existent, qu'elles soient méthodologiques ou liée au processus d'orientation, la réussite au diplôme n'est pas acquise d'avance. C'est pour cette raison que les pouvoirs publics souhaitent que les relations inter-degré lycée/enseignement supérieur, soient développées, pour augmenter ainsi les chances de réussite des élèves dans les études supérieures.

Toutefois, cette liaison n'est pas facile à mettre en place. Laure Endrizzi (2013), répertorie quelques freins à la continuité entre le secondaire et le supérieur :

- La complexité de l'enseignement supérieur français ;
- La méconnaissance réciproque des milieux secondaire et supérieur : on peut constater que la majorité des enseignants du supérieur n'ont jamais enseigné dans le secondaire et vice-versa, ce qui n'aide pas aux rapprochements entre ces deux univers ;
- L'ambigüité relative aux finalités du baccalauréat professionnel ;
- En lycée, les enseignants sont plus attachés à la réussite au baccalauréat qu'à la réussite post-bac (ce n'est pas surprenant puisque la vocation initiale du baccalauréat professionnel était l'insertion professionnelle).

Ces constats permettent de travailler sur des axes d'amélioration, sur des dispositifs qui permettraient d'améliorer le continuum. Nous parlerons de ces dispositifs dans la seconde partie de ce travail.

La problématique de la poursuite d'études (tous bacs confondus) n'est pas seulement un problème français, c'est à l'échelle Européenne que les choses évoluent. Certains pays ont déjà travaillé sur ce sujet comme l'Allemagne pour qui l'enseignement supérieur est devenu un moteur de son succès. C'est dans cette dynamique que M. Hollande, Président de la République, a demandé en 2013 le vote d'une loi visant à favoriser le continuum Bac-3 / Bac+3 : « *Investir dans le savoir, c'est préparer la France de demain. J'ai donc souhaité que soit élaborée une loi portant sur l'enseignement supérieur et la recherche* ». (François Hollande, Président de la République Collège de France, Paris - 4 février 2013). Cette loi, dite loi ESR (Enseignement Supérieur et Recherche) ou loi Fioraso (du nom de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) a été votée en juillet 2013[14]. Elle a pour ambition d'être :

- Une loi pour la réussite de tous les étudiants ;
- Une nouvelle ambition pour la recherche au service de l'emploi et de la compétitivité de la France.

La loi modifie le Code de l'Education (article L.612-2) et précise les finalités du premier cycle. L'Etat propose ainsi d'inscrire dans la loi, le principe de continuité entre le second cycle de l'enseignement du second degré et le premier cycle de l'enseignement supérieur (Bac-3 / Bac+3).

Cette loi comporte 21 mesures qui portent sur deux axes de travail. Parmi ces 21 mesures, deux concernent particulièrement les Bacs pros, à la fois en termes d'accès aux études supérieures et de réussite. Nous les présenterons ci-dessous.

2-3-2 - La relation lycée professionnel / enseignement supérieur

Concernant les bacs pros, dans une récente étude, Aziz Jellab (2015) souligne la réussite de l'encadrement pédagogique en lycée professionnel qui permet à certains élèves de renouer avec la « réussite scolaire » et qui par conséquent leur donne envie de poursuivre leurs études. Ils cherchent ainsi à augmenter leurs chances d'insertion, à acquérir une légitimité sociale en étant plus diplômé ou tout simplement à « prendre une revanche sur le système scolaire, plus particulièrement sur l'orientation subie en fin de collège »[15].
La question de leur accès aux études supérieures n'est pas un sujet nouveau puisque, en France, depuis 2005[16], une mesure particulière vise à faciliter leur accès à l'enseignement supérieur : les élèves ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien au baccalauréat professionnel sont admis de droit en STS s'ils en font la demande. L'objectif de cette mesure est de favoriser l'accueil en BTS des bacheliers professionnels, car ils sont en forte concurrence avec les bacheliers généraux et technologiques lors de la sélection à l'entrée. Mais cette mesure n'a qu'un effet limité et elle n'a pas suffisamment « ouvert les portes » de l'enseignement supérieur aux bacheliers professionnels (en 2013, 29%[17] des étudiants de BTS étaient issus d'un baccalauréat professionnel contre 26,1% en 2012 et 16,4% en 2009[18]). C'est sans doute la raison pour laquelle la mesure 3 de la Loi ESR tente d'accentuer la priorité à donner aux bacs pros en termes d'accès aux BTS.

[14] Loi Fioraso : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027735009

[15] Cette hypothèse ne correspond pas à tous les élèves préparant un baccalauréat professionnel.

[16] Décret N°2005-1037 du 26 Août 2005

[17] http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/priorite-aux-bac-pro-en-sts-peut-mieux-faire.html

[18] http://www.dimension-bts.com/toujours-plus-de-bacheliers-pro-en-bts/373

- **<u>Mesure 3</u> : Orienter prioritairement les titulaires d'un baccalauréat professionnel vers les STS et les titulaires d'un baccalauréat technologique vers les IUT.**

Cette mesure introduit des pourcentages minimaux, d'élèves issus de baccalauréat professionnel admis en BTS, adaptés aux territoires et aux filières. Ces pourcentages seront fixés par les recteurs, en concertation avec les établissements concernés. Concrètement, cette mesure s'apparente à la mise en place de quotas de places réservés aux bacheliers professionnels dans les BTS, quotas qui varient selon les disciplines et les territoires.

Cette mesure vise à permettre aux bacheliers professionnels de trouver une place dans ces cursus très demandés par de nombreux bacheliers généraux et technologiques depuis quelques années. En effet, faute de places, beaucoup de bacheliers professionnels atterrissent à l'université par défaut, sans aucune préparation avec un taux d'échec six à 7 fois supérieur à celui des bacheliers généraux. Cette mesure illustre également la priorité donnée à la réussite de tous les étudiants. Alors que le taux de réussite des bacheliers professionnels en STS est de 54,5%, il n'est plus que de 4,6% en licence. De trop nombreux bacheliers professionnels s'orientent par défaut vers l'université, faute d'être accueillis en STS.

L'autre mesure de la loi ESR[19] intéressante pour notre travail de recherche est la mesure 4 qui appelle la mise en place de dispositifs favorisant la continuité entre le lycée et le supérieur.

- **<u>Mesure 4</u> : Améliorer l'orientation et la poursuite d'études des lycéens en créant un continuum de la seconde à la licence, en renforçant les liens entre les lycées disposant de STS et de CPGE et les universités.**

Cette mesure vise une meilleure préparation de l'orientation des élèves pendant les trois années de lycée, avec une présentation de l'offre de formation, des méthodes de travail de l'enseignement supérieur, et aussi des métiers et débouchés. Cet objectif a trouvé un écho dans une majorité de lycées (en particulier les lycées professionnels) et d'académies. De nombreuses initiatives ont vu le jour et différents dispositifs (nationaux, académiques ou locaux) et ont été mis en place. S'ils ont tous en commun de vouloir favoriser la réussite des bacheliers professionnels dans leurs études supérieures et donc la continuité inter-degré, ils ne sont pas tous pour autant de même nature et poursuivent des objectifs variés. C'est la raison pour laquelle il est intéressant de faire un état des lieux (représentatif mais non exhaustif) de ces dispositifs. Ceci nous permettra notamment d'identifier leurs objectifs pédagogiques, l'objectif de ce mémoire étant de mettre en perspective les objectifs pédagogiques des dispositifs avec la perception qu'en ont eu les élèves.

[19] Loi Fioraso : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Loi_ESR_2013/90/7/dossier-presse-final-projet-loi-esr-mars-2013_244907.pdf

Nous avons vu dans ce premier chapitre le profil des bacheliers professionnels et des BTS, les spécificités des deux diplômes. Nous avons pu ainsi dresser un bilan de la situation des bacheliers professionnels qui poursuivent leurs études supérieurs en BTS, les difficultés rencontrées, les raisons qui poussent ces élèves à poursuivre leurs études et leur taux de réussite. Le ministère de l'Éducation Nationale a voulu créer des liens entre les différents acteurs de l'enseignement à travers la mise en place de relation inter-degrés et nous avons pu constater que ces liens se renforcent au fil du temps, comme pour la relation école élémentaire/collège. Nous sommes qu'au début de la relation lycée/enseignement supérieur mais en seulement deux ans de nombreux dispositifs ont été mis en place pour favoriser les échanges entre les équipes pour ainsi aider les élèves/lycéens à devenir des étudiants épanouis dans les études supérieurs. C'est donc dans le prochain chapitre que nous allons découvrir une liste non exhaustive des différents dispositifs imaginés et mis en place pour aider les bacheliers professionnels à réussir en BTS.

Chapitre II : Les dispositifs mis en place et leurs objectifs

Nous avons vu dans le premier chapitre, la prise de conscience générale du système éducatif sur la nécessité d'une part, de pousser les élèves à poursuivre leurs études afin de favoriser leur insertion professionnelle ; d'autre part, d'agir pour favoriser la réussite des bacheliers professionnels en STS, qui sont encore trop peu nombreux à obtenir un diplôme post-bac. Nous avons également présenté l'origine des difficultés des élèves de Bac pro à accéder et à réussir dans l'enseignement supérieur. Considérons maintenant la nature concrète de ces difficultés. Coulon (2005) distingue trois temps dans le processus d'identification au statut d'étudiant :

- L'étrangeté (nouveau vocabulaire, nouvelles règles…) ;
- L'apprentissage (identification des tâches, construction d'une routine, périodes de découragement notamment liées à l'isolement) ;
- L'affiliation (maîtrise des règles et construction stratégique de la carrière).

Toutes ces étapes conditionnent la réussite des étudiants en études supérieures. Les bacheliers professionnels sont dans la majeure partie du temps, non préparés à ces étapes et rencontrent de nombreux problèmes une fois acceptés en BTS :

- Manque d'autonomie (exemple : ils ne savent pas prendre de notes…) ;
- Problème dans le choix d'orientation ;
- Besoin de suivi ;
- Besoin de soutien dans différentes matières ;
- Problème de compréhension et d'organisation ;
- Problème d'apprentissage ;
- Etc…

C'est à partir de l'identification concrète de ces difficultés que de nombreux professionnels de l'enseignement ont travaillé sur la conception de différents dispositifs pour permettre de pallier ces difficultés, dans le souci de permettre à un maximum d'élèves de réussir leurs études post-bac. La réussite de la mise en place de ces dispositifs passe bien entendu par la construction d'une relation entre équipe pédagogique de lycée professionnel et de BTS, si possible du même « bassin ». C'est la raison pour laquelle de nombreuses académies ont mis en place des journées « d'échange » ou « pédagogiques » (en général en début d'année scolaire) afin que les enseignants de lycée et de BTS puissent repérer les points clés sur lesquels travailler et créer des liens entre leurs établissements et construire ainsi un continuum ou une première forme de continuum bac-3 / Bac+3. De nombreux dispositifs ont été mis en place. L'objectif de ce chapitre est de les présenter de façon analytique, c'est-à-dire en les regroupant en fonction de leurs objectifs. L'impact perçu de ces dispositifs sera l'objet du chapitre suivant. Au cours de cette présentation, nous serons amenés à plusieurs reprises, à nous focaliser particulièrement sur les dispositifs en cours dans les BTS tertiaires, puisque ce sont ces BTS qui constituent notre terrain d'étude.

Nous présenterons tout d'abord dans ce deuxième chapitre, le fonctionnement de l'accompagnement personnalisé car c'est ce support qui, de par la souplesse de sa mise en œuvre, est souvent utilisé pour la mise en place de nombreux dispositifs. En effet, nous

verrons que l'essentiel des dispositifs proposés au lycée sont organisés sur les plages horaires de l'accompagnement personnalisé (section 1). Puis, nous présenterons une liste de dispositifs (conçus dans le cadre du projet d'établissement) proposés aux élèves aussi bien en lycée qu'en BTS.

Ces dispositifs ont été répertoriés en consultant les sites académiques qui proposent aux équipes éducatives des « boites à outils » pour la mise en place de dispositifs permettant d'améliorer la réussite des bacheliers professionnels en BTS. Pour présenter ces dispositifs, nous avons réalisé un premier travail de typologie qui nous a conduit à choisir de les classer selon les objectifs principaux visés, soit :

- En termes de prise de conscience (section 2)
- En termes de méthodologie/d'organisation (section 3);
- En termes de remédiation (section 4).

Cette classification nous permettra ensuite de comparer les objectifs initiaux et les ressentis des élèves concernés dans un troisième chapitre.

Un second travail de typologie a été réalisé pour déterminer les critères pertinents de présentation des dispositifs. Les critères retenus sont les suivants : objectifs, modalité, public visé, éléments calendaires et intérêt pour la réussite des élèves en BTS.

Pour finir ce chapitre, nous présenterons des dispositifs expérimentaux ou à l'étude qui sont proposés dans certains établissements scolaires (section 5).

1- L'accompagnement personnalisé

« Espace de LIBERTÉ pédagogique pour travailler AUTREMENT et répondre aux BESOINS de l'élève ».

Afin de bien comprendre la mise en place des différents dispositifs, il est nécessaire d'introduire cette partie par la présentation d'un nouveau mode d'accompagnement des élèves, mis en place lors de la rénovation de la voie professionnelle (Circulaire n° 2009-068 du 20-5-2009) : l'accompagnement personnalisé.

Les élèves de baccalauréat professionnel bénéficient d'un accompagnement personnalisé inclus dans leur emploi du temps, dans le cadre de la nouvelle voie professionnelle : 210h, à répartir sur les 84 semaines du cycle de trois ans. Les enseignants des lycées professionnels assurent cet accompagnement mais des intervenants extérieurs peuvent aussi y participer ponctuellement.

L'accompagnement personnalisé permet d'individualiser le parcours de l'élève. Il répond à différents objectifs, par exemple :

- **améliorer le niveau des élèves** dans les disciplines fondamentales (par exemple, la compréhension écrite et l'expression écrite en français) ;
- **offrir une aide méthodologique** (par exemple, l'apprentissage de la prise de notes et l'entraînement à des recherches documentaires) ;
- **préparer une nouvelle orientation**, en approfondissant un champ disciplinaire (en mathématiques par exemple), en entraînant les élèves aux examens et aux concours et en les aidant à conforter leur projet professionnel ;

- **apporter une réponse ciblée aux besoins de chaque élève**.

Sont concernés les lycéens professionnels qui ont besoin d'une aide dans le cadre de leur formation, ceux qui souhaitent s'orienter vers une autre spécialité ou quitter la voie professionnelle pour rejoindre la voie générale et technologique ou ceux qui souhaitent poursuivre des études supérieures.

La démarche de l'accompagnement personnalisé est la suivante :

- Partir de l'identification des besoins élèves
- Construire des modules différenciés en fonction des besoins diagnostiqués
- Définir des périodicités pour la mise en œuvre des actions
- Conduire des bilans entre chaque période
- Assurer un suivi et une coordination

Grâce aux consignes nationales et académiques, l'accompagnement personnalisé permet à chaque équipe pédagogique d'adapter sa mise en œuvre en fonction du profil des élèves et de leur sensibilité. C'est la raison pour laquelle, nous ne trouvons pas les mêmes dispositifs d'un établissement à un autre. Cette souplesse est un atout pour des résultats optimum.

Ainsi, voici une liste non exhaustive de « types » d'ateliers que l'on peut trouver en lycée professionnel :

- Aide méthodologique ;
- Aide individualisée - soutien disciplinaire (travailler autrement) ;
- Approfondissement (poursuite d'études) ;
- Développement personnel (estime de soi, motivation…) ;
- Aide à la construction du projet professionnel ;
- Aide spécifique dans le cadre d'une passerelle ;

Le lycée professionnel utilise entre autre ces plages horaires pour préparer les élèves qui souhaiteraient poursuivre leurs études après le baccalauréat. Il est à noter que cela facilite la tâche des équipes enseignantes du lycée. En effet, les enseignants de BTS n'ont pas toujours cette chance, puisque seuls les BTS rénovés possèdent des plages horaires officielles prévues pour l'accompagnement des élèves peu importe leur provenance : lycée général, technologique ou professionnel.

Maintenant que l'on connait l'outil que peut utiliser le lycée professionnel pour mettre en place des dispositifs visant à aider les élèves professionnels à réussir en BTS, nous allons voir avec plus de précision ce que l'on peut proposer à ces élèves.

2- Dispositifs de prise de conscience

Comme nous l'avons vu dans la première partie, les élèves de lycée professionnel ont très peu de connaissance en ce qui concerne l'orientation post-bac. De plus, leur réussite scolaire reste fragile, leur capacité à se mettre au travail reste aléatoire, il s'agit donc ici de trouver des solutions pour qu'ils prennent conscience des enjeux de l'orientation en étude supérieure.

2.1 L'orientation active

Dès 2009, Valérie Pécresse, alors Ministre de l'Enseignement Supérieur (2007-2011), commence à parler d'Orientation Active. L'objectif est d'aider les lycéens à mieux se représenter les poursuites d'études possibles. Quelques explications à ce sujet sont nécessaires pour bien comprendre le travail mené dans ce mémoire.

L'orientation active constitue le dispositif majeur qui accompagne l'entrée dans l'enseignement supérieur. Son lancement fait suite au débat « Université-Emploi » et au rapport Hetzel[20] (2006) qui préconise une continuité plus forte entre l'enseignement secondaire et le post baccalauréat.

C'est une démarche globale d'information et d'accompagnement individualisé du lycéen désireux de poursuivre des études supérieures, ponctuées de différentes activités impliquant alternativement lycées et Universités/Etablissement de l'enseignement Supérieur, s'échelonnant de la classe de Terminale à l'inscription dans l'enseignement supérieur. Elle vise à :

- accompagner les lycéens de façon individualisée ;
- favoriser la réussite des étudiants dans l'enseignement supérieur et, corollairement, limiter les risques de décrochage ;
- encourager l'ambition.

L'orientation active permet ainsi aux lycéens de :

- accéder à des sources d'information complémentaires et diversifiées ;
- bénéficier de conseils personnalisés concernant leurs choix d'orientation ;
- de formuler et de hiérarchiser de façon cohérente leurs vœux d'inscription dans l'enseignement supérieur, dans le cadre de la procédure informatisée APB.

L'orientation active responsabilise aussi les conseils de classe de Terminale, ils doivent émettre un avis sur les choix d'études supérieures formulées par l'élève ; et les écoles d'études supérieures, qui doivent aussi donner un avis sur les candidatures reçues.

Ainsi, les élèves de lycée professionnel sont informés dès la seconde des différentes orientations envisageables après le baccalauréat. Cette présentation se fait dès la rentrée, souvent par le professeur principal, par l'intermédiaire d'un diaporama. Mais cette démarche doit être relayée par d'autres dispositifs pour permettre à l'élève tout au long de sa scolarité de lycéen d'affiner ses choix. Cependant, le peu de recul que le ministère peut avoir sur cette démarche a permis de souligner quelques problèmes rencontrés. En effet, de nombreux professeurs ne connaissent pas les études supérieures pour guider les élèves d'autant plus que l'enseignement supérieur a énormément évolué depuis 10 ans avec le passage au Licence-Master-Doctorat et l'autonomie des Universités.

2.2 Visite des enseignants et des étudiants de BTS

Pour compléter l'action des équipes pédagogiques professionnelles, les professeurs de BTS viennent en général, rencontrer les élèves de terminale, mais les enseignants se sont aperçus que cette rencontre avec les enseignants de BTS intervenait souvent trop tard dans l'année. C'est pour cette raison, que cette action s'élargit de plus en plus à la classe de première.

[20] http://www.education.gouv.fr/cid4101/debat-universite-emploi-remise-rapport-hetzel.html

- Objectif :

L'objectif principal est de présenter les différentes formations proposées dans les établissements concernés, en développant les tenants et aboutissants du BTS. De plus, les enseignants et les étudiants de BTS donnent des informations spécifiques sur les disciplines générales et le niveau d'exigence dans celles-ci.

Des étudiants de BTS accompagnent parfois les enseignants. Le rôle des étudiants est d'apporter des témoignages sur leur vécu et ressenti afin de prodiguer des conseils aux futurs étudiants potentiels. Il est à souligner, que les paroles de ces derniers ont souvent plus de crédits aux yeux des lycéens que celles des enseignants. En effet, ce sont souvent des étudiants « ambassadeurs », anciens élèves de baccalauréat professionnel, qui présentent leur BTS dans leur lycée d'origine.

- Modalités :

Les modalités de mise en œuvre varient d'un établissement à l'autre : séances en amphithéâtre, témoignages, tables rondes. Les heures peuvent être positionnées sur les plages horaires d'accompagnement personnalisé.

- Public :

Le public visé est les élèves présentant des qualités pour réussir en BTS, mais pour ne stigmatiser personne, l'ensemble des élèves d'une classe assiste à ces rencontres. Ce principe de « non exclusion » permet parfois de créer des vocations, des envies, qui motivent alors l'élève à se mettre dans de réelles conditions de travail.

- Eléments calendaires :

Les périodes de l'année choisies sont : le deuxième semestre pour les élèves de première et le premier semestre pour les terminales, juste avant le démarrage de la procédure A.P.B.

- Intérêt pour la réussite des élèves en BTS :

Nous avons vu dans la première partie de ce mémoire que le choix d'orientation est très souvent difficile. Les élèves ont souvent envie de poursuivre leurs études car ils sont conscients des enjeux mais ne savent pas vers quelle filière s'orienter.
Il est donc question ici de guider au mieux les élèves dans leur choix afin qu'il n'y ait pas d'erreur de parcours et ainsi éviter un « décrochage » rapide de l'élève en première année de BTS, par manque de motivation.

2.3 Stage d'immersion ou « mini-stage »

On parle aussi d'une culture du « tasting », c'est-à-dire, essayer avant de faire un choix. Il s'agit dans le cas présent de permettre aux lycéens professionnels d'être immergés dans le quotidien d'un étudiant de BTS.

- Objectif :

L'idée est de placer l'élève dans une dynamique de poursuite d'études pour l'inciter et l'aider à se préparer, dès la classe de terminale, à l'intégration du BTS. Le dispositif consiste à permettre aux lycéens professionnels, pendant leur formation, de partager le quotidien d'un étudiant de BTS ; les élèves peuvent se familiariser avec les attentes, les contenus et méthodes de travail. Ils peuvent ainsi prendre conscience des éléments sur lesquels ils peuvent travailler pour faciliter leur insertion future en BTS. De plus, cela contribue à les rassurer sur leurs capacités et à leur donner une vision plus positive de l'enseignement supérieur.

- Modalités :

Les modalités sont multiples et nécessitent le plus souvent une convention de mini-stage entre établissements. On peut citer par exemple : visites des locaux, échange avec les étudiants, participation à un cours magistral, élaboration d'un projet commun inter-degré.

- Public :

Peuvent être concernés, les élèves de première ou terminale, présentant des qualités pour réussir en BTS. Il s'agit le plus souvent d'élèves qui se portent volontaires pour participer à ce dispositif. Cependant, les groupes d'élèves concernés doivent être de petite taille (5 personnes maximum) pour assurer la réussite du dispositif. En effet, il ne s'agit pas de prendre une classe entière et de la transférer en BTS car les élèves se retrouveraient ainsi dans les mêmes conditions pédagogiques, seul l'environnement changerait.

- Eléments calendaires :

Les moments choisis sont très variables selon les établissements. Les chefs de travaux coordonnent généralement la mise en œuvre des mini-stages, et font en sorte de les planifier en fonction des nombreuses contraintes des deux sections : dates de stage, contrôle en cours de formation (C.C.F), conseil de classe, vacances scolaires etc… La durée peut varier d'une à plusieurs demi-journées selon les capacités d'accueil des établissements.

- Intérêt pour la réussite des élèves en BTS :

L'intérêt des stages d'immersion (en donnant aux futurs bacheliers professionnels l'occasion de se rendre compte sur le terrain des exigences demandées en BTS) est de permettre aux élèves de valider ou non leurs choix de poursuite d'études. Certains vont pouvoir confirmer que c'est bien cela qu'ils veulent choisir pour les années à venir, et d'autres vont se rendre compte qu'ils préféreraient faire autre chose. Sont ainsi évitées des démissions dès la première année de BTS, en particulier des démissions précoces (moins d'un mois après la rentrée en BTS).

Cependant, en fonction des ateliers proposés par les enseignants et de la confiance en soi des bacheliers professionnels, certains peuvent se sentir découragés et abandonner leur projet alors qu'ils ont les capacités pour y arriver. Il faut donc être vigilant sur le retour des mini stages pour débriefer (généralement fait par le professeur principal) avec les élèves au retour des minis stages.

3- Dispositifs de méthodologie et d'organisation

3.1 Tutorat par un professeur ou un étudiant

Le tutorat est une déclinaison particulière de l'accompagnement qui associe une personne débutante et une personne moins novice dans un domaine de compétence donné, sur une période déterminée. Le tutorat est d'origine anglaise et se prête à de nombreux usages, dans des contextes multiples : éducation prioritaire, éducation spécialisée, formation des enseignants etc…

- Modalités :

Ce dispositif concerne les nouveaux étudiants de BTS. Dès la rentrée scolaire, est mis en place un tutorat « enseignant/étudiant » ou «étudiant/ étudiant ». Le tutorat enseignant consiste, pour un enseignant à prendre en charge deux à trois élèves ; le tutorat étudiant consiste, pour un étudiant de 2ème année à parrainer un étudiant de 1ère année. Dans la majorité des cas, l'étudiant de 1ère année peut choisir lui-même son tuteur.

Sont alors organisées des rencontres plus ou moins fréquentes, allant d'une fois par semaine à une fois par mois, pour un temps de mise au point, de remédiation, de conseils d'organisation dans le temps en tant que nouvel étudiant, de conseils pour réaliser des fiches de révision etc. Ces rencontres sont informelles car souvent non indiquées dans les emplois du temps, ce qui peut représenter parfois une difficulté de mise en œuvre car les emplois du temps sont souvent très chargés.

- Objectif :

Ce dispositif est mis en place pour permettre un partage et une transmission des « savoirs faires » et « savoirs être » entre étudiants et enseignants et/ou entre étudiants. Ainsi, le nouvel étudiant a un interlocuteur « désigné » avec qui il peut partager ses interrogations et trouver des réponses personnalisées.

- Public :

Tous les élèves issus de baccalauréat professionnel, en première année de BTS, sur la base du volontariat, sont concernés par ce dispositif. Ces rencontres ne doivent pas représenter une contrainte, c'est pourquoi il est préférable de ne pas imposer ce dispositif au nouvel étudiant sous peine d'échec.

- Eléments calendaires :

La majorité des établissements positionne ce dispositif au premier trimestre, c'est-à-dire, jusqu'aux vacances de la Toussaint. Une fois que les bases organisationnelles et méthodologiques sont transmises, l'étudiant peut se prendre en main et assurer la réussite de ses études supérieures. Cependant, si l'équipe éducative repère un besoin au cours de l'année, le tutorat peut être rétabli.

- Intérêt pour la réussite des élèves en BTS :

Nous avons vu dans la première partie de ce mémoire, que le nouvel étudiant issu de baccalauréat professionnel, peut se sentir seul, isolé lors de son entrée en BTS. Il s'agit ici d'accompagner l'étudiant au plus près avec un suivi personnalisé pour rompre cet isolement et éviter ainsi tout décrochage précoce.

3.2 Maitriser la prise de notes et la mémorisation

Parmi les difficultés relevées lors des échanges entre professeurs de lycée professionnel et de BTS, la prise de notes et la mémorisation sont ressorties majoritairement. En effet, en termes de méthodologie, ce sont deux éléments nécessaires à la réussite des études supérieures. Des ateliers de méthodologie sont donc proposés aussi bien au lycée pour les élèves de terminale, qu'en BTS pour les nouveaux étudiants.

- Objectif :

Il s'agit ici de développer des compétences transversales. Tout d'abord, il est nécessaire de rassurer l'étudiant face à une difficulté vécue le plus souvent comme insurmontable. L'équipe enseignante de lycée ou de BTS, permet d'expérimenter et de s'approprier cette technique indispensable à la poursuite d'études : la prise de note.
Il en est de même pour la mémorisation, car en BTS, certaines procédures sont à connaître par cœur et cela pose problème aux élèves issus de lycée professionnel, peu habitués à cette méthode.

- Modalités :

En lycée, cet atelier peut être proposé dans le cadre de l'accompagnement personnalisé sur les plages horaires prévues à cet effet. En BTS, le fonctionnement est un peu différent puisqu'il est soumis au volontariat des étudiants et se déroule durant leur temps libre.
En termes de contenu, il s'agit pour l'enseignant, à travers la lecture et l'écoute active d'articles économiques (on peut choisir d'autres supports), d'apprendre à l'étudiant les outils nécessaires à la prise de note. Pour la mémorisation, l'enseignant peut apprendre à l'étudiant à faire des fiches de révision, ainsi à repérer les éléments principaux à retenir, pour enfin les mémoriser selon leur profil (mémoire visuelle, auditive ou kinesthésique).

- Public :

En lycée professionnel, tous les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études peuvent demander à suivre ce dispositif. Il en est de même pour les étudiants de première année de BTS, sur la base du volontariat.

- Eléments calendaires :

Ce dispositif peut être mis en place dès la classe de première, toujours dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ou lors d'un projet mené par un enseignant particulier. Pour les étudiants de première année de BTS, ce dispositif doit être mené sur une courte durée, deux mois au maximum pour ne pas alourdir leur tâche de travail.

- Intérêt pour la réussite des élèves en BTS :

Lors des échanges entre professeurs de lycée professionnel et BTS, des observations ont été faites : les élèves issus de baccalauréat professionnel n'arrivent pas à noter le cours et décrochent assez rapidement en classe. Par conséquent, ils ne peuvent pas non plus faire de fiches de révision pour mémoriser leurs leçons. Il est quasi impossible de réussir dans ces conditions. Il est primordial de travailler sur ces deux points si on veut assurer la réussite des bacheliers professionnels en BTS.

4- Dispositifs de remédiation

Comme nous l'avons vu en première partie, les bacheliers professionnels, issus principalement de la classe populaire, présentent des difficultés scolaires conséquentes, dont le découragement et le manque de confiance en soi ne sont pas moindres. Les équipes éducatives réussissent le plus souvent à leur redonner motivation et confiance, ce qui leur permet d'accéder au baccalauréat. Mais des difficultés persistent et nécessitent d'être surmontées pour réussir en études supérieures. C'est pourquoi des dispositifs de remédiation sont nécessaires. Ils peuvent être proposés au lycée ou en première année de BTS.

4.1 Accueil différencié des bacs professionnels à la rentrée en BTS

Certains établissements organisent des rentrées ou prérentrées particulières pour l'accueil des étudiants issus de baccalauréat professionnel.

- Objectif :

Permettre aux nouveaux étudiants d'appréhender leur rentrée dans les meilleures conditions en leur donnant du temps supplémentaire ou aménagé pour faire face à leurs difficultés. Cela permet aussi à l'équipe éducative de réaliser des tests afin de vérifier la capacité des étudiants à faire face aux exigences du BTS, comme savoir prendre des notes, structurer une réponse et argumenter. Dépister les difficultés au plus tôt permet de mettre rapidement en œuvre une remédiation. Ce dispositif doit progressivement amener le bachelier professionnel à adopter le régime naturel d'un BTS.

- Modalités :

Plusieurs propositions d'organisation ont été proposées selon les académies. Ainsi, des étudiants issus du lycée professionnel, ont pu bénéficier d'un accueil collectif puis individuel avec des entretiens et des évaluations de positionnement (diagnostic), afin de leur proposer des ateliers de mise à niveau dans certaines matières.

D'autres établissements ont aussi proposé des ateliers de mise à niveau fin août pour aborder les notions fondamentales non étudiées en terminale, pour permettre aux étudiants issus de bac pro d'être au même niveau que les autres étudiants venant de baccalauréat général ou technologique. Cette semaine « particulière » est de plus en plus souvent accompagnée de la remise d'un livret d'accueil/d'accompagnement ou de fiches de suivi.

- Public :

Tous les élèves issus de baccalauréat professionnel, acceptés en première année de BTS, sont inscrits dans ces dispositifs.

- Eléments calendaires :

Certains établissements choisissent de mettre en place ce dispositif fin août mais se pose le problème de l'organisation humaine et matérielle. C'est la raison pour laquelle la première semaine de septembre est très souvent exploitée pour l'accueil des bacheliers professionnels mais ils peuvent aussi être mélangés à certains moments de la journée avec les autres étudiants afin de favoriser leur intégration et éviter la stigmatisation.

- Intérêt pour la réussite des élèves en BTS :

Il s'agit ici de prendre en charge les difficultés le plus tôt possible ou d'anticiper celles à venir. Si le nouvel étudiant se sent encadré dès le départ, il peut alors garder confiance en lui et ne pas décrocher en première année de BTS.

4.2 Renforcement disciplinaire en Economie/Droit

Des dispositifs de renforcement disciplinaire sont couramment mis en place en lycée. Concernant les BTS tertiaires (ex : BTS MUC, Management des Unités Commerciales, ou BTS NRC, Négociation Relation Clientèle), il s'agit d'un renforcement disciplinaire en éco-droit.

En lycée professionnel, l'assimilation des connaissances en économie et droit est fondamentalement liée à un contexte. Les bacheliers professionnels du domaine tertiaire ne développent pas spécifiquement la capacité à réinvestir les concepts étudiés dans des situations différentes du contexte dans lequel ils ont été découverts.

En BTS, l'enseignement de l'économie vise une culture commune dans le domaine de l'environnement économique des entreprises. Les thèmes du programme sont axés sur la compréhension des facteurs économiques agissant sur la prise de décision des principaux agents. Ils engagent les étudiants à construire des raisonnements mobilisant des notions et mécanismes économiques.

En BTS, l'enseignement de droit a vocation à préparer à l'insertion professionnelle des étudiants par la compréhension du cadre juridique des organisations dans lesquelles ils sont appelés à évoluer. Il s'agit de maîtriser les règles de droit qui s'appliquent aux acteurs économiques et sociaux, de développer des compétences méthodologiques en matière de documentation juridique et d'analyser des situations simples.

Le rapport à l'écrit est différent en bac professionnel et en BTS : au cours des trois années de formation, l'élève de bac professionnel rédige, sous forme de dossier, une dizaine d' « objets d'étude » (par exemple le télétravail dans les métiers du transport). Il retient quatre de ces dossiers pour la certification dont l'un est présenté à l'oral. A l'inverse, l'étudiant de BTS s'entraîne, au cours des deux années de formation, à subir deux épreuves écrites, l'une de quatre heures en économie-droit, l'autre de trois heures en management. L'élève de lycée professionnel découvre en BTS des épreuves écrites soumises à une contrainte de temps.

Il est à noter que l'épreuve d'Economie/Droit est en cours de rénovation en lycée professionnel et le ministère prévoit de mettre en place une épreuve ponctuelle (en fin de classe de Terminale) et écrite.

La note moyenne obtenue au baccalauréat en Economie/Droit reste faible. Elle est au-dessous de la moyenne, témoignant du fait que cette matière représente une difficulté pour les élèves. Il est donc nécessaire de travailler sur cette matière avec les élèves désireux de poursuivre leurs études afin de leur permettre de faire face à cette difficulté arrivé en BTS.

- Objectif :

Préparation des élèves de la voie professionnelle à la réussite en BTS en leur proposant sur la base du volontariat des modules de mise à jour/d'approfondissement des connaissances nécessaires en BTS en économie/droit.

- Modalités :

Cet atelier peut être proposé dans le cadre de l'accompagnement personnalisé sur les plages horaires prévues à cet effet. Il s'agit ici d'approfondir certaines notions ou d'en faire découvrir d'autres qui ne sont pas prévues dans le référentiel mais qui restent importantes pour le BTS. Ex : Le développement durable.

- Public :

Tous les élèves pressentis pour une poursuite d'études et les volontaires peuvent participer à ce dispositif. Ce sont en général des élèves de Terminale.

- Eléments calendaires :

Le lycée professionnel propose ce dispositif en classe de Terminale selon le planning d'accompagnement personnalisé décidé par les équipes pédagogiques. L'atelier peut être proposé ponctuellement sur une courte durée ou toute l'année si l'élève le souhaite.

- Intérêt pour la réussite des élèves en BTS :

Parmi les difficultés relevées lors des journées d'échange entre professeurs de lycée et de BTS, l'Economie/Droit est la matière la plus souvent citée. La différence de coefficient de la matière entre le lycée et le BTS (coefficient 1 au baccalauréat, coefficient 3 à 6 en BTS) modifie d'une année à l'autre, l'importance de la matière aux yeux des élèves : cette matière souvent délaissée au lycée devient primordiale en BTS. Le renforcement proposé en terminale permet aux élèves qui se destinent au BTS d'être mieux préparés aux exigences des épreuves d'économie/droit en BTS.

4.3 Renforcement disciplinaire en Culture générale et en Langues

Les atouts des bacheliers professionnels pour s'inscrire en BTS résident dans leur maîtrise des enseignements professionnels. C'est en enseignement général que l'effort à effectuer est le plus important. Les faiblesses identifiées dans ces matières constituent en effet un frein majeur à la réussite de ces bacheliers dans le post-bac.
L'une des raisons pour lesquelles les élèves de collège renouent avec l'école à leur arrivée en lycée professionnel, est qu'on leur donne un nouveau départ. En effet, toutes les difficultés rencontrées au collège dans certaines matières générales sont ici « oubliées », les enseignants leur proposent de repartir à zéro. Les enseignants de langues ou de lettre par exemple, prennent le temps de réexpliquer toutes les bases nécessaires pour assurer leur réussite. Cette démarche est en général une réussite car il n'est pas rare de voir des élèves doubler leur moyenne entre le collège et le lycée. Mais ceci n'est pas suffisant pour assurer la réussite en BTS. En effet, en BTS, les élèves issus de baccalauréat professionnel se retrouvent en concurrence avec les élèves issus du lycée général ou technologique et un écart se creuse entre eux pour les matières générales telles que les langues et la culture générale. Mais de « qui la culture générale est-elle la culture ? » nous interroge Philippe Perrenoud[21] (2002), de l'école obligatoire ou de la cellule familiale ? Nous n'apporterons pas de réponse dans ce travail mais il est à noter que la culture générale offre les moyens d'une réflexion sur l'ordre du monde, les différences et les inégalités, le progrès, la condition humaine, l'éthique, l'identité terrienne (Morin, 2000). Il est donc question ici de permettre aux bacheliers professionnels de posséder

[21] http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2002/2002_05.html

les connaissances suffisantes pour faire face aux exigences du BTS, exigences pour lesquelles sont souvent mieux préparés les élèves d'autres filières. Comme le souligne Pierre Bourdieu (1966), « *les chances objectives d'accéder à l'enseignement supérieur sont quarante fois plus fortes pour un fils de cadre supérieur que pour un fils d'ouvrier et les chances d'y réussir sont fonction du niveau culturel du milieu familial. (…) Dans tous les domaines de la culture, théâtre, musique, peinture, cinéma, les étudiants ont des connaissances d'autant plus riches et plus étendues que leur origine sociale est plus élevée* ». Le rôle de l'école n'est-il pas de réduire les inégalités liées aux origines des élèves ?

- Objectif :

L'objectif est de préparer les élèves de la voie professionnelle à la réussite en BTS en leur proposant sur la base du volontariat des modules de mise à jour/d'approfondissement des connaissances nécessaires en BTS en langues et en culture générale. L'idée est d'aller plus loin dans les notions vues en classe de lycée professionnel autant dans les connaissances que dans la méthodologie.

- Modalités :

Cet atelier peut être proposé dans le cadre de l'accompagnement personnalisé sur les plages horaires prévues à cet effet. Il faut passer des tâches simples aux tâches complexes autour d'un thème mais par le prisme de plusieurs matières. Les élèves travailleront davantage l'argumentation pour la culture générale. Ce travail comporte des phases orales et écrites. Quant aux langues, peuvent être proposés des exercices à difficulté croissante et axer les ateliers sur la maitrise de l'oral mais aussi de l'écrit (les langues ne sont évaluées qu'à l'oral en lycée professionnel contrairement au BTS qui propose une épreuve écrite).

- Public :

Tous les élèves pressentis pour une poursuite d'études et les volontaires peuvent participer à ce dispositif. Ce sont en général des élèves de Terminale.

- Eléments calendaires :

Le lycée professionnel propose ce dispositif en classe de Terminale selon le planning d'accompagnement personnalisé décidé par les équipes pédagogiques. L'atelier peut être proposé ponctuellement sur une courte durée ou étalé sur toute l'année en fonction de la demande de l'élève.

- Intérêt pour la réussite des élèves en BTS :

Dans l'enseignement professionnel, toutes les formations préparant au CAP ou au baccalauréat professionnel proposent une langue vivante étrangère au titre des enseignements obligatoires. Depuis la rentrée 2009, une deuxième langue vivante est obligatoire pour tous les baccalauréats professionnels du secteur des services. La maîtrise d'une ou de plusieurs langues vivantes fait partie intégrante des compétences professionnelles que doivent acquérir les élèves dans tous les métiers liés aux services. Par exemple, ne pas maitriser l'anglais lors d'un échange avec un client pourrait être pénalisant pour un vendeur.

Cependant, le niveau en langues des bacheliers professionnels reste trop faible à la sortie du baccalauréat. Il est donc nécessaire de les accompagner pour rattraper un niveau suffisant pour pouvoir suivre en études supérieurs et ainsi leur permettre de ne pas se retrouver en difficulté face à des étudiants venus de sections générales ou technologiques, mieux préparés

autant à l'écrit qu'à l'oral. Ce dispositif permet donc à l'étudiant issu du baccalauréat professionnel de ne pas ressentir un écart de niveau trop important avec les autres étudiants et leur permet d'être confiants dans leur apprentissage.

Il en est de même pour la culture générale, matière qui reste trop « abstraite » dans la tête des élèves professionnels. L'école est là pour pallier les manques éducatifs liés aux origines familiales et ainsi apporter à l'étudiant toutes les connaissances nécessaires à sa réussite. Le renforcement en culture générale permet à l'étudiant de s'ouvrir sur son environnement personnel et professionnel ce qui facilitera son raisonnement et donc la réussite dans les études supérieures.

5- Dispositifs expérimentaux

Le travail mené dans ce mémoire reflète la prise de conscience des différents acteurs de l'Education Nationale sur la nécessité d'agir sur l'orientation des bacheliers professionnels. Cette réflexion reste encore récente et actuelle, c'est pourquoi des dispositifs sont en phase d'expérimentation afin de compléter les dispositifs proposés. Nous parlerons ainsi dans un premier temps du projet de création d'un Brevet Professionnel Supérieur (5-1) puis de la création d'une classe préparatoire (5-2).

5.1 Le B.P.S : Brevet Professionnel Supérieur

Le 9 décembre 2014, Geneviève FIORASO alors Secrétaire d'État de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, missionnait Christian LERMINIAUX pour expertiser l'opportunité « de la mise en place d'une filière professionnelle post-bac offrant un parcours spécifique et adapté aux Bacs Pros et leur permettre d'accéder à un diplôme de niveau III, puis le cas échéant à une licence professionnelle suivie dans certains cas d'une formation plus longue grâce à des passerelles vers des masters ou écoles d'ingénieurs. »

Dans sa lettre de mission Geneviève FIORASO, précisait même que cette voie nouvelle déboucherait sur un " Brevet Professionnel Supérieur ".

Ce Brevet Professionnel Supérieur, se présenterait comme un diplôme alternatif au BTS[22] pour les bacheliers professionnels. Ce diplôme de niveau 3 au nom provisoire, s'intégrerait dans une nouvelle filière, entièrement en alternance qui pourrait voir le jour en 2016.

Il s'agirait ici « d'absorber une flux de bacheliers professionnels croissant que les BTS ne réussissent pas à gérer ». De plus, le rapport de S.Doucet montre aussi une forte lassitude des enseignants de BTS. Ils dénoncent ainsi une baisse de niveau résultant de la réforme du bac professionnel. Certains syndicats vont jusqu'à mettre en avant la qualité des BTS qu'ils ne veulent pas perdre en s'ajustant aux bacs pros…

Peu d'informations circulent sur ce sujet mais les choses pourraient bouger dans les mois ou les années à venir.

[22] Source : http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/leleve/Pages/2015/159_4.aspx#a1

5.2 Classe Préparatoire ou mise à niveau (M.A.N)

Le dossier de presse du Mardi 8 Décembre 2015 intitulé « Admission Post Bac, mieux s'informer, mieux s'orienter » officialise la demande du ministère de réfléchir sur la mise en place « d'une année de détermination offerte aux néo bacheliers professionnels ». La ministre Najat Vallaud-Belkacem précise que l'entrée dans l'enseignement supérieur reste « encore un saut trop important » pour les bacheliers professionnels et souhaite ainsi que ces élèves bénéficient d'une année de préparation tout en ayant le statut d'étudiant.

Quelques établissements (une poignée de lycées polyvalents) ont ainsi expérimenté depuis deux ans « une classe préparatoire à l'enseignement supérieur ». Les élèves ciblés par ce dispositif sont ceux disposant d'un dossier un peu fragile ou ne se sentant pas capable d'aller immédiatement en BTS ou tout simplement, désireux de poursuivre leurs études mais ne sachant pas où s'orienter.

Nous avons contacté un enseignant qui a participé à un dispositif mis en place sur l'Académie de Nantes, afin d'avoir plus de renseignements.

L'effectif de classe est faible afin de permettre à chacun de travailler dans des conditions de travail personnalisées, c'est-à-dire entre 15 et 20 étudiants qui viennent de bac professionnels différents, voir même parfois de sections technologiques.

Les objectifs visés sont :

- Remettre à niveau, combler les lacunes ;
- Approfondir le travail engagé en terminale
- Redonner confiance, prendre du temps ;
- Dispenser des méthodes de travail ;
- Pouvoir refaire une demande sur APB dans de meilleures conditions ;
- Permettre à chaque jeune d'avoir une place en études supérieures en fin d'année.

Ainsi, les enseignants proposent un espace de liberté dans la pédagogie et les méthodes choisies, ils cherchent à donner l'envie d'apprendre à l'étudiant. Ils accompagnent le jeune dans la construction d'un projet scolaire et professionnel.

Cette classe préparatoire travaille en partenariat avec le milieu professionnel, car les étudiants continuent à garder le contact avec le monde de l'entreprise à travers de nombreux stages et de cours sur la création d'une entreprise virtuelle. De plus, les étudiants bénéficient de nombreux cours tels que : bureautique, culture/expression, économie/droit, anglais, mathématiques…

Il est à noter que l'ensemble des heures proposées rassemblent un grand nombre des dispositifs décrits au début de cette partie. Nous pouvons supposer que cette classe préparatoire soit généralisée et étendue sur tout le territoire français dans les années à venir.

Nous venons de voir dans cette deuxième partie qu'il existe une multitude de dispositifs expérimentaux ou non, mis en place dans les 30 académies françaises. Il faut préciser que les établissements choisissent les dispositifs en adéquation avec leur projet interne, on peut donc imaginer que de nouveaux dispositifs pourraient être mis en place dans les années à venir.

Ces dispositifs, quels que soient leurs objectifs, sont complémentaires. L'équipe pédagogique doit trouver la « combinaison gagnante » pour permettre à un maximum de bacheliers professionnels d'accéder au niveau Bac+2. Attention, en classe de baccalauréat professionnel, il ne s'agit pas de focaliser sur la liaison entre le baccalauréat professionnel et le BTS aux dépens des « autres » élèves de la voie professionnelle, ceux qui ne désirent pas poursuivre, creusant encore les écarts et les risques de décrochage et de sorties sans qualification dans le cycle préparant au baccalauréat professionnel.

Pour finir cette partie, il faut souligner que certains de ces dispositifs (ceux proposés en première année de BTS comme le tutorat) sont de plus en plus proposés à un public plus large : les étudiants issus de baccalauréat technologiques. En effet, les bacheliers professionnels ne sont pas les seuls à rencontrer des difficultés en entrant en première année de BTS, c'est ce qu'ont fait remarquer les enseignants de BTS lors des journées « d'échange » entre professeurs de lycée professionnel et de BTS qui se sont déroulées dans de nombreuses académies depuis maintenant deux ans.

Nous avons encore peu de recul sur ces dispositifs de par la récence de leur mise en œuvre. A notre connaissance, aucune évaluation de ces dispositifs n'a été produite. Permettent-ils d'atteindre les objectifs poursuivis ? Sont-ils efficaces ? Et surtout, répondent-ils véritablement aux besoins des élèves ? Ces questions trouvent leur légitimité dans le fait que les dispositifs ont bien souvent été mis en place sur la base de la perception que les enseignants ont des difficultés des élèves. La question sous-jacente est donc de savoir si cette perception des enseignants est juste et au-delà, si les dispositifs ont une efficacité avérée.

Pour le savoir, nous avons choisi de donner la parole à ces nouveaux étudiants en BTS, issus de baccalauréat professionnel, dans le but de connaître leur propre perception de leurs difficultés et de l'intérêt des dispositifs proposés.

L'objectif est double :

- ⇨ Valider la perception des difficultés des élèves qu'ont les enseignants
- ⇨ Valider le fait que les dispositifs proposés répondent aux difficultés des élèves.

Chapitre 3 : Confrontation des objectifs des dispositifs avec l'impact réel sur les élèves

Comment les élèves issus de Bac Professionnel perçoivent/accueillent les dispositifs mis en place pour favoriser leur réussite en BTS ?

Cette partie consacrée à l'expérimentation permettra de recueillir le ressenti des étudiants en BTS issus de baccalauréat professionnel face aux nombreux dispositifs proposés pour les aider dans leur réussite à faire face à leurs difficultés. C'est à partir de ce ressenti que nous tenterons de répondre à notre question de recherche : Les dispositifs inter-degré (bac / post bac) favorisent-ils la réussite des élèves de Bac pro en BTS ?

La réponse à cette question permettra une exploitation opérationnelle de ce mémoire au sens où cela devrait permettre à l'équipe éducative à laquelle j'appartiens d'améliorer la pertinence des dispositifs mis en place. En effet, le recueil de témoignages effectués devrait permettre de prendre la mesure des besoins exprimés et des insuffisances identifiés par les élèves.

Nous présenterons tout d'abord la méthodologie choisie, l'échantillon et la méthode de collecte (section 1) ; puis nous fournirons les résultats des entretiens et l'interprétation que nous en proposons (section 2). Nous soumettrons ensuite ces résultats à la discussion et à une analyse réflexive (section 3).

1. Méthodologie

1.1 Objectif de l'entretien qualitatif

Pour recueillir l'expérience de chacun, nous avons décidé de mener des entretiens semi-directifs afin d'analyser le ressenti des étudiants de BTS face aux différents dispositifs qui leur sont ou ont été proposés. Le but est de laisser libre cours aux choix de réponse des enquêtés, avec leurs mots et des détails faisant sens selon eux. Cette méthode ouvre le questionnement sur la complexité des objets étudiés. On n'enferme pas le discours de l'interviewé dans des questions prédéfinies, ou dans un cadre trop rigide. Au contraire, l'enquêteur laisse la possibilité à l'interviewé de développer et d'orienter librement son propos : l'entretien est un dialogue dont l'enquêteur conserve en partie la maîtrise. Le discours des personnes interrogées est concentré autour de thèmes définis préalablement et consignés dans un guide d'entretien (Annexe 2).

La grille d'entretien a été conçue avec 5 thèmes généraux :

- le profil de l'étudiant,
- la raison de la poursuite d'études,
- le sentiment de l'étudiant sur sa scolarité,
- les changements perçus entre le lycée et le BTS
- les dispositifs rencontrés (construit en fonction de la description des dispositifs vus dans le chapitre deux)

Chaque thème est constitué de deux ou plusieurs sous-thèmes.

Dans le premier thème, nous nous intéressons au profil de l'étudiant interrogé à travers des questions sur son passé de lycéen. Ce profil sera intéressant pour la suite de cette partie lors de l'analyse des résultats.
Ensuite, le deuxième thème aborde les raisons qui ont poussé l'élève à poursuivre ses études pour faire un lien ou non avec les éléments vus dans le premier chapitre de ce mémoire.
Puis, le troisième thème évoquera le sentiment de l'étudiant sur sa scolarité en BTS, à savoir s'il se sent bien ou non depuis le début des ses études supérieures.
Le quatrième thème consiste à identifier si l'étudiant a noté des différences majeures entre les demandes du lycée et celles du BTS, d'identifier si des difficultés sont apparues et s'il a le sentiment d'avoir été bien préparé aux études supérieures. Ce thème permet de faire un lien avec les dispositifs proposés pour les aider à réussir en BTS.
Pour finir, le cinquième thème aborde les dispositifs rencontrés au lycée ou en BTS. L'idée principale est de savoir si l'étudiant s'est vu proposer des dispositifs d'aide à la réussite en BTS ; de savoir ce qu'il en a pensé, s'il en a retenu un bénéfice et enfin, si l'étudiant penserait à d'autres dispositifs à mettre en place.

1.2 Échantillon et méthode de collecte

1.2.1 Échantillon

Nous avons choisi d'interroger des anciens élèves de Terminale Baccalauréat Commerce avec qui nous avons gardé contact via les réseaux sociaux et à travers les diverses rencontres, comme la remise du diplôme du bac organisée au lycée chaque année. Ils peuvent être en 1ère ou en 2ème année de BTS, mais doivent avoir au moins fait une rentrée en BTS en initiale depuis la mise en place de la loi « Fioraso », c'est-à-dire depuis 2013, date officielle de la mise en place du continuum Bac-3/Bac+3 et donc de la mise en place des dispositifs.

L'échantillon se présente de la manière suivante :

	Prénom✶	Âge	Classe	Section de BTS	Lycée Fréquenté
1	Chris	20 ans	2ème année	Technico commercial	*Lycée Saint Lambert Paris 15ème*
2	Rach	20 ans	1ère année	Management des Unités Commerciales	*Lycée Privé Carcado Saisseval Paris 6ème*
3	Cam	19 ans	1ère année	Management des Unités Commerciales	*École Nationale de Commerce Paris 17ème*
4	Jess	19 ans	1ère année	Management des Unités Commerciales	*Lycée François Villon Paris 14ème*
5	Waf	21 ans	2ème année	Management des Unités Commerciales	*lycée Guy de Maupassant Colombes*
6	Kév	20 ans	1ère année (redoublement)	Management des Unités Commerciales	*Lycée Marie Curie à Versailles*

✶ Les prénoms des interrogés indiqués ont été modifiés pour garder leur anonymat.

1.2.2 Méthode de collecte

Eloignée géographiquement de nos anciens élèves (plus de 500km), nous avons choisi d'utiliser le réseau social Facebook pour les contacter. Ce mode de communication reste un moyen privilégié par la cible[23], c'est-à-dire des jeunes entre 18 et 21 ans. Nous avons fait un appel à témoin sur le vécu en BTS, et six élèves ont répondu positivement. Nous leur avons alors demandé leurs disponibilités pour un entretien téléphonique d'environ une demi-heure, en leur expliquant qu'ils seront enregistrés via une application gratuite téléchargée sur notre téléphone portable : CALLX. Cet enregistrement nous a permis de retranscrire par écrit les entretiens menés, afin de faciliter l'exploitation des informations obtenues. Les étudiants interrogés étant tous majeurs, nous n'avons pas fait de demande d'autorisation particulière.
Le guide d'entretien a été suivi dans les lignes principales mais en fonction des entretiens nous avons dû nous adapter et modifier les questions prévues. En effet, les étudiants interrogés avaient tous des profils différents avec parfois des parcours atypiques.
Ces entretiens ont eu lieu entre le 11 et le 22 Janvier 2016.

1.3 Traitement des données

Dans un premier temps, les entretiens ont été retranscrits afin d'avoir les données brutes par écrit, de faciliter la lecture et d'en avoir une trace fidèle (Auerback, Silverstein, 2003). Les discours des interviewés ont été notés mot à mot sans en changer le texte. Nous avons ensuite trié les informations selon plusieurs critères, ce qui nous a amené à organiser les informations de façon à évaluer les impacts perçus des dispositifs i) en termes de méthodologie, ii) d'organisation du travail, iii) de prise de conscience et iv) de remédiation.

Nous avons ainsi obtenu, des données organisées, ce qui nous a permis de répondre aux questions suivantes :

- Quel est l'impact des dispositifs proposés en termes de méthodologie et d'organisation du travail des élèves ?
- Préparent-ils les élèves à la façon dont ils vont devoir travailler en BTS ?
- Quel est l'impact des dispositifs en termes de prise de conscience (de la part des élèves) du niveau à atteindre (et en termes de motivation) ?
- Quel est l'impact des dispositifs en termes de remédiation (autrement dit remise à niveau) ?

L'objectif est alors double :

- ⇨ Valider le fait que les dispositifs proposés répondent aux difficultés des élèves de bac Pro (hypothèse 1).
- ⇨ Vérifier que la perception que les enseignants ont des difficultés des élèves correspond réellement aux difficultés ressenties par les élèves de bac Pro (hypothèse 2).

[23] Le Ministère de l'Éducation Nationale a lui aussi sa page Facebook depuis 2012 pour communiquer avec l'ensemble de la communauté éducative. http://www.education.gouv.fr/cid66065/rejoignez-l-education-nationale-sur-facebook.html

2. Résultats des entretiens et interprétations

Avant de présenter les résultats obtenus relativement à l'impact des dispositifs tel qu'il est perçu par les élèves interrogés, il convient, sur la base des données recueillies, de proposer une analyse plus qualitative du profil des étudiants interrogés (2-1). Cette analyse s'inscrit dans le prolongement du chapitre 1 qui a montré les difficultés propres aux bacheliers professionnelles dans la poursuite d'étude. Elle permet également d'éclairer utilement les résultats suivants en renforçant la compréhension que nous pourrons avoir de la perception qu'ont les étudiants interrogés quant à l'impact des dispositifs. Ces perceptions seront ensuite déclinées en termes de prise de conscience (2-2), de remédiation (2-3), de méthodologie et d'organisation du travail (2-4). Elles seront assorties de mes questionnements personnels sur les limites de l'existant et le champ des possibles.

2-1 Les profils qualitatifs des étudiants interrogés

La perception que les étudiants ont de l'impact des dispositifs de soutien et d'accompagnement n'est pas séparable du profil de ces étudiants, en particulier de leur profil d'élève. Il importe donc de connaître un peu mieux les étudiants interrogés. Nous verrons que les éléments recueillis relativement à leur profil d'élève confirment les caractéristiques soulignées par la littérature présentée dans le chapitre 1.

2.1.1 L'orientation en lycée professionnel

Les entretiens menés montrent majoritairement que l'orientation en lycée professionnel après la classe de 3ème se fait par défaut. En effet, quatre étudiants sur six interrogés précisent qu'ils sont allés en section professionnelle parce que leurs notes ou leur capacité à travailler ne leur permettaient pas d'accéder aux filières générales. Le passage en lycée professionnel n'a donc pas été un choix. Il a été dicté par les professeurs du collège. Kev indiquent ainsi *« Ils (les professeurs de collège) pensaient que c'était mieux pour moi d'aller en lycée professionnel, car je ne travaillais pas à la maison et ils pensaient que ce serait plus facile pour moi » ;* Rach *ajoute « Je n'avais pas le choix, je voulais aller en général mais mes notes ne me le permettaient pas »*. Waf s'est même vu devoir choisir entre le redoublement ou le lycée professionnel *« ma prof m'a dit que je n'avais pas le choix : soit je redoublais soit j'allais en lycée professionnel »*. En revanche, il ressort des entretiens que le choix de la section professionnelle n'est par contre pas un choix par défaut. Une fois admise l'orientation en lycée professionnel, tous les étudiants interrogés indiquent qu'ils ont par eux-mêmes choisi la filière qui les intéressait. Par exemple, Kev raconte : *J'ai donc choisi d'aller en bac commerce parce que j'aime bien ça »*. Ces informations recueillies vont bien dans le sens des travaux de C. Daverne, (2012), abordés dans le premier chapitre, qui parle alors de « contrainte acceptée ». Les motifs qui ont conduit les étudiants interrogés à faire leur choix sont peu développés ; les étudiants ne vont guère au-delà du : j'ai choisi un bac commerce parce "*ça me plaisait bien*" ou "*je trouvais ça bien*". Cela montre néanmoins que le choix de la filière n'est pas un choix par défaut. Jess l'indique très clairement : «(…) *j'ai vite compris que j'avais fait le bon choix. Plus je travaillais, plus j'avais de bonnes notes et plus j'étais fière de mon choix. Le fait d'avoir de bonnes notes, ça changeait du collège, ça m'encourageait »*.

2.1.2 L'orientation post-bac

Concernant la perspective de poursuite d'études supérieures, les réponses des étudiants enquêtés sont contrastées. Deux profils apparaissent. Le premier est celui d'élèves qui arrivent du collège en étant découragés et qui n'envisagent donc à priori pas de poursuivre leurs études. Puis, au fil de leur formation, ces mêmes élèves constatent une amélioration de leurs résultats, s'épanouissent et reprennent confiance en eux. Ce n'est qu'à ce moment là qu'ils s'autorisent à envisager une poursuite d'étude. C'est le cas de Jess qui, en réponse à une question sur la poursuite d'étude, répond : « *Au collège je n'en savais rien…vu mes notes je pensais que j'aurai juste un bac pro... "* et qui indique ensuite : "*mais au lycée en ayant de bonnes notes ça m'a donné envie de poursuivre mes études, j'ai repris confiance en moi* ». Ce profil que l'on pourrait appeler des "remotivés" concerne quatre étudiants sur les six interrogés. Comme nous l'avons évoqué dans la première partie, Aziz Jellab (2015) souligne la réussite de l'encadrement pédagogique en lycée professionnel qui permet à certains élèves de renouer avec la « réussite scolaire » et qui par conséquent leur donne envie de poursuivre leurs études. Ils cherchent ainsi à augmenter leurs chances d'insertion comme le souligne le témoignage de Jess «*Ben on voit bien quand on regarde les annonces de travail qu'il y a toujours marqué BAC+2, je trouve que les employeurs sont de plus en plus exigeants concernant les études » ;* ils cherchent également à acquérir une légitimité sociale en étant plus diplômé ou tout simplement à « prendre une revanche sur le système scolaire, plus particulièrement sur l'orientation subie en fin de collège » Aziz Jellab (2015). Le second profil est celui d'élèves qui, a priori, envisageaient déjà, durant leur scolarité en lycée professionnel, une poursuite d'études pour « *être mieux payée, avoir un travail stable et être tranquille par la suite » (Waf).* Si la confiance obtenue a été renforcée grâce aux trois années de lycée professionnel nous pouvons imaginer qu'elle l'a surtout été par l'obtention du baccalauréat. Parmi les six étudiants interrogés, cinq ont obtenu une mention au baccalauréat, fierté supplémentaire pour ces élèves qui pensaient ne jamais y arriver quand ils étaient au collège. Ainsi, à la question posée « Avez-vous obtenu votre baccalauréat avec mention ? », Jess répond « *Oui mention Bien (l'élève sourit) et j'en suis fière* ». Ainsi, nous pouvons noter que cinq étudiants sur six interrogés souhaitent poursuivre leurs études s'ils obtiennent leur BTS, vers une licence professionnelle. Même si ces étudiants rencontrent des moments de doutes, ils persistent et gagnent en confiance au fil du temps, ce qui les incite à continuer à étudier tant que leurs capacités le leur permettent.

2.1.3 Abandonner ou continuer ?

Si la confiance semble être renforcée au fil du temps, ils n'en reste pas moins que les étudiants rencontrent des moments de doute. Les témoignages recueillis nous permettent de constater que tous les étudiants interrogés ont pensé arrêter leurs études en BTS et deux ont effectivement interrompu leurs études. Les doutes sont arrivés assez rapidement lors de la première année de formation, ainsi Kev et Cam ont démissionné avant les vacances de Décembre soit au bout de trois ou quatre mois. Ils justifient leur départ par le sentiment de ne pas avoir été à leur place « *je ne me sentais pas à ma place dans la classe, j'avais l'impression d'avoir été pris pour des raisons de « quota » (*Kev*), « Je n'étais pas trop satisfaite et puis en fait l'entourage, l'enceinte du lycée me convenaient pas vraiment… même les gens qui étaient là bas, les élèves, la classe… c'était bizarre » (Cam).* Ceux qui, à l'inverse ont eu des doutes mais ont continué, ont bénéficié d'un soutien plus ou moins direct de la part d'un adulte référent de l'établissement « *ma prof m'a appelée (…) elle m'a remontée le*

moral » souligne Jess ; Chris ajoute « *J'ai donc pensé à redoubler en alternance pour avoir de meilleures bases mais mes profs m'ont dit que ce serait une erreur et ils m'ont convaincu de continuer. Ils ont eu raison car cette année ça va mieux (…).* Les statistiques sur l'abandon en BTS abordées dans le premier chapitre, confirme les propos recueillis. En effet, 72% des entrants en STS titulaires du Baccalauréat Professionnel passent en seconde année, 5% se réorientent et 14 % arrêtent leurs études (selon les chiffres de 2008). Nous pourrions alors insister sur la nécessité d'accompagner les néo-étudiants pour leur apporter du soutien, au moins durant les premiers mois de leur scolarité en BTS, dans le but de réduire les abandons précoces.

Nous venons de voir que les entretiens ont permis de confirmer cette volonté croissante des bacheliers professionnels de poursuivre en études supérieures même si leurs « années collège » ne laissaient pas présager des études supérieures courtes. Les étudiants persistent dans leur choix même s'ils rencontrent des moments de doute. Ils sont, nous l'avons dit accompagné dans leur parcours par des dispositifs. Etudions maintenant l'impact de ces dispositifs tel qu'il est perçu par les élèves concernés.

2-2 Impact des dispositifs en termes de prise de conscience

Comme il a été précisé dans la première partie de ce mémoire, les élèves de lycée professionnel ont très peu de connaissances en ce qui concerne l'orientation post-bac. De plus, leur réussite scolaire reste fragile et leur capacité à se mettre au travail est aléatoire. Des dispositifs ont donc été mis en place afin que les élèves prennent conscience des enjeux de l'orientation en étude supérieure. Qu'en ont retenu ces élèves (actuellement étudiants) et quelle perception ont-ils de leur impact ?

2.2.1 L'accompagnement personnalisé

Il ressort des entretiens que les élèves ne font guère de différence entre un cours et certains ateliers proposés dans le cadre de l'accompagnement personnalisé au lycée. En effet, ils ont du mal à se souvenir des ateliers proposés au lycée, que les élèves soient en 1ère ou 2ème année. Ils se souviennent vaguement avoir assisté à des heures « d'A.P », mais se souviennent très peu du contenu de ces heures, Waf nous explique « *qu'elle ne se souvient pas trop de ce qu'elle faisait mais c'était un peu la même chose qu'en cours* ». On peut constater qu'ils ont plus retenu le nom de l'atelier « A.P » (accompagnement personnalisé) que ce qu'ils y ont réellement fait. Nous pouvons en déduire que les élèves n'identifient pas ce temps de travail comme une préparation aux études supérieures ou même au baccalauréat. Ils considèrent que ce sont des heures de plus sur leur emploi du temps, mais ne voient pas réellement un lien avec leurs études supérieures. Pourrions nous imaginer que le nom générique « d'accompagnement personnalisé » soit modifié pour identifier clairement les ateliers proposés ? Ainsi, l'élève pourrait comprendre l'intérêt et les objectifs de ces heures. L'idée serait de faire prendre conscience aux élèves qu'ils bénéficient de temps de travail personnalisé pour les aider à aller plus loin dans leurs études.

2.2.2 La visite d'étudiants en BTS

La visite d'étudiants en BTS aux élèves de 1ère et Terminale, a pour objectif d'apporter des témoignages sur leur vécu et ressenti afin de prodiguer des conseils aux futurs étudiants potentiels. Comme nous l'avons souligné dans la deuxième partie, les paroles de ces derniers ont souvent plus de crédits aux yeux des lycéens que celles des enseignants. En effet, ce sont souvent des étudiants « ambassadeurs », anciens élèves de baccalauréat professionnel, qui présentent leur BTS dans leur lycée d'origine. Mais il s'avère que ce dispositif peut avoir des répercussions positives ou négatives. En effet, Rach souligne « *c'était bien pour nous montrer la réalité du BTS mais ça décourageait un peu(…) les élèves nous disaient que c'était dur, ça donnait pas trop envie* ». D'autres trouvent leurs témoignages sans grand intérêt « *Ils nous ont dit que c'était compliqué mais je le savais déjà, je m'en doutais qu'il allait falloir beaucoup travailler, donc ça ne m'a pas vraiment servi* » (Jess), voire trop sévères « *Je les ai trouvés très dur, ils nous ont dit que c'était hyper compliqué mais moi je ne trouve pas » (Chris).* D'autres ont compris qu'il fallait se mettre à travailler plus pour réussir en BTS mais la prise de conscience n'a duré que « *quelques heures* » comme le précise Waf. La prise de conscience des élèves diffère selon les individus, tous n'ont pas les mêmes besoins ni les mêmes attentes, ce qui peut aider un élève peut en décourager un autre. Il faut donc que l'équipe éducative soit vigilante sur le « retour » de l'expérience et faire parler les élèves sur leurs ressentis afin que les objectifs visés soient atteints. L'élève doit prendre conscience de ce qu'on va lui demander en BTS sans pour autant le décourager et le dissuader de continuer ses études car il faut le rappeler, les bacheliers professionnels ont une confiance en eux très fragile.

2.2.3 Le travail à fournir pour réussir

Il est aussi compliqué de prendre conscience du niveau à atteindre en BTS pour ces élèves qui sont déjà passés par une expérience similaire entre le collège et le lycée. En effet, les élèves expliquent que leurs résultats au collège étaient « moyens », que certains d'entre eux « ne travaillaient pas trop » et qu'en arrivant au lycée professionnel les choses avaient changé. Tous, soulignent l'amélioration de leurs résultats sans pour autant fournir un travail personnel plus approfondi comme nous l'explique Cam « *En fait, sans travailler, j'ai commencé à avoir des bonnes notes mais comme ça, sans faire d'effort particulier. Je ne travaillais pas plus que ça quand il y avait des choses à faire je les faisais mais je ne passais pas mes soirées à réviser* ». D'autres réussissent à améliorer leurs résultats par une meilleure concentration en classe due au goût pour la formation, comme le précise Kev « *Je ne travaillais pas forcément beaucoup plus mais j'ai continué à écouter en cours j'ai plus de facilités comme ça. Mes notes sont devenues meilleures au lycée parce que j'aimais les matières professionnelles* », mais aucun d'entre eux n'a vraiment modifié ses méthodes de travail. Ils ont tous finalement réussi à obtenir leur diplôme, avec mention pour certains. Alors pourquoi ça ne serait pas pareil pour l'entrée en BTS ? Leur vécu les dessert pour certains et n'aide pas à la prise de conscience sur le niveau à atteindre. Si ces élèves ont renoué avec la réussite scolaire, ce n'est en général pas dû à une augmentation du travail personnel fourni, ils n'ont donc toujours pas pris les « bonnes habitudes » de travail nécessaires pour réussir dans les études. Ils se disent que si ça a fonctionné comme ça pour le baccalauréat, pourquoi ça ne marcherait pas pour le BTS ? Il n'y a aucune prise de conscience réelle sur la nécessité de fournir un travail personnel régulier et conséquent. La prise de conscience réelle ne survient « qu'au pied du mur », c'est-à-dire une fois que l'élève commence ses premiers mois en BTS. Ainsi, à la question « Quelle proposition pourrais-tu faire pour aider les élèves qui viennent de bac pro à

réussir en BTS ? », tous évoquent la nécessité de travailler plus comme le souligne Jessica « *Il faut vraiment insister sur le travail personnel, il faut que les profs corsent un peu plus sur les devoirs à la maison. En BTS, on a du travail tout le temps, si on ne travaille pas régulièrement on se perd parce que toutes les semaines on a des évaluations du coup ça devient vite compliqué* ». Nous voyons bien que la prise de conscience est tardive, l'élève a besoin d'être confronté à la réalité pour enfin comprendre que le travail personnel est primordial. Nous pourrions alors nous interroger alors sur la manière de faire comprendre à ces élèves qu'il faut prendre les habitudes le plus tôt possible. Chris nous donne cependant un indice lors des propositions faites pour aider les bacheliers professionnels « *Je me souviens de ce qu'on avait fait en CM2, il faudrait faire pareil…Il faudrait que les élèves de lycée aille 2 ou 3 jours en classe de BTS pour prendre conscience de ce qu'on va leur demander…ça vaut aussi pour les élèves de 1ère année vers la 2ème année* ». Il semble ici que l'immersion à travers les « mini-stages » vus dans la deuxième partie, reste un moyen à privilégier ; mais qui de toute évidence n'est pas simple à mettre en place car aucun des étudiants interrogés n'a indiqué avoir eu accès à ce type de dispositif.

Pour finir cette partie, il nous semble important de relever cette remarque de Kev qui propose un dispositif de prise de conscience, non pas pour les élèves, mais pour leurs enseignants. Il propose de « *bien accompagner des profs de BTS pour qu'ils aillent voir un peu comment ça se passe en lycée pro et vice versa, parce que je n'ai pas l'impression que les uns et les autres savent comment ça se passe* ». Si la prise de conscience sur le niveau à atteindre et la quantité de travail à fournir est primordiale de la part des élèves, il n'en reste pas moins qu'une prise de conscience de l'ensemble des acteurs engagés dans la réussite des bacheliers professionnels en BTS est nécessaire.

2-3 Impact des dispositifs en termes de remédiation

Comme il a été vu dans la première partie, les bacheliers rencontrent des difficultés scolaires qui sont plus ou moins surmontées grâce à l'investissement des équipes du lycée professionnel mais qui, bien souvent, réapparaissent, plus ou moins, lors de leur entrée en BTS. Les dispositifs de remédiation, en particulier les ateliers de renforcement disciplinaire, devraient permettre d'atténuer ces difficultés. Qu'en disent les étudiants interrogés ?

2.3.1 Le renforcement disciplinaire en Économie/Droit au lycée

A travers les échanges avec les étudiants, nous pouvons constater que les besoins identifiés par les enseignants en lycée professionnel sont réalistes. Les échanges entre enseignants de lycée professionnels et de BTS, lors des rencontres organisées par les inspecteurs, semblent avoir un effet positif, celui d'avoir pu mesurer les matières pour lesquelles il faut un renforcement. En effet, comme il a été indiqué dans le chapitre deux, des dispositifs de remédiation sont proposés au lycée durant les heures d'accompagnement personnalisé, en ce qui concerne les matières suivantes : Économie/Droit, Culture Générale et les langues. Il s'avère que ce sont les matières majoritairement citées par les élèves ainsi, Rach souligne «*En Éco/Droit, en BTS, on va plus en profondeur sur les sujets, alors qu'au lycée on n'a pas de vraies définitions (…) il faudrait plus d'explications, aller jusqu'au bout des choses pour pas qu'on soit trop perdus en BTS* ». Si les élèves expriment clairement leur besoin en Économie/Droit, matière la plus souvent citée lors des entretiens, il faut cependant ajouter que le renforcement proposé dans cette matière semble ne pas être suffisant. Ainsi, la difficulté

soulevée par Jess est liée à la méconnaissance des sujets vus en BTS car ces derniers ne sont pas abordés en lycée. Jess explique ainsi « *J'ai du mal dans des matières et des fois ça me décourage (…) tout ce qui est stratégie d'entreprise car c'est nouveau pour moi et je ne comprends pas tout…En Éco/Droit, on a des « cas d'entreprise » où on doit résoudre des problèmes, on va beaucoup dans le détail. Après ça dépend quelle leçon, tout ce qui est contrat de travail, ça va je gère car on l'a déjà bien travaillé en Bac pro mais quand c'est des leçons que je connais pas du tout ben je rame…ça devient compliqué mais bon on s'accroche* ». Il semblerait alors nécessaire d'aller plus loin dans ce qui est proposé au lycée, en rapprochant les référentiels des deux examens, Bac/BTS, afin de pouvoir évoquer quelques thèmes supplémentaires au lycée. Nous pouvons citer par exemple, le développement durable, thème peu ou pas abordé en lycée professionnel (contrairement en lycée générale et technologique). Peut-être serait-il possible d'ajouter des heures pour aborder ces sujets ? Mais comme nous l'avons vu auparavant, les élèves n'ayant pas vraiment conscience du travail à fournir ne se sentiront peut-être pas totalement concernés et refuseront le travail supplémentaire en voyant cela comme une contrainte et non une opportunité.

2.3.2 Le renforcement disciplinaire au lycée et en BTS

Le renforcement disciplinaire semble être un dispositif essentiellement proposé pour les bacheliers au lycée et non les étudiants. En effet, seuls deux étudiants interrogés sur six se sont vus proposer des ateliers disciplinaires de remise à niveau en BTS. Ainsi Jess évoque des évaluations diagnostics en début d'année qui ont débouché sur une proposition d'atelier en calculs commerciaux et en anglais ; quant à Chris, un soutien en informatique ou en langue est proposé pour les étudiants volontaires sur la pause méridienne. Nous pouvons constater que le fonctionnement de l'atelier sur la base du volontariat plait à Chris puisqu'il précise « *C'est bien de pouvoir y aller quand on veut, comme ça ce n'est pas trop contraignant »*, mais il ajoute *« j'y suis allé deux ou trois fois quand j'en ai eu besoin »*. Nous pouvons alors nous interroger sur la mobilisation d'équipe éducative sur un temps conséquent et la « rentabilité éducative ». Si les étudiants viennent quand ils en ressentent le besoin, comme Christian, qui en quatre mois de scolarité est venu « *deux ou trois fois* », que fait l'enseignant qui se retrouve parfois avec aucun élève ? Nous pouvons imaginer que ce taux de remplissage aléatoire dissuade les équipes éducatives à mettre en place ce type d'atelier qui pourtant sur le principe semble intéressant à exploiter. Est-ce la raison pour laquelle trop peu de BTS propose un renforcement disciplinaire ?

Les ateliers disciplinaires restent donc essentiellement proposés au lycée dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. En effet, cinq des six étudiants interrogés se souviennent avoir eu de l'aide disciplinaire au lycée ayant pour objectif de faciliter l'obtention du baccalauréat. Ainsi, Rach se souvient avoir eu « *un soutien en maths, en langues et français »*, Jess précise *« J'ai eu du soutien en gestion sur les heures d'accompagnement personnalisé, c'était bien car aujourd'hui je gère en gestion »*. Jess ajoute un commentaire qui mérite que l'on s'y intéresse *« c'est la gestion qui m'a plus aidée car comme du coup j'arrive à suivre en gestion en BTS, je peux plus travailler dans les autres matières où j'ai des difficultés »*. Le renforcement disciplinaire au lycée prend tout son sens dans ce commentaire. Nous voyons bien ici que si la difficulté est correctement prise en charge au lycée, l'élève peut alors accorder plus de temps à la gestion de nouvelles difficultés une fois arrivé en BTS. Il est donc primordial de garder des ateliers de remédiation au lycée pour faire en sorte que les bacheliers professionnels quittent le lycée avec des bases suffisamment solides afin de faire face aux nouvelles difficultés à venir. Mais il est tout aussi important que les équipes pédagogiques de BTS prennent le relais car les bases acquises restent fragiles et doivent êtres consolidées.

2-4 Impact des dispositifs en termes de méthodologie et d'organisation du travail des élèves

Les questions de méthodologie et d'organisation du travail sont fondamentales durant toute la scolarité de l'élève et on voit se mettre en place, à tous les niveaux, des dispositifs visant à aider les élèves à s'organiser, à apprendre à apprendre, à prendre des notes, etc. Ces aspects d'organisation et de méthodologie sont d'autant plus importants que l'élève avance dans sa scolarité. Qu'en est-il en bac Pro et en BTS ? Des dispositifs sont-ils mis en place ? Si oui, lesquels et sont-ils utiles aux élèves et étudiants ?

2.4.1 Les exigences des enseignants en BTS pour la prise de notes

Pour commencer cette partie, il est important de partir d'une observation générale sur les attentes des formateurs en BTS. En effet, à la fin des six entretiens menés, nous avons pu relever des différences de traitement d'une équipe ou d'un établissement à un autre. Ainsi, même si l'intitulé du BTS est le même, dans le cas présent BTS Management des unités Commerciales, les formateurs n'ont pas les mêmes exigences, les mêmes attentes. Certains étudiants décrivent leur quotidien en évoquant une prise de note intensive et difficile et d'autres se réjouissent de se voir dicter les informations à mémoriser. Jess explique « *au début de l'année j'avais mal à la main à force d'écrire et puis la prise de notes était compliquée. Du coup j'ai eu l'idée de prendre mon ordinateur et de prendre des notes que je peux classer directement par chapitre. Et puis je tape plus vite à l'ordi* ». A l'inverse Waf indique *« les profs ont toujours fait l'effort de dicter pour faire en sorte qu'on ne soit pas perdu »*. Nous voyons bien ici qu'en termes de méthodologie, l'idée reçue sur le fait que la prise de note est impérative en BTS, n'est pas systématique. Les bacheliers professionnels, une fois arrivés en BTS, sont donc devant des situations d'apprentissage différentes, des besoins en méthodologie différents. On peut analyser cette diversité de situation comme relevant de deux philosophies différentes de la part des enseignants de BTS. Dans le premier cas, l'enseignant ne souhaite pas renoncer à un niveau d'exigence et il considère que l'accès aux études supérieures implique de savoir prendre des notes. Dans le second cas, l'enseignant décide de dicter pour s'adapter à son nouveau public et pour éviter d'ajouter une difficulté à ces élèves. Quoiqu'il en soit, il apparait clairement que les exigences sont différentes d'un établissement à un autre ce qui ne facilite pas la préparation des élèves en amont.

2.4.2 Les méthodes de travail en BTS

Comme nous l'avons vu auparavant, les méthodes de travail et les exigences peuvent être très différentes d'un enseignant à un autre, il est donc parfois difficile d'anticiper les méthodes à enseigner aux bacheliers professionnels. Cependant, certains anciens bacheliers professionnels n'hésitent pas à faire appel aux méthodes qui ont fonctionné au lycée comme Chris qui reprend ses cahiers pour réviser en Économie/Droit à travers les schémas proposés de mémorisation « *Et des fois je reprends mon classeur du lycée en Éco/Droit pour reprendre les schémas de mémorisation que je complète avec les notions de BTS, c'est plus facile d'apprendre comme ça qu'avec les gros pavés de 16 pages donnés par le prof* ». Ici, l'étudiant s'adapte et réussit à trouver des stratégies pour contourner la difficulté.
Si les difficultés disciplinaires peuvent représenter un obstacle dans la poursuite d'études, il en est de même pour les méthodologies de travail. En effet, nous voyons bien à travers le témoignage de Waf, qu'elle ne comprend pas les attentes de son enseignante et que cela la décourage « *le dossier professionnel c'est très compliqué, donc je pense que je n'y arriverai pas vu le coefficient 8 c'est quand même très important, j'ai beau suivre la méthodologie qui*

était donnée, à chaque fois que je montre mon dossier à ma professeur elle me dit que ce n'est pas bon il faut que je recommence… ». De toute évidence, il y a une incompréhension entre ce qui est attendu, ce qui est vécu et perçu « *à chaque fois elle pense que je ne travaille pas alors que j'y passe beaucoup de temps dessus* ». Elle ajoute *« je sens que je vais jamais y arriver »*. Pour des raisons de méthodologie, Waf se décourage et pense qu'elle n'y arrivera jamais. Et elle fait état de son désarroi en plébiscitant une aide en méthodologie : *« il faudrait expliquer la méthodologie parce qu'ils partent du principe qu'on sait faire tous les travaux rédactionnels etc… et ça ce n'est pas le cas ! »*

Nous voyons bien ici que des dispositifs de méthodologie, sont nécessaires pour permettre aux bacheliers professionnels de ne pas baisser les bras et donc pour diminuer le taux d'abandon en début d'année. Certains établissements préparant au BTS proposent des dispositifs d'aide méthodologique. C'est le cas pour Kev « *Cette année, on me propose une ½ journée de méthodologie par mois(…) C'est pas mal ça permet de bien comprendre ce qu'on attend de nous* ». C'est également le cas de Rach « *en BTS on a 1h de méthodologie par semaine obligatoire. Ça ne nous sert pas à grand-chose. (…)C'est une prof qui nous apprend à faire des fiches de révision, on a vu qui en faisait et qui n'en faisait pas, pourquoi, les conséquences sur nos notes, si c'était important d'en faire. Il y a plein d'élèves qui s'en fichent, ils n'aiment pas ces cours* ». On perçoit ici deux dispositifs différents. Le premier est un dispositif ciblé visant à expliquer aux étudiants quelles sont les attentes méthodologiques et comment y répondre. Il semble satisfaire Kev et correspondre à ce qui est demandé par Waf. Le second est un dispositif général, sans distinction des besoins des élèves, ne répondant pas à d'autres attentes que de savoir s'organiser. Il ne fait pas sens pour Rach qui ne le considère pas comme efficace.

On peut conclure de ces témoignages que le soutien méthodologique n'est pas systématique en BTS et que trop peu d'étudiants sont accompagnés. On peut également en conclure qu'un atelier méthodologie et sans distinction des besoins, apparaît comme inefficace alors qu'un soutien méthodologique ciblé, répondant à un besoin précis et ponctuel semble plus efficace. Pour autant, la méthodologie devrait être la préoccupation de tout enseignant et on peut espérer que sans attendre la mise en place d'un dispositif ce dernier peut, durant ces cours, travailler de façon différenciée, la méthodologie avec ces élèves.

3. Discussion et analyse réflexive

Avant d'entamer la discussion, rappelons notre question de recherche et nos hypothèses.

Question de recherche :

Les dispositifs inter-degré (bac / post bac) favorisent-ils la réussite des élèves de Bac pro en BTS ?

- ⇨ Hypothèse n° 1 : les dispositifs proposés répondent aux difficultés des élèves de Bac professionnel.
- ⇨ Hypothèse n° 2 : la perception que les enseignants ont des difficultés des élèves de Bac professionnel correspond réellement aux difficultés ressenties par ces élèves.

3-1 Quels enseignements tirer de ce travail d'enquête ?

3.1.1 Les enseignants ont une relativement bonne perception des difficultés des élèves

A travers cette étude, nous pouvons retenir que les enseignants ont plutôt une bonne perception des difficultés des élèves au plan disciplinaire et méthodologique. En effet, nous pouvons constater que les ateliers proposés tel que le soutien disciplinaire en économie/Droit ou la prise de notes ou le soutien méthodologique correspondent aux demandes des étudiants. Ainsi, Jess insiste sur l'intérêt de la prise de notes lors de son témoignage, atelier proposé dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ; ou lorsqu'elle évoque ses difficultés en Économie/Droit « *Je rame* », nous ressentons bien la nécessité de renforcer ce dispositif pour permettre aux étudiants d'être plus à l'aise en BTS.
En revanche, en termes de prise de conscience (du niveau attendu en BTS, du travail à fournir), les témoignages montrent que les dispositifs mis en place ne parviennent pas à mobiliser les élèves ou à faire en sorte qu'ils se projettent dans un avenir proche. Les dispositifs présentés (l'accompagnement personnalisé ou les invitations à témoigner des étudiants de BTS) ne semblent pas suffire à une prise de conscience durable qui impulserait une dynamique de travail plus intense de la part des élèves. On peut en conclure que, dans ce domaine, la perception que les enseignants ont des difficultés des élèves est également bonne puisque les enseignants ressentent le besoin de mettre en place des dispositifs. En revanche, il apparaît que les enseignants sont assez démunis face à ce type de difficultés de leurs élèves. Ceci n'est guère surprenant puisqu'on touche là à un champ de compétence qui est celui de la psychologie (la motivation) qui n'est pas du domaine premier de compétence des enseignants (qui savent pourtant motiver les élèves pour leur discipline). Les enseignants se trouvent assez désarmés pour mettre en place un dispositif susceptible d'assurer une prise de conscience des élèves, suivi d'une motivation durable qui les conduirait à rentrer dans une logique et une intensité de travail différentes de celles qu'ils avaient jusqu'à présent.

Ainsi, un premier élément de réponse à notre question de recherche peut être fourni. Il apparaît que les échanges entre enseignants de lycée professionnel et de BTS, lors des rencontres pédagogiques organisées par les inspecteurs, permettent de mettre en évidence les difficultés réelles des élèves. Cependant mêmes si les enseignants ont connaissance des difficultés des bacheliers professionnels, ils n'ont les compétences que pour répondre à une partie d'entre elles : les difficultés d'ordre méthodologique et disciplinaire.
Cette première conclusion nous conduit à valider l'hypothèse 2 (la perception que les enseignants ont des difficultés des élèves correspond réellement aux difficultés ressenties par les élèves) mais à ne valider que partiellement l'hypothèse 1 (les dispositifs proposés répondent aux difficultés des élèves) car les dispositifs proposés ne portent que trop peu sur la motivation et la prise de conscience.

3.1.2 Les élèves ne comprennent pas toujours le sens et l'objectif des dispositifs

Même si le lycée a beaucoup travaillé dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, nous pouvons noter que les élèves ont des difficultés à identifier les aides qui relèvent de l'objectif bac et celles qui relèvent de l'objectif BTS. Certains ateliers sont clairement étiquetés « orientation post-bac », tels que les mini-stages ou la visite d'anciens élèves mais d'autres ont des objectifs plus flous aux yeux des élèves. Ces derniers ne les identifient pas comme une préparation potentielle pour des études supérieures. En effet, à la question « Vous a-t-on proposé des ateliers au lycée ou en classe de BTS pour vous aider dans la réussite de vos

études en BTS ? », peu d'élèves ont cité spontanément des ateliers, certains ont dû réfléchir quelques secondes avant de répondre. Nous constatons que l'accompagnement personnalisé dans son sens le plus large revient le plus fréquemment en première réponse, ce n'est qu'à la lecture des dispositifs listés que les élèves « se souviennent » avoir eu ces dispositifs sans pour autant faire le lien avec une préparation post bac. Les dispositifs mis en place semblent donc bien souvent apparaître pour les élèves, comme une nébuleuse opaque dans laquelle ils peinent à s'orienter et à se positionner. Ils participent aux différents ateliers sans savoir précisément quel est l'objectif de ces ateliers. Ils ne s'approprient pas, ou mal, les objectifs que l'enseignant décline au début de ces ateliers. Manque de maturité des élèves ? Manque d'implication ? Défaut de visibilité, d'étiquetage clair de ces ateliers ? Notre recherche ne permet pas de répondre à cette question. Tout ce que nous pouvons conclure ici, c'est que les objectifs des différents dispositifs semblent plus clairs pour les enseignants que pour les élèves. Cette seconde conclusion nous conduit à valider l'hypothèse 2 (la perception que les enseignants ont des difficultés des élèves correspond réellement aux difficultés ressenties par les élèves) mais à ne valider que partiellement l'hypothèse 1 (les dispositifs proposés répondent aux difficultés des élèves) car les dispositifs proposés manquent de lisibilité pour les élèves, ce qui ne favorisent pas la structuration de leurs priorités.

3.1.3 Une pondération forte des dispositifs « objectif Bac », relativement aux dispositifs « objectifs BTS »

Comme nous l'avons précisé dans le chapitre deux, l'accompagnement personnalisé est un « Espace de liberté pédagogique pour travailler autrement et répondre aux besoins de l'élève ». C'est ainsi que les lycées professionnels ont mis en place des plages horaires pour proposer aux élèves en difficulté ou non, des ateliers pour les accompagner individuellement entre autre dans la réussite de leur projet professionnel. Lors des entretiens, les étudiants se souviennent avoir bénéficié d'heures d'A.P, comme le souligne Cam « *Je me souviens avoir eu l'histoire-géo pour m'aider à réviser pour le bac, des ateliers aussi en culture générale* ». Jess ajoute « *J'ai eu du soutien en gestion sur les heures d'accompagnement personnalisé* ».Nous voyons bien que des propositions ont été faites au élèves mais l'objectif principal des ces dispositifs reste l'obtention du « sésame » : le baccalauréat. Cam ajoute ainsi « *Au lycée, on parlait plus du bac que du BTS, en Histoire/Géographie, (l'accompagnement personnalisé proposé) c'était pour faire des fiches de révision pour le bac* ». Quant à Chris il se souvient ne pas avoir eu d'atelier proposé « *Et au lycée je me souviens qu'on avait de l'accompagnement personnalisé mais comme j'étais très bon je n'avais rien de proposé* », cela semble confirmer l'objectif principal du lycée, obtenir le baccalauréat. Chris n'avait pas besoin d'aide pour obtenir son diplôme et n'a, de ce fait, pas bénéficier d'ateliers qui auraient pu lui faciliter la transition du Bac Pro vers le BTS. Il apparaît donc que les dispositifs mis en place sont fortement orienté vers le Bac et relativement peu vers le BTS. On en conçoit aisément les raisons : le premier objectif du lycée est de permettre à ses élèves d'accéder au Bac (les lycées sont d'ailleurs classés en fonction de leur valeur ajoutée, qui intègre le taux de réussite au bac). Rien d'illogique donc dans ce comportement. Et beaucoup d'enseignants se disent probablement, qu'au final, une préparation renforcée au bac ne pourra que les aider lorsqu'ils seront en BTS. Si cette hypothèse est juste, on est là dans une logique de bénéfice indirect qui reste à démontrer car les attentes du Bac et du BTS ne sont pas les mêmes.

Cette troisième conclusion nous conduit à nouveau, à ne valider que partiellement l'hypothèse 1 (les dispositifs proposés répondent aux difficultés des élèves) car les dispositifs proposés sont fortement déséquilibrés en faveur de la préparation au Bac. Rien ne peut être conclu ici relativement à l'hypothèse 2 (la perception que les enseignants ont des difficultés des élèves correspond réellement aux difficultés ressenties par les élèves).

3.1.4 La faiblesse des dispositifs proposés en BTS

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, nous pouvons constater que de nombreux dispositifs existent depuis la mise en place de la loi Fioraso; nous ne pouvons pas cependant parler de « généralisation nationale » des dispositifs. En effet, à travers les entretiens menés, nous pouvons découvrir que sur six établissements fréquentés, seule la moitié propose des dispositifs d'aide à la réussite des élèves en BTS. Ainsi, Rach s'est vu proposer une rencontre avec les étudiants de 2ème année « *A la rentrée on a été accueilli par des élèves de 2ème année sur une ½ journée. L'idée était qu'on se familiarise avec le lycée et le BTS. Et puis ils nous ont dit quels profs étaient sympas et tout ça… »*. Il déclare également, nous l'avons dit, qu'il a 1h par semaine de méthodologie obligatoire qui ne lui « sert pas à grand-chose ». Chris indique qu'il peut bénéficier d'aide à la demande à la pause méridienne *« En BTS, on nous propose du soutien tous les midis entre 12h et 13h30 dans certaines matières comme l'anglais et l'informatique. On peut y aller quand on veut et c'est toute l'année (…) »*. Kev, nous l'avons vu a une ½ journée de méthodologie par mois et se dit satisfait de ce dispositif. Quant aux autres étudiants, rien ne leur a été proposé en classe de BTS. Si l'on exclut l'accueil par les étudiants de deuxième année, qui malgré son côté sympathique et utile, ne peut être considéré comme un dispositif de soutien ou d'accompagnement répondant aux besoins des étudiants, il ressort que les dispositifs proposés concernent la méthodologie et le soutien à la demande et ne concerne que 3 étudiants sur les 6 interrogés. On peut donc conclure à une relative faiblesse des dispositifs de soutien et d'accompagnement proposés en BTS. En outre, ces dispositifs ne sont pas spécifiquement destinés aux étudiants de Bac Pro. Cette faiblesse des dispositifs et la non prise en compte des spécificités des étudiants de bac Pro sont probablement à l'origine de la loi Fioraso qui propose (cf. chapitre 2) une voie nouvelle pour les bacheliers professionnels.
Cette quatrième conclusion nous amène, concernant les dispositifs mis en place en BTS, à ne valider aucune de nos deux hypothèses. En effet, la perception que les enseignants ont des difficultés des élèves ne semble pas correspondre réellement aux difficultés ressenties par les élèves (hypothèse 2) et les dispositifs proposés ne semblent pas répondre aux difficultés des élèves de bac Pro (hypothèse 1).

3.1.5 Conclusion sur la question de recherche

Au terme de cette analyse, nous pouvons conclure en deux temps :

- ⇨ Du côté des lycées, nous avons pu observer que la perception que les enseignants ont des difficultés des élèves de Bac professionnel correspond plutôt bien aux difficultés ressenties par ces élèves. Nous pouvons donc valider l'hypothèse 2. En revanche, il apparaît que, malgré cette bonne perception, les dispositifs proposés ne répondent que partiellement aux difficultés des élèves de Bac professionnel. En effet, nous en avons expliqué les différents motifs possibles (priorité au baccalauréat, nébuleuse de l'AP, difficultés de trouver des leviers de motivation…). Nous validons donc partiellement l'hypothèse 1.

- ⇨ Du côté de l'enseignement supérieur (BTS) la perception que les enseignants ont des difficultés des élèves de Bac pro ne correspond que faiblement aux difficultés ressenties par ces élèves. Nous ne validons donc pas l'hypothèse 2. Il apparaît également que les dispositifs proposés ne répondent pas aux difficultés des élèves de Bac pro. Nous ne validons donc pas l'hypothèse 1.

La réponse à la question de recherche : **Les dispositifs inter-degré (bac / post bac) favorisent-ils la réussite des élèves de Bac pro en BTS ?** doit donc être très nuancée. En effet, si nous nous situons du « côté lycée », la réponse à cette question serait plutôt Oui. Nous profiterons de la partie réflexive pour réfléchir aux améliorations qui pourraient être envisagées. Par contre, si nous nous situons du « côté enseignement supérieur », la réponse serait plutôt Non, puisque les témoignages recueillis n'ont permis de valider aucune de nos deux hypothèses.

3-2 Analyse réflexive

3.2.1 Les dispositifs dans mon établissement

Enseignante en lycée professionnel, je travaille en équipe depuis maintenant plusieurs années sur la mise en place de l'accompagnement personnalisé dans mon établissement. C'est avec la volonté de l'équipe éducative sous la responsabilité du coordonateur académique, qui est un de nos collègues, que nous avons pu proposer une organisation solide et efficace au sein du lycée. C'est dans ce cadre que les élèves se voient proposer de l'accompagnement personnalisé une fois par semaine, le lundi pour les classes de 2nde, le mardi, pour les premières et le jeudi pour les Terminales. Les heures sont « en barrette », c'est-à-dire que toutes les classes d'un même niveau sont sur le même créneau horaire dans le but de pouvoir mélanger les élèves en petits groupes de travail. Les élèves ont la possibilité d'assister à différents ateliers dans l'année, un par périodes, réparties entre chaque vacance scolaires. Les objectifs sont différents selon le niveau, cela commence par de la méthodologie en 2nde pour ensuite évoluer vers du disciplinaire ou du culturel pour enfin finir sur la préparation bac ou post-bac. Des réunions d'harmonisation par niveau sont fréquentes et sont dirigées par des coordonateurs pour chaque niveau afin d'en optimiser l'organisation. Aucun élève se retrouve sans atelier proposé sur ces plages horaires, ce depuis deux ans car nous nous avons constaté que certains se sentaient « exclus » du dispositif comme le souligne Chris qui explique que comme il était « bon », on ne lui proposait rien ; d'autres le ressentaient comme « une punition », ils avaient une heure de plus que les autres… Pour finir, le lycée a choisi d'imposer à tous une heure d'accompagnement personnalisé placée sur un créneau entre deux heures de cours classiques, c'est-à-dire de 10h30 à 11h30 afin de ne pas tenter certains élèves de « sécher l'A.P », ce qui est plus facile à faire lorsque cette heure est placée en fin de matinée ou d'après-midi. En effet, comme nous l'avons vu dans la troisième partie, la prise de conscience des élèves est difficile, ces derniers n'ont pas conscience de leur besoins et trouvent ces heures sans grand intérêt, ne voient pas à « quoi ça sert » et préfèrent ne pas s'y rendre.

3.2.2 Propositions d'amélioration des dispositifs en place

Après avoir échangé avec mes collègues sur le sujet de mon mémoire, le point principal qui a fait débat est la prise de conscience tardive des élèves. En effet, ce n'est qu'une fois partis du lycée qu'ils prennent conscience de la nécessité de travailler à la maison, de suivre les cours correctement etc… La majorité des élèves interrogés qui étaient d'ailleurs dans mon établissement, conseillent aujourd'hui aux « nouveaux » de travailler plus, mais ce n'est

qu'une fois confrontés à la réalité qu'ils le réalisent. Alors comment faire pour les aider à prendre conscience du travail à fournir pour réussir ?
Si nous estimons que les enseignants des BTS ont leur rôle à jouer pour aider nos bacheliers professionnels à réussir, nous avons aussi le sentiment que le goût pour le travail s'obtient par le travail par lui-même. Nous avons souvent entendu par des formateurs, des inspecteurs, des auteurs que les élèves qui arrivent en lycée professionnel sont des élèves « cassés » par les années collège et qu'ils ont besoin de retrouver confiance en eux mais qu'ils avaient une capacité de mise au travail réduite. Nous nous sommes vu conseillés alors de limiter la taille des textes à lire, de varier les méthodes pour éviter la lassitude des élèves, d'éviter de trop les faire écrire pour ne pas les écœurer de l'école plus qu'ils ne le sont déjà. Nous, j'ai, appliqué ces conseils, évité de donner des devoirs, limité le travail demandé afin de leur redonner goût à l'école et je pense que dans l'ensemble c'est une réussite, mais sommes nous allés trop loin ? C'est la question que nous nous posons aujourd'hui. Nous avons alors décidé de réintégrer la notion « travail » à travers des devoirs maison, des exigences un peu plus élevées sur le travail à fournir, dans l'objectif que la « marche post-bac » soit plus facile à franchir, qu'ils prennent conscience que seul le travail est la clé de la réussite.
De plus, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, des « mini-stages » peuvent être mis en place pour immerger l'élève dans une classe de BTS afin qu'il mesure la réalité des études post-bac. Ce dispositif n'est pas encore assez étendu, en particulier dans notre lycée, non par un manque de volonté ou de conviction mais pour des raisons de difficulté de mise en place et de communication entre enseignants et établissements. En effet, lors de la rencontre annuelle entre enseignants de lycée professionnel et de BTS, l'idée de faire des mini-stages est très bien accueillie, mais une fois cette rencontre passée, chacun revient à ses contraintes et à son organisation et il devient très difficile de trouver des créneaux en commun. J'avoue avoir essayé et avoir vite laissé tomber car nous ne trouvions pas de solution. Peut-être qu'une personne de l'établissement pourrait être désignée pour jouer le rôle d'interlocuteur privilégié pour organiser ces « mini-stages » et créer des partenariats entre établissements ? Le chef des travaux semble être le plus adapté pour ce rôle avec l'aide d'enseignants mais les tâches de chacun sont déjà tellement nombreuses…

Pour finir, nous avons aussi réfléchit à l'organisation de l'accompagnement personnalisé au sein de notre lycée, nous sommes après plusieurs années de tâtonnement, satisfaits. Nous avons tiré des bilans années après années afin d'optimiser nos ateliers proposés mais cela reste toujours perfectible en ce qui concerne la préparation post-bac. Il faut maintenant prendre en compte que le lycée professionnel n'a plus pour vocation principale l'insertion professionnelle mais bel et bien la poursuite d'études. Il faudrait ainsi revoir le temps passé sur « l'objectif bac » pour proposer plus de dispositifs « prépa post-bac ». Mais avant il va falloir travailler sur le sens donné à nos ateliers afin que les élèves comprennent « à quoi ça sert ? », pour qu'ils comprennent enfin que ces heures qui leur sont dédiées, le sont pour préparer leur futur.

Nous venons de voir dans ce troisième chapitre que si certains dispositifs sont proposés pour aider les bacheliers professionnels, nous sommes encore loin d'une solution optimale pour tous les étudiants. En effet, d'une manière générale, encore trop peu de nouveaux étudiants se voient offrir de l'aide ou un accompagnement, ce qui comme nous l'avons vu, permettrait au moins de limiter les départs précoces ; à défaut d'avoir le diplôme, ils auront au moins fait deux années pleines d'études post-bac. Reste la difficulté majeure de la prise de conscience des élèves sur le travail à fournir pour réussir, qui semble énigmatique.

CONCLUSION

Les diplômés ont un accès plus fréquent à l'emploi, un emploi plus stable et plus souvent un temps plein, une catégorie sociale plus élevée. C'est la raison pour laquelle il faut continuer à travailler sur l'encadrement de nos élèves professionnels afin de leur permettre de poursuivre leurs études. Des propositions sont faites dans ce sens, comme l'expérimentation de nouveaux diplômes. Après avoir analysé les entretiens et essayé d'en tirer des enseignements, nous pouvons nous interroger sur la pertinence de la mise en place d'une mise à niveau et d'un diplôme spécifique post-bac pour les bacheliers professionnels.

Tout d'abord, il ressort de ces entretiens que ce serait plutôt une bonne idée ; en tout cas, c'est ce qui ressort de nos observations dans la troisième partie de ce mémoire. Si des dispositifs sont mis en place en BTS pour aider les nouveaux étudiants susceptibles de rencontrer des difficultés, aucun d'entre eux n'est spécifique aux bacheliers professionnels ; les dispositifs sont donc ouverts à tous les publics. Peut-on alors en déduire que les bacheliers professionnels ne sont pas les seuls à avoir des difficultés post-bac ? Quel serait l'intérêt alors de créer une mise à niveau uniquement pour les bacheliers professionnels ? Est-ce que le souci de réussite aux études post-bac n'est pas une question de génération nouvelle et de méthodes de travail à revoir et non de l'origine scolaire des étudiants ? Une mise à niveau est peut-être nécessaire pour un profil d'élève qui a besoin de temps pour se préparer aux études post-bac, les élèves issus de bac général et technologique, sont-ils tous prêts pour poursuivre et réussir leurs études ? Certains d'entre eux auraient peut-être aussi besoin de cette année supplémentaire…Les MAN expérimentées dans certains établissements prennent en compte ces difficultés et acceptent des élèves venant aussi bien de lycée professionnel que technologique, ceci étant facile à mettre en place lorsque la formation est proposée dans un lycée des métiers, le recrutement peut alors se faire en interne.

Il faut ajouter aussi le témoignage de Jess qui parle de l'intérêt de la mixité de sa classe de BTS, «*Ma voisine de classe vient de Bac E.S et elle a fait une année de fac, du coup quand je rame en Éco/Droit, elle m'explique et à l'inverse en gestion c'est moi qui l'aide…C'est super d'avoir de l'entraide* », ainsi nous pouvons réfléchir sur l'intérêt de créer un diplôme post-bac pour les bacheliers professionnels. La mixité a depuis longtemps fait ses preuves dans tous les domaines et l'enseignement n'y échappe pas. Il semble évident qu'un échange de compétences et un travail d'équipe permet une meilleure efficacité, l'exemple de Jessica illustre parfaitement ce fait. Cependant, ces échanges restent difficiles à mettre en place et restent sur la base du volontariat des étudiants et des affinités créées. L'enseignant peut alors essayer d'encourager les étudiants à travailler ensemble mais ça ne fonctionne pas toujours. L'une des facilités seraient alors de mettre tous les bacheliers professionnels dans une même section, auront-ils pour autant tous les mêmes besoins ? Nous pouvons encore penser que nous mettons les élèves professionnels à part des « autres ». Mais nous pensons que l'enjeu en vaut la peine, ce n'est qu'en « essayant » que l'on arrivera à mieux encadrer les lycées professionnels qui se lancent dans les études supérieures. Proposer un diplôme supérieur spécifique pour les bacheliers professionnels pourrait donc être une bonne solution à condition que ce dernier soit créé en collaboration avec le secteur privé afin qu'il soit reconnu dans le monde du travail.

BIBLIOGRAPHIE

- **Amiel Michel et Ali Hosni** (2011, Décembre), « Le lycée, entre collège et supérieur ». Cahier pédagogique. N°493
- **Bourdieu Pierre** (1966), « L'école conservatrice : Les inégalités devant l'école et devant la culture », Revue Française de sociologie, Vol.7 ; p 325-347
- **Beaupère Nathalie, Chalumeau Lucile, Gury Nicolas & Hugrée Cédric** (2007). *L'abandon des études supérieures : Rapport réalisé pour l'OVE*. Paris : La Documentation française.
- **Beaupère Nathalie & Boudesseul** Gérard (2009). *Sortir sans diplôme de l'Université - Comprendre les parcours d'étudiants « décrocheurs »*. Paris : La Documentation française.
- **Dagot Céline, Dassié Véronique** (2014), « L'injonction au projet chez les jeunes en baccalauréat professionnel : entre soumission et prise en main fragile de son destin », *Formation emploi* 4/2014 (n° 128), p. 7-29
- **De Gaudemar Jean Paul** (2012), « Construire le nouveau lycée : reconstruire le lien entre lycée et enseignement supérieur », « De Bac -3 à Bac +3 ». Revue trimestrielle de l'association française des Administrations de l'Education (AFAE).
- **Dubet François, Filâtre Daniel & Merrien François-Xavier *et al.*** (1994). *Université et villes*. Paris : L'Harmattan
- **Endrizzi Laure** (2013), **«** Les lycées, à la croisée de tous les parcours ». Dossier de veille de l'IFE, n°88, Décembre. Lyon
- **Endrizzi Laure** (2010), « Réussir l'entrée dans l'enseignement supérieur ». Dossier d'actualité Veille et Analyse (VST), n° 59, décembre.
- **Florent Fremigacci et al** (2013), « L'accès à l'emploi après un CAP ou un baccalauréat professionnel : une évaluation expérimentale dans deux secteurs d'activité », Revue d'économie politique (vol.123), p 353-375
- **Jellab Aziz (2015)** « Apprendre un métier ou poursuivre ses études ? Les élèves de lycée professionnel face à la réforme du bac pro trois ans » ; p 79-99 Revue Française de science sociale
- **Joseph Olivier, Lopez Alberto & Ryk Florence** (2008). « Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture ». *Bref*, n° 248.
- **Kirsh Jean-Louis, Françoise Kogut-Kubiak** (2010), « Vingt ans de Bac pro : un essor marqué par la diversité ». Céreq. N°270
- **Moullet Stéphanie** (2005), « Après le bac professionnel ou technologique : la poursuite d'études jusqu'à bac + 2 et sa rentabilité salariale en début de vie active », Economie et Statistique n°388-389 ; p15-36.
- **Orange Sophie** (2009), « Une poursuite d'études accompagnée », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoir*, p 53-67.
- **Orange Sophie** (2010), « Le choix du BTS. Entre construction et encadrement des aspirations des bacheliers d'origine populaire», *Actes de la recherche en sciences sociales*3/2010 (n° 183), p. 32-47
- **Orange Sophie** (2010), « L'autre enseignement supérieur. Les BTS et la gestion des aspirations scolaires », Presse Universitaire de France, coll. « Education et société ».
- **Péan Sylvaine** (2012), « Les bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur », Note d'information, Enseignement Supérieur et Recherche.12.04.

- **Pitte Jean-Robert** (2012), S'orienter au lycée et dans l'enseignement supérieur », « De Bac -3 à Bac +3 ». Revue trimestrielle de l'association française des Administrations de l'Education (AFAE).
- **Rage Michel** (2012), « La réforme de la voie professionnelle, état des lieux et perspectives », « De Bac -3 à Bac +3 ». Revue trimestrielle de l'association française des Administrations de l'Education (AFAE).
- **Romainville Marc** (2000). *L'échec dans l'université de masse*. Paris : L'Harmattan.
- **Taillard Philippe** (2013), « Quand les enseignants collaborent-Construire une passerelle bac pro-BTS », revue technologique, n°188.

SITOGRAPHIE

- **Site Académique de Nancy-Metz** : Pôle académique de soutien à l'innovation
http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?mot235

- **Expérithèque** : bibliothèque nationale des innovations
C'est la bibliothèque nationale des innovations et expérimentations pédagogiques engagées (terminées ou toujours en cours) dans les écoles et établissements scolaire.
http://eduscol.education.fr/experitheque/carte.php

- **Centre de ressources en Économie-Gestion CREG**
http://www.creg.ac-versailles.fr/

- **Sites Ministériels**
http://www.education.gouv.fr/
http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

- **Site Académie de Grenoble**
http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/

- **Site Académie de Versailles**
http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_240954/liaison-bac-pro-bts-recommandations-et-experiences-pour-lenseignement-dans-les-filieres-tertiaires

- **Café Pédagogique**
http://www.cafepedagogique.net/Pages/Accueil.aspx

- **Onisep**
http://www.onisep.fr/

ANNEXES

Annexe n°1 : L'orientation en section Professionnelle
Annexe n°2 : Guide d'entretien
Annexe n°3 : Reprise écrite des entretiens
Annexe n°4 : Exemple d'atelier d'orientation active proposé par l'ONISEP

ANNEXE N°1 : L'orientation en section Professionnelle

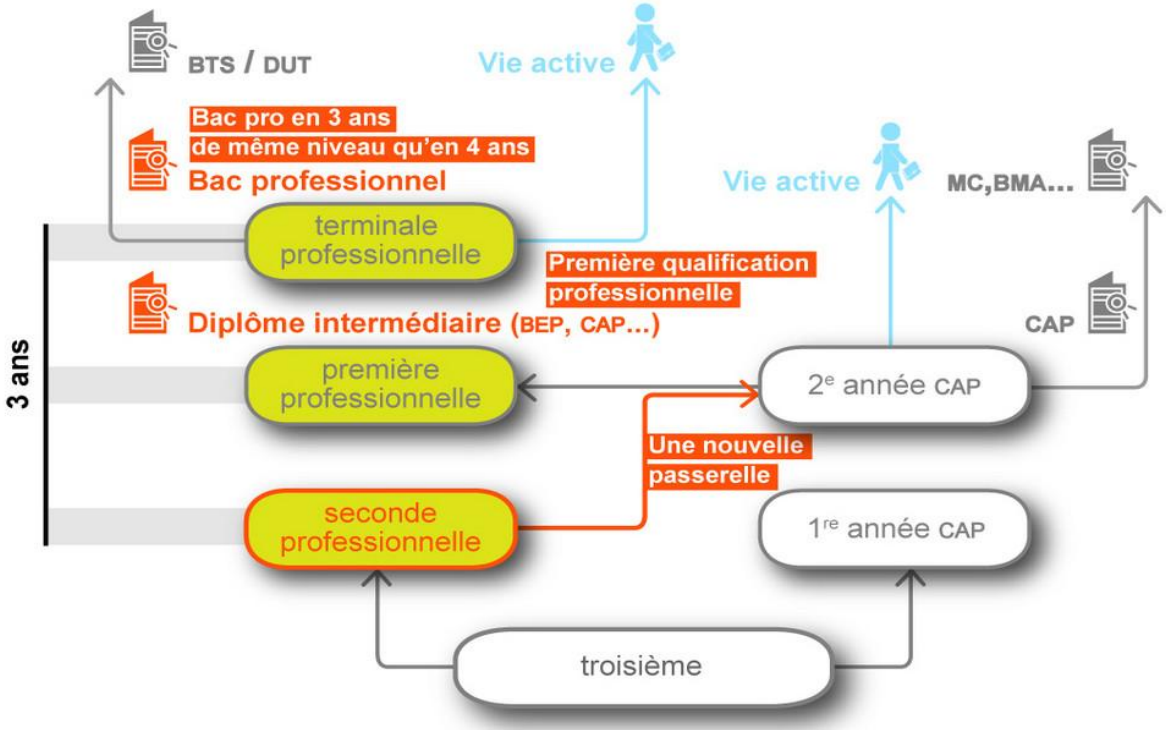

ANNEXE N°2 : Guide d'entretien

Guide d'entretien téléphonique de l'enquête qualitative		
INTRODUCTION		Bonjour, je suis étudiante en Master 2ème année Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Je réalise un mémoire professionnel dont le but est de trouver des moyens pour aider votre progression en BTS. Cet entretien durera environ 20 minutes et sera sous la forme d'un échange dans lequel il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Mon objectif est de vous donner la parole pour vous permettre d'exprimer votre opinion, votre ressenti sur vos études en BTS.
Thèmes	**Sous-Thème**	**Questions**
Profil de l'étudiant	Renseignements généraux	**1.** Sexe : **2.** Age :
	Formation et établissement d'origine	**3.** Dans quel établissement étiez-vous l'année dernière ? **4.** Dans quelle section étiez-vous ? **5.** Avez-vous obtenu votre baccalauréat avec une mention ? Si oui, laquelle ?
	Type d'établissement	**6.** Dans quel établissement êtes-vous inscrit actuellement?
	Domaine d'études	**7.** Dans quelle section de BTS ?
	Ancienneté	**8.** En 1ère ou 2ème année de BTS ?
	Profil scolaire	**9.** Comment décririez-vous vos années collège et lycée ? **10.** Quel type d'élève étiez-vous ? Au Collège ? Puis au lycée ?
Raison de la poursuite d'études	Motivation/freins	**11.** A quel moment de votre scolarité avez-vous décidé de poursuivre en BTS ? Qu'est-ce qui vous a décidé ? **12.** Quelles sont les raisons pour lesquelles vous souhaitiez poursuivre vos études ?
	Résultats APB	**13.** Avez-vous obtenu l'un de vos trois premiers vœux demandés sur APB? □ *Faire préciser : le numéro de vœu obtenu* **14.** Pourquoi ces choix ?
Sentiment de l'étudiant sur sa scolarité	Stabilité de l'orientation	**15.** Etes-vous globalement satisfait de votre scolarité en BTS ? □ *Faire préciser : dire pourquoi*
	Décrochage	**16.** Avez-vous pensé, depuis le début de l'année, à abandonner la formation ? si oui, à quels moments et pourquoi ?
Quels changements entre le parcours professionnel et le BTS ?	Observations de l'étudiant	**17.** Avez-vous ressenti une différence entre le lycée et le BTS ? □ *Faire préciser : en terme de méthode de travail, de niveau, de rythme, de relations aux enseignants…*
	Difficultés rencontrées	**18.** Rencontrez-vous des difficultés en BTS ? si oui, lesquelles ? **19.** Pensez-vous avoir été bien préparé à ce que vous faites (ou devez faire) en BTS ?
Dispositifs rencontrés	Ateliers rencontrés (sans suggestion pour éviter d'influencer l'étudiant sur ses réponses spontanées)	**20.** Vous a-t-on proposé des ateliers, au lycée ou en classe de BTS, pour vous aider dans la réussite de vos études en BTS ? □ *Faire préciser : citez les ateliers et préciser si l'atelier était positionné en lycée ou en BTS.* □ *Relance : êtes-vous satisfait de ces dispositifs ? Expliquer pourquoi ?*

	(à demander uniquement si l'élève reste sans réponse à la question précédente, laisser parler l'élève) Ateliers proposés	**21.** Parmi les dispositifs suivant quels sont ceux qui vous ont été proposés ? ☐ *Faire préciser : Préciser si l'atelier était positionné en lycée ou en BTS.* ⇨ Visite d'enseignants et étudiants en BTS ⇨ Mini stages d'immersion ⇨ Tutorat par un professeur ou un étudiant ⇨ Atelier sur la prise de note et la mémorisation ⇨ Accueil différencié en 1ère année de BTS ⇨ Renforcement disciplinaire en Eco/Droit ⇨ Renforcement disciplinaire en Culture générale et Langues ☐ *Relance : êtes-vous satisfait de ces dispositifs ? Pourquoi ?*
	Objectifs	**22.** Quels sont les bénéfices obtenus par les différents dispositifs rencontrés ? : (à lister uniquement si l'élève reste sans réponse) ⇨ D'avoir une meilleure connaissance des études supérieures et de leurs enjeux ⇨ D'être mieux préparé pour la rentrée en BTS ⇨ D'avoir une prise de conscience sur le quotidien d'un étudiant en BTS ⇨ D'être motivé à persévérer en BTS malgré les difficultés ⇨ D'améliorer votre niveau pour réussir en BTS ⇨ D'approfondir des notions vues au lycée ⇨ D'être plus autonome dans votre scolarité ⇨ D'avoir une écoute personnalisée de vos besoins ☐ *Faire préciser : les ateliers qui ont permis d'atteindre ces objectifs*
	Ateliers qu'aurait souhaité avoir l'étudiant dans le cas où rien ne lui a été proposé	**23.** Qu'est-ce qui selon vous serait utile pour permettre aux élèves de baccalauréat professionnel de réussir dans leur poursuite d'étude ? ☐ *Faire préciser : Préciser à quel moment de la scolarité* **24.** Et pour vous, qu'auriez-vous souhaité avoir comme accompagnement pour vous permettre de réussir dans votre poursuite d'études ? ☐ *Faire préciser : Préciser à quel moment de la scolarité*
Ouvertures		**25.** Avant de conclure cet entretien, y a-t-il d'autres choses que vous aimeriez rajouter quant à ces dispositifs ?
Conclusion		Remercier l'étudiant pour sa participation.

ANNEXE N°3 : Reprise écrite des entretiens

Entretien avec Rach

- **Quel est ton âge ?** *20 ans*
- **Dans quel établissement étais-tu l'année dernière et dans quelle filière ?** *Dans le Lycée Professionnel Louis Dardenne à Vanves en bac pro commerce.*
- **As-tu obtenu ton bac avec une mention ?** *Non, malheureusement.*
- **Dans quel établissement es-tu cette année ?** *Je suis dans le lycée Privé Carcado Saisseval Paris 6.*
- **Dans quel BTS es-tu ?** *BTS MUC en 1ère année.*
- **Comment décrirais-tu tes années collège ?** *Ce n'était pas vraiment terrible car j'avais tout le temps des mauvaises notes, je ne réussissais pas forcément les cours.*
- **Dans des matières en particulier ?** *Non dans toutes les matières.*
- **Parce que c'était difficile ou parce que tu ne travaillais pas assez ?** *Euh…les deux.*
- **Une fois, arrivé au lycée, est-ce que tes résultats se sont améliorés ?** *Euh…c'était mieux, je réussissais plus les cours, je comprenais mieux…du coup, c'était un peu mieux.*
- **Est-ce que le fait d'avoir de meilleurs résultats t'encourageait à fournir plus de travail personnel ?** *Oui je travaillais beaucoup plus qu'au collège.*
- **Si tu devais te décrire comme élève, que dirais-tu ? (l'élève ne sait pas quoi répondre…) Que dit-on de toi lors des conseils, sur les bulletins ?** *Je suis plutôt un élève sérieux et timide, qui est moyen, qui n'a pas trop de mauvaises notes.*
- **Quelles sont les raisons qui t'ont poussé à aller en Bac Pro ?** *Je n'avais pas le choix, je voulais aller en général mais mes notes ne me le permettaient pas.*
- **Tu voulais aller en général pour un projet précis ?** *Euh…non je trouvais qu'en pro c'était un peu mal vu, du coup je préférais aller en général.*
- **A quel moment as-tu décidé de poursuivre tes études en BTS ?** *Ben, depuis toujours, de toute façon je voulais continuer après le bac. Donc c'était plutôt à la fin du collège.*
- **Est-ce que tes professeurs de collège t'ont dit que tu pouvais continuer tes études après un bac pro ?** *Ben non, justement ils m'ont dit que je ne pouvais pas continuer après le bac.*
- **Du coup, quand as-tu découvert que c'était possible ?** *Au lycée, à la rentrée en seconde lors des journées « rentrée », par mon professeur principal.*
- **Qu'est-ce qui t'a motivé à poursuivre tes études ?** *Je pense que plus on a des diplômes, plus on fait des études, plus on a de l'avenir plus on a un poste correct avec des responsabilités.*
- **Après le BTS, veux-tu continuer tes études ?** *Ben ouais, je voudrais aller en licence pro si c'est possible…mais je ne sais pas laquelle.*
- **En as-tu parlé avec tes profs de BTS ?** *Non pas encore.*
- **Vous a-t-on parlé des licences pro à la rentrée ?** *Ils en ont un peu parlé…*
- **As-tu obtenu l'un de tes 3 premiers vœux sur APB ?** *Je ne crois pas…il me semble que c'était mon 6ème vœux.*
- **Les vœux avant celui là étaient tous des BTS MUC ? Ou tu avais demandé autre chose ?** *C'était tous des BTS MUC en lycée privé et public…ils étaient classés en choix géographiques.*
- **Es-tu globalement satisfait de ta scolarité en BTS ?** *Oui car je pensais que je réussirai un peu moins…je réussis à avoir des notes correctes, la moyenne quoi, j'ai 10.25 de moyenne générale. Je pensais avoir 8 ou 9.*
- **As-tu pensé depuis le début de l'année à abandonner ?** *Oui, j'y ai pensé au mois de septembre.*
- **Pourquoi ?** *C'est dur au début, toutes mes notes étaient en dessous de la matière, du coup ça me décourageait beaucoup, je me disais je dois réussir… j'ai réussi à augmenter un peu mes notes pour avoir 10.*

- **Qu'est-ce que tu trouvais dur ?** *Je trouvais que les profs notaient dur, presque dans toutes les matières on nous demande de rédiger, rédiger et je n'aime pas ça, je suis mauvais en orthographe…Les profs n'aiment pas trop ça…*
- **On vous enlève des points pour les fautes ?** *Non, mais les profs font des réflexions devant tout le monde, ils nous critiquent et c'est gênant…c'est arrivé à plusieurs reprises mais ça va mieux.*
- **Quelles sont les raisons qui t'ont poussé à persévérer ?** *J'ai réfléchi, j'ai passé plusieurs années à l'école alors démissionner aurait tout gâché…alors, j'y suis, j'y reste.*
- **As-tu ressenti une différence entre le lycée et le BTS ?** *Oui je trouve que le niveau de BTS est largement au dessus du lycée, c'est plus difficile, les cours sont plus intenses, différents, on doit être plus autonome, on doit travailler beaucoup plus à la maison.*
- **On vous donne beaucoup de travail ?** *Oui et c'est souvent des dissertations.*
- **Qu'en est-il de tes relations avec tes professeurs ?** *J'avais l'impression qu'ils ne m'aimaient pas, ils n'étaient pas très sympathiques, mais vu le conseil de classe qui vient de se dérouler, ça va mieux.*
- **C'est-à-dire ?** *Je suis passé devant tous les profs au conseil, je me suis rendu compte que les profs étaient plutôt sympas et qu'ils n'avaient rien à me reprocher. J'ai senti qu'ils me comprenaient un peu mieux, ils ont vu que j'avais des soucis en français, je me suis senti mieux compris.*
- **Penses-tu avoir été bien préparé au lycée pour ton entrée en BTS ?** *Oui assez bien…mais il aurait fallu quelques informations supplémentaires.*
- **Est-ce qu'on t-a proposé des ateliers pour t'aider à réussir en BTS ? Au lycée ou en BTS ?** *Au lycée, on m'a proposé de l'accompagnement personnalisé, un soutien en maths, en langues et français. Et puis en BTS on a 1h de méthodologie obligatoire. Ça ne nous sert pas à grand-chose.*
- **C'est-à-dire ?** *C'est une prof qui nous apprend à faire des fiches de révision, on a vu qui en faisait et qui n'en faisait pas, pourquoi, les conséquences sur nos notes, si c'était important d'en faire. Il y a plein d'élèves qui s'en fichent, ils n'aiment pas ces cours.*
- **Avez-vous fait d'autres choses ?** *Non, que les fiches de révision.*
- **Penses-tu à d'autres ateliers ?** *Non*
- **Parmi les dispositifs suivant quels sont ceux qui t'ont été proposés ? (L'élève écoute les dispositifs cités et interromps la liste)** *Ah si, je me souviens avoir vu d'anciens élèves qui étaient en BTS venir nous voir quand j'étais en première.*
- **Et alors qu'en as-tu pensé ?** *Ben c'était bien pour nous montrer la réalité du BTS mais ça décourageait un peu.*
- **Pourquoi ?** *Parce que les élèves nous disaient que c'était dur, ça donnait pas trop envie…*
- **Et pourtant tu as voulu en BTS ?** *Ben oui.*
- **Autre chose ?** *Oui j'ai eu une sorte de tutorat en début d'année.*
- **Tu peux expliquer un peu ?** *A la rentrée ont a été accueilli par des élèves de 2ème année sur une ½ journée. L'idée était qu'on se familiarise avec le lycée et le BTS. Et puis ils nous ont dit quels profs étaient sympas et tout ça…*
- **Est-ce que ça t'a aidé pour la poursuite de tes études en BTS ?** *Bah non pas trop, c'était sympa, ça m'a permis d'être un peu moins stressé le premier jour mais c'est tout.*
- **Avez-vous revu les 2èmes années de BTS par la suite ?** *Non, on les croise devant le lycée mais ils nous adressent pas la parole.*
- **Tout à l'heure tu m'as parlé de soutien au lycée dans certaine matières comme les maths et le français, est-ce que ça t'a aidé à améliorer tes résultats** *? Ben non pas trop car on faisait la même chose que ce qu'on faisait en classe.*
- **Quelle proposition pourrais-tu faire pour aider les élèves qui viennent de bac pro à réussir en BTS** *? En fait, il faudrait qu'on soit mieux préparés en Eco/droit. Parce qu'en BTS on va plus en profondeur sur les sujets, alors qu'au lycée on n'a pas de vraies définitions.*
- **C'est-à-dire de vraies définitions** *? Ben en fait il faudrait plus d'explications aller jusqu'au bout des choses pour pas qu'on soit trop perdus en BTS. En plus on nous demande de rédiger…beaucoup et ce n'est pas le cas au lycée.*

- **A quelle période voudrais-tu que les professeurs de lycée commencent à changer leurs méthodes en Eco/Droit ?** *Ben je ne sais pas moi…en fin de Terminale, ce serait bien.*
- **As-tu des choses à ajouter** *? Non pas vraiment.*
- **Puis-je te poser une dernière question ?** *Oui, bien sûr.*
- **Comment vois-tu les mois à venir en BTS ?** *Je sais que ça va être compliqué, les profs nous ont dit que ça allait être de plus en plus dur... Mais je reste optimiste, je peux rester moyen jusqu'à la fin…*
- **Après tout pour avoir ton BTS, il te faut 10 de moyenne !** *C'est ça (l'élève rigole), je sais que je peux y arriver, en plus j'ai eu 20/20 en notation de stage alors ça m'encourage à continuer.*
- **Je te remercie pour toutes ces réponses et pour le temps que tu m'as accordé, j'attends de tes nouvelles dans les mois à venir pour savoir comment ça se passe, d'accord ?** *Très bien Madame, à bientôt.*
- **A bientôt.**

Entretien avec Kév

- **Quel est ton âge ?** *20 ans*
- **Dans quel établissement étais-tu l'année dernière et dans quelle filière ?** *Il y a deux ans j'étais au lycée Professionnel Louis Dardenne à Vanves en bac pro commerce. L'année dernière au lycée Marie Curie à Versailles en BTS MUC 1ère année, j'ai abandonné au bout de 4 mois.*
- **As-tu obtenu ton bac avec une mention ?** *oui mention Bien.*
- **Dans quel établissement es-tu cette année ?** *J'ai redoublé en 1ère année de BTS MUC mais en alternance dans le centre de formation ISCV à Levallois-Perret.*
- **Dans quel BTS es-tu ?** *BTS MUC en 1ère année.*
- **Comment décrirais-tu tes années collège ?** *Je ne travaillais pas beaucoup à la maison, mais comme j'écoutais en classe, j'avais une bonne mémoire et donc des bonnes notes. Je voulais aller en 2nde générale mais mes profs m'ont conseillé d'aller en pro.*
- **Pourquoi ce conseil alors que tes notes étaient correctes ?** *ils pensaient que c'était mieux pour moi car je ne travaillais pas à la maison et ils pensaient que ce serait plus facile pour moi. J'ai donc choisi d'aller en bac commerce parce que j'aime bien ça.*
- **Et au lycée ?** *Je ne travaillais pas forcément beaucoup plus mais j'ai continué à écouter en cours j'ai plus de facilités comme ça. Mes notes sont devenues meilleures au lycée parce que j'aimais les matières professionnelles.*
- **A quel moment as-tu décidé de poursuivre tes études en BTS ?** *J'ai beaucoup hésité, au collège je n'en savais rien…je pense que je me suis décidé en Terminale. Je ne pensais pas faire toutes mes études dans le commerce mais comme j'aime ça…*
- **Est-ce que tes professeurs de collège t'ont dit que tu pouvais continuer tes études après un bac pro ?** *oui, ils m'avaient dit que je pourrais poursuivre mes études mais ils ne m'avaient pas parlé de BTS spécialement…*
- **Qu'est-ce qui t'a motivé à poursuivre tes études ?** *Ben j'adore le commerce, ça me motive, j'ai envie d'apprendre, de me spécialiser dans le commerce.*
- **Penses-tu toujours apprendre des choses nouvelles dans le commerce après 3 ans de bac pro commerce ?** *ah oui…surtout en alternance car en initial c'était des pavés qu'on nous donnait, on notait, on notait et je n'enregistrais pas ; alors qu'en alternance on va dans le vif du sujet, c'est beaucoup plus intéressant.*
- **As-tu obtenu l'un de tes 3 premiers vœux sur APB ?** *Non, c'était le 5ème.*
- **Les vœux avant celui là étaient tous des BTS MUC ? Ou tu avais demandé autre chose ?** *En fait, le premier était un MUC mais je n'ai pas eu de réponse ; le 2ème était un BTS profession*

immobilière dans lequel j'avais été accepté mais j'ai refusé car j'avais réfléchi entre temps et je voulais vraiment faire un MUC, le 3ème NRC et après je sais plus…

- **Tu me semblais bien indécis ? Tu n'avais pas de projet « fixé » au moment de l'inscription sur APB** *? Ben je voulais rester dans le commerce mais je savais pas trop… ouais j'étais indécis…mais au moment des résultats d'APB j'étais décidé, je voulais un MUC, j'ai annulé la profession immobilière pour aller en MUC.*
- **Est-ce que l'on peut dire que les 3 mois entre l'inscription et les résultats sur APB t'ont permis d'affiner ton choix d'orientation ?** *Ouais exactement.*
- **Es-tu globalement satisfait de ta scolarité en BTS ?** *En fait en BTS initial donc l'année dernière, j'ai trouvé les cours très chargés, je ne me sentais pas à ma place dans la classe, j'avais l'impression d'avoir été pris pour des raisons de « quota », ils avaient un quota de bac pro à prendre alors ils m'ont pris…je pense qu'ils m'ont pris aussi parce que j'avais eu la mention bien au bac…je ne me sentais vraiment pas à l'aise…c'est lourd en fait ils nous apprennent trop de choses d'un coup et pas toujours utiles…alors qu'en alternance, ils nous apprennent le plus important et on détaille pas trop, on va directement au but pour apprendre les choses essentielles.*
- **Quand tu dis que tu ne te sentais pas à ta place, c'était par rapport à quoi ? à qui ?** *L'enseignement…les profs j'avais l'impression que même eux ils ne comprenaient pas ce qu'ils disaient…et les élèves venaient tous de BAC STMG ou de BAC S, habitués à travailler alors que moi je ne faisais pas grand-chose chez moi. Surtout les Bac S, c'est des fous du travail ! c'était les meilleurs dans les matières générales et en plus ils captent vite…*
- **Combien étiez-vous d'étudiants issus de bac pro ?** *Environ 5 élèves*
- **As-tu pensé depuis le début de l'année à abandonner ?** *En fait j'ai démissionné sur ma première année au bout de 4 mois car ça n'allait vraiment pas…je ne me sentais pas à ma place, j'avais des difficultés dans quelques matières, la classe était nulle, les profs pas terribles, j'ai décidé d'arrêter et de chercher un travail en attendant de trouver une place en alternance toujours en BTS MUC. J'ai trouvé un travail chez Marks and Spencer en CDD puis en CDI.*
- **Comment as-tu réussi à reprendre tes études en BTS alors** *? ben en fait j'ai découvert que deux vendeurs du point de vente étaient en alternance, du coup j'ai posé la question à mon manager et il m'a dit oui. Du coup, j'ai recommencé une première année de BTS MUC en alternance au mois de septembre 2015 chez Marks and spencer, et ça se passe vachement mieux que l'année dernière !*
- **Tu parlais tout à l'heure de difficultés dans certaines matières, tu peux m'en dire plus** *? ben les matières pro ça allait très bien mais à l'écrit en anglais c'était plus dur, en Eco/Droit on voyait un chapitre dans le détail, ça prenait trop de temps, on se perdait dans des détails, du coup je ramais un peu.*
- **Penses-tu que tu aurais pu surmonter ces difficultés avec plus de travail personnel par exemple ?** *(l'élève rigole) Ben ouais, mais bon ça me saoulait, les profs étaient pas motivants je n'avais pas envie…ça aurait été différent si j'avais gardé les mêmes profs et la même classe qu'au lycée…*
- **Penses-tu avoir été bien préparé au lycée pour ton entrée en BTS ?** *Ouais carrément…les profs de matières professionnelles étaient géniaux, surtout en gestion et ça m'a permis de ne pas être largué en BTS…je retrouve beaucoup de choses en BTS, c'est un peu la continuité mais on va dans le détail.*
- **Est-ce qu'on t-a proposé des ateliers pour t'aider à réussir en BTS ? Au lycée ou en BTS ?** *Ben au lycée je ne me souviens pas trop…c'est loin. L'année dernière en BTS initial on ne m'a rien proposé. Cette année, on me propose une ½ journée de méthodologie par mois et à chaque fois ça change de matière. C'est pas mal ça permet de bien comprendre ce qu'on attend de nous à l'examen…par contre c'est pour toute la classe.*
- **Penses-tu à d'autres ateliers ?** *Non*
- **Parmi les dispositifs suivant quels sont ceux qui t'ont été proposés ? (L'élève écoute les dispositifs cités)** *Ah si, je me souviens avoir vu d'anciens élèves qui étaient en BTS venir nous voir quand j'étais en Terminale, c'est bien pour savoir un peu comment ça marche mais moi j'aime bien me faire mon propre avis… mais bon ça ne m'a pas marqué plus que ça…ah, si on avait accompagnement personnalisé mais je sais plus ce qu'on m'a proposé…je me souviens*

d'une fois où on a travaillé la mémorisation et une autre fois la prise de notes, d'ailleurs je me débrouille pas trop mal avec les abréviations, du coup je gère en cours, j'arrive à tout écrire.

- **Du coup j'en profite pour rebondir sur l'écriture…as-tu beaucoup de devoirs rédactionnels ? Si oui, éprouves-tu des difficultés ?** *Ben non on ne nous demandait pas grand chose, on avait des exercices à la maison mais pas de trucs à rédiger…*
- **Quelle proposition pourrais-tu faire pour aider les élèves qui viennent de bac pro à réussir en BTS ?** *bien accompagner des profs de BTS pour qu'ils aillent voir un peu comment ça se passe en lycée pro et vice versa, parce que j'ai pas l'impression que les uns et les autres savent comment ça se passe…peut-être aussi les élèves pour qu'ils voient le quotidien du BTS.*
- **Comment vois-tu les mois à venir en BTS ?** *Je le sens vachement bien, en fait je commence à travailler un peu plus chez moi parce que je sens bien que c'est nécessaire, mais je sais que je vais y arriver.*
- **Après le BTS, veux-tu continuer tes études ?** *Peut-être en licence pro mais je ne sais pas encore, je dois y réfléchir. Il parait que ça sert mais bon je ne sais pas trop. Sachant que Marks and Spencer a fait un avenant à mon contrat en CDI initialement pour me permettre de faire mon BTS mais ils ont gardé les mêmes conditions de salaire et les mêmes avantages comme les chèques restos, même si je suis en cours 2 jours/semaines. J'ai donc la totalité de mon salaire comme si je bossais 35h…donc il faut que j'y pense on verra…*
- **As-tu des choses à ajouter** *? Non ça ira ça m'a fait plaisir de discuter avec vous.*
- **Moi aussi et je te remercie pour toutes ces réponses et le temps que tu m'as accordé. Il va de soi qu'on garde le contact, à très bientôt !** *Oui Madame à très vite…*

Entretien avec Jess

- **Quel est ton âge ?** *19 ans*
- **Dans quel établissement étais-tu l'année dernière et dans quelle filière ?** *Dans le Lycée Professionnel Louis Dardenne à Vanves en bac pro commerce.*
- **As-tu obtenu ton bac avec une mention ?** *oui mention Bien (l'élève sourit) et j'en suis fière…*
- **Dans quel établissement es-tu cette année ?** *Au lycée François Villon Paris 14ème.*
- **Dans quel BTS es-tu ?** *BTS MUC en 1ère année.*
- **Comment décrirais-tu tes années collège ?** *Je n'avais pas trop de bonnes notes en fait…les matières générales c'était compliqué. J'ai eu mon brevet du collège de justesse et pourtant je travaillais à la maison ! J'avais quand même un bon contact avec les profs, mais par exemple en histoire/géo j'avais beau apprendre, j'avais quand même du mal.*
- **Quelles sont les raisons qui t'ont poussée à aller en Bac Pro ?** *Ben en fait je me suis remise en cause, j'avais envie de rentrer dans la vie professionnelle, j'avais envie de trouver un travail, je me suis dit « qu'est-ce qui me plairait le plus » et du coup j'ai hésité entre l'esthétique et le commerce, et comme ma mère est dans le commerce, elle m'a un peu expliqué et ça m'a plu, donc j'ai choisi le bac commerce. En fait, le fait de découvrir des matières pros ça me rassurait vu que je n'étais pas bonne dans les matières générales.*
- **Avais-tu fait une demande pour aller en 2nde générale ?** *Non pas du tout, que en bac pro. J'ai décidé ça avec ma mère car personne ne m'aidait au collège…*
- **Et au lycée ?** *Je m'y suis très vite adaptée, j'étais bien et même les matières générales ! en plus il y avait les stages, ça se passait super bien je rentrais dans le monde du travail et j'ai vite compris que j'avais fait le bon choix. Plus je travaillais, plus j'avais de bonnes notes et plus j'étais fière de mon choix. Le fait d'avoir de bonnes notes, ça changeait du collège, ça m'encourageait.*
- **A quel moment as-tu décidé de poursuivre tes études en BTS ?** *Au collège je n'en savais rien…vu mes notes je pensais que j'aurai juste un bac pro… mais au lycée en ayant de bonnes notes ça m'a donné envie de poursuivre mes études, j'ai repris confiance en moi. Parce que c'est important d'avoir un BTS.*

- **Pourquoi c'est important ?** *Ben on voit bien quand on regarde les annonces de travail qu'il y a toujours marqué BAC+2, je trouve que les employeurs sont de plus en plus exigeants concernant les études. Et puis je ne voulais pas finir qu'avec un bac pro et je voulais me spécialiser dans le commerce. Et puis en fait le BTS, c'est un peu la continuité du bac pro car on fait beaucoup de stages, du coup je savais ce que c'est.*
- **As-tu obtenu l'un de tes 3 premiers vœux sur APB ?** *non c'était mon 6ème vœu. J'avais mis BTS NRC en premier vœu et les autres c'était des MUC, mais j'ai réfléchi entre l'inscription et les résultats sur APB et ça m'a permis de confirmer que je voulais un MUC et non un NRC.*
- **Es-tu globalement satisfaite de ta scolarité en BTS ?** *Oui ça va, mais j'ai dû me remettre en question car ça me pèse un peu, j'ai des notes correctes, les profs me le disent, mais j'ai aussi envie d'être autonome d'avoir un métier…mais je me dis qu'il faut que je m'accroche qu'un an ça passe vite et qu'à la fin j'aurai un diplôme et puis je sais que tout le monde n'a pas la chance d'être en BTS donc il faut garder sa place. Mais en fait j'ai du mal dans des matières et des fois ça me décourage. Je sais que ça doit être pour tout le monde pareil, par exemple en Éco/Droit ou en Management, c'est dur…*
- **Pourquoi tu as des difficultés dans ces matières là ?** *En fait tout ce qui est stratégie d'entreprise car c'est nouveau pour moi et je ne comprends pas tout…En Éco/Droit, on des « cas d'entreprise » où on doit résoudre des problèmes, on va beaucoup dans le détail. Après ça dépend quelle leçon, tout ce qui est contrat de travail, ça va je gère car on l'a déjà bien travaillé en Bac pro mais quand c'est des leçons que je connais pas du tout ben je rame…ça devient compliqué mais bon on s'accroche.*
- **As-tu beaucoup de travail rédactionnel ?** *Oui on écrit beaucoup en Éco/Droit et Management mais en matière pro pas trop car la prof veut qu'on soit efficace et qu'on aille directement au but comme de vrais professionnels. Par contre au début de l'année j'avais mal à la main à force d'écrire et puis la prise de notes était compliquée..du coup j'ai eu l'idée de prendre mon ordinateur et de prendre des notes que je peux classer directement par chapitre. Et puis je tape plus vite à l'ordi.*
- **As-tu pensé depuis le début de l'année à abandonner ?** *Oui…c'était à cause des matières où j'étais moins bonne, je me suis dit « imagine tu perds ton temps, tu n'auras pas ton BTS » et moi perdre mon temps ça me frustre car les années passent vite et je n'ai pas que ça à faire, j'ai envie d'avoir une situation assez vite…C'était début décembre…*
- **Quelles sont les raisons qui t'ont poussée à persévérer ?** *Ben j'ai réfléchi, ma prof m'a appelée car les autres étudiants de ma classe lui ont parlé de mes doutes et je ne suis pas aller en cours pendant une journée ce qui était bizarre car je ne suis jamais absente. Finalement, elle m'a remontée le moral, elle m'a rassurée en me disant que c'était de la folie d'arrêter, que mes notes étaient bonnes et qu'il suffisait d'avoir 10 de moyenne pour obtenir le BTS.*
- **As-tu vu une différence entre le lycée pro et le BTS ?** *Ben oui à cause du niveau mais aussi à cause des nouveaux profs car au lycée j'ai passé 3 ans avec les mêmes profs de matières professionnelles et on avait nos habitudes…alors que là tout est à refaire, il faut que je me réadapte…*
- **Penses-tu avoir été bien préparée au lycée pour ton entrée en BTS ?** *Oui tout à fait…les profs de matières professionnelles étaient très bien surtout en gestion et ça m'a permis de ne pas être perdue en BTS…je retrouve beaucoup de choses en BTS, c'est un peu la continuité mais on va dans le détail.*
- **Est-ce qu'on t-a proposé des ateliers pour t'aider à réussir en BTS ? Au lycée ou en BTS ?** *En BTS, on nous a fait passer des évaluations pour connaitre notre niveau pour nous placer dans des groupes de soutien…toute la classe était concernée. Environ 1 mois après, on nous a mis dans des groupes de niveau, j'ai eu 4h de calculs commerciaux et 3h d'anglais, après plus rien…finalement ça n'a pas servi à grand-chose car les exercices que j'ai fait étaient justes, même la prof ne savait pas pourquoi j'étais là….ça s'est arrêté à la Toussaint et pour le lycée je ne me souviens pas.*
- **Parmi les dispositifs suivant quels sont ceux qui t'ont été proposés ? (L'élève écoute les dispositifs cités)** *Oui l'accompagnement personnalisé ! J'ai eu du soutien en gestion sur les heures d'accompagnement personnalisé, c'était bien car aujourd'hui je gère en gestion…le prof*

me manque d'ailleurs, il m'a sauvée...et puis aussi en Culture générale, ça m'a permis de mieux comprendre un texte de chercher des mots qu'on comprend pas. J'ai eu aussi un atelier sur la mémorisation pour connaître mon type de mémorisation, ça c'était bien. J'ai eu aussi des élèves de BTS, des anciens bacs pro qui sont venus me voir quand j'étais en Terminale. Ils nous ont dit que c'était compliqué mais je le savais déjà, je m'en doutais qu'il allait falloir beaucoup travailler, donc ça ne m'a pas vraiment servi…Mais vraiment c'est la gestion qui m'a plus aidée car comme du coup j'arrive à suivre en gestion en BTS, je peux plus travailler dans les autres matières où j'ai des difficultés.

- **Quelle proposition pourrais-tu faire pour aider les élèves qui viennent de bac pro à réussir en BTS ?** *Il faudrait que les profs au lycée donnent plus de travail personnel à faire à la maison pour nous donner l'habitude de bosser car en BTS si on ne bosse pas à la maison on est cuit ! Les exercices font travailler la mémoire, on a besoin de faire et refaire pour enregistrer…Il faudrait aussi avoir un professeur référent pour nous soutenir quand on a des doutes, plus un prof qu'un élève d'ailleurs car ils savent de quoi ils parlent…ils peuvent nous expliquer par exemple que si on a que 8 en Éco/Droit c'est pas très grave parce qu'il y a les coefficients. Il faudrait qu'ils soient là quand on en a besoin. Du coup on peut relativiser les choses et ça va mieux. Et puis une dernière chose, les profs de BTS devraient aller moins vite parce qu'ils continuent à parler pendant qu'on prend des notes et on est vite perdus, ils devraient faire des pauses de silence pour nous permettre de ne pas décrocher.*
- **Autre chose ?** *Si ce qui est génial aussi c'est la mixité. On est 38 dans la classe, il y en a qui viennent de STMG, de ES, de L, de S, on est que 10 de Bac pro. Et ma voisine de classe vient de Bac E.S et elle a fait une année de fac, du coup quand je rame en Éco/Droit, elle m'explique et à l'inverse en gestion c'est moi qui l'aide…C'est super d'avoir de l'entraide.*
- **Comment vois-tu les mois à venir en BTS ?** *Je suis confiante dans l'ensemble mais j'ai peur des épreuves écrites dans les matières générales…on verra bien on va jouer avec les coefficients…*
- **Après le BTS, veux-tu continuer tes études ?** *J'aimerai bien faire une licence pro, on a eu une réunion à ce sujet mais je trouve que c'est prématuré…on verra bien, si jamais je vois que je ne peux pas j'arrêterai sinon oui j'aimerai bien…juste un an de plus car je veux vraiment être autonome mais ce serait super d'avoir un Bac+3.*
- **As-tu des choses à ajouter ?** *Il faut vraiment insister sur le travail personnel, il faut que les profs corsent un peu plus sur les devoirs à la maison. En BTS, on a du travail tout le temps, si on ne travaille pas régulièrement on se perd parce que toutes les semaines on a des évaluations du coup ça devient vite compliqué.*
- **Très bien, je te remercie pour le temps que tu m'as accordé. J'espère avoir de tes nouvelles, à très bientôt !** *A bientôt Madame…*

Entretien avec Cam

- **Quel est ton âge ?** *19 ans*
- **Dans quel établissement étais-tu l'année dernière et dans quelle filière ?** *Dans le Lycée Professionnel Louis Dardenne à Vanves en bac pro commerce.*
- **As-tu obtenu ton bac avec une mention ?** *oui mention Bien.*
- **Dans quel établissement es-tu cette année ?** École Nationale de Commerce 17ème arrondissement.
- **Dans quel BTS es-tu ?** *BTS MUC en 1ère année*
- **Comment décrirais-tu tes années collège ?** *Ou la… ben c'était moyen j'étais une élève pas super attentive, j'étais trop bavarde et pas avec de super notes. Je travaillais pas beaucoup à la maison je n'écoutais rien en classe.*
- **Quand tu me dis moyen, peux-tu préciser ?** *mes notes variaient entre 1 et 15 en fonction de si j'avais envie de travailler ou pas.*

- **Quelle matière te posait plus de problème ?** *Aucune ou un peu tout… ce n'est pas que j'avais des problèmes c'est vraiment que je n'étais pas motivée et que je ne travaillais pas.*
- **Quelles sont les raisons qui t'ont poussée à aller en Bac Pro ?** *Si je suis allé en lycée pro c'est parce que le bac général ça me tentez pas et puis je ne pouvais pas y aller à cause de mes bulletins et puis parce que je savais déjà un peu ce que je voulais faire donc bon…*
- **Avais-tu fait une demande pour aller en 2nde générale ?** *Non pas du tout, que en bac pro. les profs m'ont laissé choisir… au début en fait je voulais faire un bac pro restauration mais je n'ai pas trouvé de lycée à côté de chez moi et puis en fait après en réfléchissant les horaires et tout, ça m'a démotivée, du coup j'ai choisi d'aller en bac commerce parce que ma sœur y était et que ça avait l'air de me plaire donc du coup j'y suis allée et puis en fait ça m'a plu.*
- **Et au lycée ?** *ça se passait bien mais je ne travaillais pas plus que ça en fait sans travailler j'ai commencé avoir des bonnes notes mais comme ça, sans faire d'effort particulier. je travaillais pas plus que ça quand y avait des choses à faire je les faisais mais je ne passais pas mes soirées à réviser. L'ambiance était différente…Je ne sais pas trop en fait c'est venu tout seul…mais en fait je pense que c'est parce qu'en classe j'écoutais beaucoup plus. En fait j'écoutais beaucoup plus que quand j'étais au collège et du coup comme j'étais motivée, j'avais de meilleures notes…le collège ça me saoulait vraiment et le bac pro commerce ça me plaisait vraiment.*
- **A quel moment as-tu décidé de poursuivre tes études en BTS ?** *J'ai pensé à aller en BTS une fois au lycée parce qu'au collège je pensais vraiment que j'allais m'arrêter au bac…En fait je ne savais pas trop je ne voulais pas vraiment continuer mais bon je voulais attendre de voir.*
- **Pourquoi** ? *Si j'ai continué c'est parce que ma mère voulait que je continue et puis même moi je voulais voir si ça marche et donc du coup je me suis inscrite pour essayer quoi… même moi je me suis dit que ça serait peut-être mieux d'avoir plus qu'un bac mais bon finalement aujourd'hui j'ai démissionné et je ne suis pas trop convaincue… au moins j'ai essayé mais ce n'était pas génial…*
- **Avant que l'on ne parle de ta démission, peux-tu me dire si tu as obtenu l'un de tes 3 premiers vœux sur APB ?** *J'ai obtenu mon second vœu sur APB et en fait j'ai choisi que des BTS MUC par rapport à la réputation des écoles et puis aussi je ne voulais pas plus d'une heure de trajet parce que sur Paris c'est galère.*
- **Comment as-tu vécu ta scolarité en BTS ?** *En fait je n'avais pas trop de motivation à la rentrée en BTS donc je n'étais pas trop satisfaite et puis en fait l'entourage, l'enceinte du lycée me convenaient pas vraiment… même les gens qui étaient là bas, les élèves, la classe… c'était bizarre.*
- **Tu peux essayer de m'expliquer pourquoi ?** *Je sais pas trop comment dire ce qu'il me plaisait pas mais je n'étais pas bien je me sentais pas à ma place.*
- **A quel moment as-tu pensé à abandonner ?** *En fait je n'ai pas pensé à abandonner tout de suite, mais je me suis dit que j'allais essayer de le faire mais au fur à mesure du temps j'étais de plus en plus démotivée et j'ai fini par démissionner aux vacances de la Toussaint. En fait au début c'était intéressant mais au fur à mesure ça ne correspondait pas à ce à quoi je m'attendais. En fait ce n'était pas vraiment ce que je pensais, je m'attendais pas à ce genre de cours.*
- **C'est-à-dire ?** *je sais pas trop comment expliquer mais les cours de management étaient bizarres…en fait je ne sais pas trop comment expliquer à quoi je m'attendais mais elle nous faisait lire pendant 2h et beaucoup écrire… elle nous bourrait de textes parfois on avait 40 pages à lire c'était horrible ! Des fois on faisait que ça pendant deux heures et du coup moi je m'ennuyais… Je comprenais pas trop comment elle fonctionnait… en plus j'avais l'impression que dans certaines matières ils mélangeaient un peu tout comme dans le management ou la gestion relation client (GRC) , ils mélangeaient des matières qu'on avait vu en bac pro, je comprenais même pas comment ils faisaient pour s'y retrouver.*
- **Avais-tu commencé à avoir quelques notes ?** *Oui j'ai commencé à avoir quelques notes mais c'était catastrophique : 5.5/20 et 3.5/20 en management par contre en culture générale je ne sais pas pourquoi mais j'ai déchiré j'ai eu 15/20.*
- **Pourquoi tu avais des difficultés dans ces matières là ?** *En fait ce n'était pas vraiment des difficultés c'était parce que je n'étais pas motivée, j'ai rien révisé du tout, que ça me donnait pas envie en fait après je n'ai pas eu le temps d'avoir trop de notes quand même…sinon les matières ressemblaient beaucoup au bac commerce sauf en éco-droit.*

- **C'est-à-dire ?** *En fait il y avait des leçons qu'on n'avait jamais vues et là je comprenais rien quoi… en plus on avait beaucoup de bac STMG dans la classe et du coup eux avaient déjà vu les leçons. On n'était que 4 bac pro et donc après ils faisaient des cours comme si tout le monde était au courant de la leçon.*
- **Tu as un titre de leçon en particulier ?** *c'était sur la création monétaire.*
- **Et tes relations avec les professeurs ?** *En fait, avec des profs c'était bizarre parce qu'ils n'arrêtaient pas de nous prendre pour des enfants mais aussi ils nous disaient qu'on allait avoir des responsabilités parce que ça y est on était grand mais ce n'était pas logique…*
- **Penses-tu avoir été bien préparée au lycée pour ton entrée en BTS ?** *Bah oui je pense qu'on a été bien préparé…mais je ne sais pas expliquer pourquoi.*
- **Est-ce qu'on t-a proposé des ateliers pour t'aider à réussir en BTS ? Au lycée ou en BTS ?** *En BTS je ne me souviens pas d'avoir vu quoi que ce soit pour m'aider à réussir… Au lycée je me souviens comment ça s'appelait déjà… vous savez ce qu'on avait une heure par semaine, vous savez les aides….Ah oui ! L'accompagnement personnalisé ! Je me souviens avoir eu avoir eu l'histoire-géo pour m'aider à réviser pour le bac, des ateliers aussi en culture générale et après non je me souviens pas plus d'autres choses.*
- **Est-ce que tu trouves que ces ateliers t'ont aidé pour tes études en BTS ?** *Non pas plus que ça… Au lycée, on parlait plus du bac que du BTS, en Histoire/Géographie, c'était pour faire des fiches de révision pour le bac.*
- **Parmi les dispositifs suivant quels sont ceux qui t'ont été proposés ? (L'élève écoute les dispositifs cités)** *Non, à part l'accompagnement personnalisé au lycée, on ne m'a rien proposé de plus.*
- **Te souviens-tu d'une visite d'élèves de BTS, lorsque tu étais au lycée, pour vous expliquer leur quotidien en BTS ?** *Non pas du tout.*
- **Peux-tu m'expliquer comment s'est passé ta demande de démission ?** *En fait le jour de ma démission j'ai vu le CPE, je lui ai donné ma lettre. Il a été un peu surpris, il m'a demandé pourquoi, j'ai dis parce que je n'aime pas la formation et que je voulais faire autre chose comme aller chercher un travail. Il avait l'air un peu surpris mais il m'a rien dit d'autre.*
- **Et tes professeurs ?** *Aucun professeur ne m'a dit quoi que ce soit mais en même temps je ne leur parlais jamais. J'en avais parlé qu'à ceux de ma classe.*
- **Quelle proposition pourrais-tu faire pour aider les élèves qui viennent de bac pro à réussir en BTS ?** *En fait comme ça je ne vois pas trop… à part proposer beaucoup moins de lecture parce que franchement 40 pages c'était horrible ! Il faudrait quand même que certains profs changent leurs méthodes, qu'ils prennent en compte aussi que des fois on n'a pas vu toutes les leçons alors que des bacs généraux et technologiques les ont déjà vues.*
- **Qu'est-ce qui aurait pu t'aider pour ne pas abandonner ?** *En fait comme je n'avais pas de motivation je ne suis pas sûr que quelqu'un aurait pu m'aider parce que franchement je regrette rien je suis contente d'être partie.*
- **Penses-tu rependre un jour tes études ?** *Par pour l'instant en tout cas, peut-être un jour…pourquoi pas….*
- **As-tu des choses à ajouter ?** *Non pas grand-chose, mise à part qu'aujourd'hui je travaille dans une grande enseigne de jouets en CDD et qu'ils doivent me proposer un CDI au mois de février, je suis contente.*
- **Très bien, je te remercie pour le temps que tu m'as accordé. J'espère avoir de tes nouvelles, à très bientôt !** *A bientôt Madame…*

Entretien avec Chris

- **Quel est ton âge ?** *20 ans*
- **Dans quel établissement étais-tu et dans quelle filière ?** *Dans le Lycée Professionnel Louis Dardenne à Vanves en bac pro commerce*
- **As-tu obtenu ton bac avec une mention ?** *Oui Mention Très Bien.*
- **Dans quel établissement es-tu cette année ?** *Je suis dans le lycée Saint Lambert Paris 15ème.*
- **Dans quel BTS es-tu ?** *BTS Technico Commercial Option bâtiment en 2ème année.*
- **Comment décrirais-tu tes années collège ?** *Je n'étais pas du tout travailleur, j'avais des mauvaises notes, pas de projet professionnel, j'avais une moyenne de 8 ou 9/20.*
- **Une fois, arrivé au lycée, est-ce que tes résultats se sont améliorés ?** *Oui je suis passé à 16 de moyenne générale. En fait, je me suis dit c'est bientôt la fin de la scolarité obligatoire, je me suis mis un coup de pied aux fesses pour me réveiller et me mettre au travail. En plus, j'aimais ce qu'on faisait en classe alors plus j'avais de bonnes notes plus j'avais envie de travailler.*
- **Quelles sont les raisons qui t'ont poussé à aller en Bac Pro ?** *Les profs m'ont conseillé d'aller en pro à cause de mes notes mais moi au début je voulais faire comme tout le monde aller en lycée général. Du coup comme j'avais de la famille dans le commerce j'ai choisi Bac Commerce, ça avait l'air sympa et puis ça m'a plus.*
- **A quel moment as-tu décidé de poursuivre tes études en BTS ?** *Bah, pas au collège, car les profs m'ont dit qu'un bac pro c'était bien pour avoir un travail. C'est quand j'ai commencé à avoir des bonnes notes au lycée que j'ai voulu continuer.*
- **Qu'est-ce qui t'a motivé à poursuivre tes études ?** *Avec un bac on n'a pas trop de perspective d'évolution dans une entreprise et puis j'avais envie d'avoir un bon salaire. Ceux qui ont un niveau scolaire plus élevé peuvent évoluer plus vite.*
- **As-tu obtenu l'un de tes 3 premiers vœux sur APB ?** *Oui mon 1er vœu, sachant que sur les 12 vœux de BTS, j'étais pris dans 10 établissements.*
- **Les vœux avant celui là étaient tous des BTS MUC ? Ou tu avais demandé autre chose ?** *En fait j'avais mis 2 BTS technico commercial parce que c'était ce que je voulais mais il n'y a pas beaucoup d'écoles, ensuite 2 NRC car je pouvais quand même travailler en B To B et au cas où, des BTS MUC et PME-PMI…Ils étaient classés selon mes préférences.*
- **Es-tu globalement satisfait de ta scolarité en BTS ?** *Oui car je voulais aller dans le bâtiment car mon père travaille là dedans et c'est intéressant. Sinon en première année, le choix des élèves pris dans la classe c'était n'importe quoi. On était 35, ils étaient nombreux à venir pour avoir leurs bourses et après soit ils fouttaient le bordel, soit ils dormaient, donc l'ambiance de travail était pas terrible. Mais du coup ils en ont viré 14 et là ça va vachement mieux, on est plus que 16 en classe et on arrive à bosser.*
- **Comment ça ils en ont viré 14 ?** *Ben oui c'est un lycée réputé qui ne peut pas se permettre d'avoir de mauvais résultats donc ils ont même forcé certains à démissionner.*
- **As-tu pensé depuis le début de l'année à abandonner ?** *Un peu en fin de 1ère année car ma moyenne était de 10 à 11 selon les matières alors qu'avant j'avais 16 au lycée ça fait une sacrée différence ! surtout que je travaillais…J'ai donc pensé à redoubler en alternance pour avoir de meilleures bases mais mes profs m'ont dit que ce serait une erreur et ils m'ont convaincu de continuer. Ils ont eu raison car cette année ça va mieux, j'ai 12,60 de moyenne générale et j'ai eu les encouragements.*
- **As-tu ressenti une différence entre le lycée et le BTS ?** *Le niveau est peu plus élevé dans certaines matières mais en fait c'est vraiment la suite parfaite du bac pro. Surtout dans certaines matières comme la gestion, je refais la même chose et j'avais de bonnes bases. En Éco/Droit, c'est de la logique, c'est des analyses d'arrêt j'ai 17 de moyenne !*
- **As-tu des matières dans lesquelles tu as des difficultés ?** *En communication/Négociation, le vocabulaire est très précis donc il faut beaucoup apprendre et en anglais c'est du vocabulaire*

technique et c'est dur… Et puis dans certaine matière on va très vite, comme on doit rattraper des chapitres parce qu'en première année on n'avançait pas assez vite ben du coup on fait un chapitre en classe et après on en a un nouveau à faire à la maison. Sinon, les profs s'adaptent à nous, on n'a pas de prise de notes, certains nous dictent même ! Ah si, il y a la culture générale ! Des fois je ne suis pas inspiré et puis je ne comprends pas toujours tous les textes des corpus à étudier…il faut écrire 3/4 pages et je me dis qu'est-ce que je vais pouvoir raconter ? Je crois que ça n'a rien à voir avec mon niveau c'est juste que souvent je ne sais pas quoi dire…

- **Penses-tu avoir été bien préparé au lycée pour ton entrée en BTS ?** *Franchement oui, je suivais plus que certains bacs STI ! j'ai vraiment acquis des bases solides car on allait doucement en bac pro et du coup j'ai bien tout compris. J'ai vraiment de bonnes bases. Et des fois je reprends mon classeur du lycée en Éco/Droit pour reprendre les schémas de mémorisation que je complète avec les notions de BTS, c'est plus facile d'apprendre comme ça qu'avec les gros pavés de 16 pages donnés par le prof.*
- **Est-ce qu'on t-a proposé des ateliers pour t'aider à réussir en BTS ? Au lycée ou en BTS ?** *Au lycée, je ne m'en souviens pas trop. En BTS, on nous propose du soutien tous les midis entre 12h et 13h30 dans certaines matières comme l'anglais et l'informatique. On peut y aller quand on veut et c'est toute l'année…c'est à la demande…j'y suis allé deux ou trois quand j'en ai eu besoin. C'est bien de pouvoir y aller quand on veut comme ça ce n'est pas trop contraignant. Et au lycée je me souviens qu'on avait de l'accompagnement personnalisé mais comme j'étais très bon je n'avais rien de proposé.*
- **Parmi les dispositifs suivant quels sont ceux qui t'ont été proposés ?** *(L'élève écoute les dispositifs cités) Je me souviens avoir vu des anciens élèves du lycée qui étaient en BTS pour venir nous expliquer leur quotidien. Je les ai trouvés très dur, ils nous ont dit que c'était hyper compliqué mais moi je ne trouve pas. De toute façon ils auraient pu dire n'importe quoi je voulais aller en BTS, rien ne m'aurait fait changer d'avis. Après c'est vrai on perd des points de moyenne générale, je suis passé de 16/17 à 12.5 mais j'ai compris que 12.5 de moyenne en BTS c'est excellent j'ai même eu les félicitations du conseil.*
- **Autre chose ?** *Oui, en première année on a rencontré les 2èmes années qui nous ont expliqué comment se passait leur stage, leur préparation à l'examen…ça met un petit coup de pression, un prise de conscience que le temps passe vite et qu'on n'a pas de temps à perdre…j'ai déjà mes examens dans 3 mois et je n'ai pas vu le temps passer. Et puis en début de première année ils ont demandé aux bacs pros si on voulait du soutien mais personne n'y est allé.*
- **Quelle proposition pourrais-tu faire pour aider les élèves qui viennent de bac pro à réussir en BTS ?** *Je me souviens de ce qu'on avait fait en CM2, il faudrait faire pareil…Il faudrait que les élèves de lycée aille 2 ou 3 jours en classe de BTS pour prendre conscience de ce qu'on va leur demander…ça vaut aussi pour les élèves de 1ère année vers la 2ème année… Et puis en langue, il faudrait augmenter le niveau au lycée pour pas qu'on soit trop perdu.*
- **Comment vois-tu les mois à venir en BTS ?** *Je suis assez optimiste mais craintif quand même…je suis quand même beaucoup moins stressé que pour le bac mais je sais que la moyenne générale ça veut rien dire…je peux avoir 12.5 de moyenne et ne pas avoir mon BTS, c'est arrivé l'année dernière…alors je ne lâche rien, je continue à travailler ; résultats le 4 Juillet 2016.*
- **Après le BTS, veux-tu continuer tes études ?** *Oui sans aucun doute. Je voudrais compléter ma formation par une licence pro ou un bachelor en école de commerce mais en alternance comme ça j'aurai de l'expérience professionnelle. Mais notre école est tellement appréciée par les entreprises qu'ils viennent nous recruter directement à l'école ! Donc on verra bien.*
- **Très bien nous arrivons à la fin, as-tu quelque chose à ajouter ?** *Non je ne crois pas mais je vous recontacterai si je pense à autre chose…*
- **Ok super, je te remercie pour le temps que tu m'as accordé, Rdv le 4 Juillet pour les résultats !** *Oui c'est ça, bonne journée Madame, à bientôt.*

Entretien avec Waf

- **Quel est ton âge ?** *21 ans*
- **Dans quel lycée professionnel étais-tu et dans quelle filière ?** *Dans le Lycée Professionnel Louis Dardenne à Vanves en bac pro commerce.*
- **Dans quel établissement étais-tu l'année dernière?** *J'étais dans une école privée à Bastille, l'école IFOPI en première année de BTS MUC. C'était une école en alternance au départ et en fait je n'ai pas trouvé d'entreprise donc j'ai dû payer l'année pour y rester un cursus normal.*
- **Et aujourd'hui dans quel lycée es-tu ?** *Je suis dans le lycée Guy de Maupassant à Colombes en 2nde année de BTS MUC et je suis un cursus initial. En fait j'ai juste changé d'école à cause des frais et je suis restée dans le BTS MUC.*
- **As-tu obtenu ton bac avec une mention ?** *Oui Mention Assez bien.*
- **Comment décrirais-tu tes années collège ?** *En fait je suis arrivée en 3ème en France puisque avant j'étais en école française au Maroc. Ça se passait plutôt bien j'avais à peu près 10,5 de moyenne générale. Je travaillais mais j'avais des difficultés en français, c'était compliqué pour moi.*
- **Pourquoi es-tu allée en lycée professionnel ?** *Parce que je n'avais pas le choix et en fait comme j'arrivais du Maroc et que je n'avais pas fait ma première en France, ma prof m'a dit que je n'avais pas le choix : soit je redoublais soit j'allais en lycée professionnel. En fait, comme j'aimais bien le commerce, ben j'ai choisi bac pro commerce.*
- **Comment s'est passée ton arrivée au lycée ?** *En fait, en seconde j'étais la première de la classe. J'ai beaucoup travaillé, j'étais motivée, mais après au fur à mesure j'ai travaillé de moins en moins. Je n'avais pas envie, j'avais la flemme quoi et en plus j'avais des notes correctes même sans travailler.*
- **Quand est-ce que tu as décidé de poursuivre ses études en BTS ?** *En fait, j'avais déjà envie de poursuivre mes études au collège je savais que je ne voulais pas m'arrêter après le bac.*
- **Et les raisons pour lesquelles tu voulais continuer ?** *Je voulais être mieux payée, avoir un travail stable et être tranquille par la suite.*
- **Et après tu veux aussi poursuivre tes études ?** *Je veux continuer après le BTS je voudrais faire une licence commerce internationale parce que j'ai des bonnes notes en langues.*
- **Te souviens-tu si tu as obtenu l'un de tes 3 premiers vœux sur APB ?** *Non, j'ai eu l'un de mes derniers veux parce qu'en fait j'ai fait un peu n'importe quoi. J'avais mis que des écoles par alternance, c'est comme ça que j'ai atterri dans l'école privée. Ils ont dit qu'ils allaient me trouver une entreprise et en fait je n'ai jamais trouvé d'entreprise… et j'ai dû travailler pour payer mon année qui m'a coutée 3600€. J'avais deux jours d'école par semaine et les autres jours ben je travaillais pour pouvoir payer mon année, j'étais animatrice chez Nespresso c'est grâce au bac pro commerce d'ailleurs.*
- **Et cette année tu as changé d'école ?** *Pour pouvoir aller dans une école cursus initiale sans avoir à payer de frais de scolarité…c'était difficile et en plus ils ont rien fait pour moi.*
- ***Comment as-tu fait du coup pour aller dans une autre école en deuxième année ?*** *J'ai gardé contact avec une ancienne élève du lycée qui était dans une école de BTS en première année et qui m'a dit qu'elle allait en parler à son prof. Du coup son prof m'a demandé d'amener un CV et une lettre de motivation j'ai passé un entretien et j'ai été prise le 15 septembre 2015.*
- **Tu t'es débrouillée toute seule ? sans passer par APB ?** voilà c'est ça je me suis débrouillée toute seule c'était compliqué mais j'y suis arrivé.
- **Es-tu globalement satisfaite de ta scolarité en BTS ?** *En première année c'était super mais comme il n'y avait pas beaucoup de cours on n'a pas vu grand chose et en fait je me rends compte cette année qu'on a pris beaucoup de retard… L'ambiance était bonne avec les élèves et les profs mais cette année je suis en retard par rapport à ceux qui ont fait une année normale... on n'a pas assez travaillé quoi… et du coup c'est difficile cette année.*
- **Tu es en retard dans toutes les matières ? Ou que dans certaines matières ?** *En fait je suis très en retard en management et en éco droit…*

- **Et en seconde année comment ça se passe alors ?** *En fait on a beaucoup de travail c'est compliqué toutes les semaines on a des oraux sur les dossiers professionnels à préparer, et on a beaucoup de contrôles… à peu près tous les jours… on nous demande trop de choses à faire je suis dépassée, c'est vraiment très difficile… et puis les profs… ils ne sont pas forcément très agréables avec nous, il n'y a que 4 élèves qui ont la moyenne…*
- **Ils viennent d'où les élèves de ta classe ?** *En fait il y en a beaucoup qui viennent de bac STMG, il y en a qui viennent de bac S et de bac L et même ceux-là n'ont pas la moyenne ! C'est ça que je trouve un peu bizarre… et du coup je commence à anticiper parce que je pense que je n'aurais pas mon BTS et je commence à réfléchir pour trouver une entreprise pour passer mon BTS en redoublant mais par alternance.*
- **Tu penses ne pas avoir ton BTS ?** *oui c'est sûr je vais quand même continuer parce que je n'ai pas payé pour rien mais j'ai beau travailler, je n'y arrive pas… et le dossier professionnel c'est très compliqué, donc je pense que je n'y arriverai pas vu le coefficient 8 c'est quand même très important…j'ai beau suivre la méthodologie qui était donnée, à chaque fois que je montre mon dossier à ma professeur elle me dit que c'est pas bon il faut que je recommence… à chaque fois elle pense que je ne travaille pas alors que j'y passe beaucoup de temps dessus…Elle explique pas très bien car elle ne donne pas les détails de ce qu'elle attend… elle a beau mettre des commentaires pour me dire que c'est pas bon, ça n'avance pas et du coup j'arrive pas à comprendre ce qu'elle attend de moi…(je finis par lui proposer mon aide, qu'elle accepte).*
- **As-tu pensé à abandonner soit cette année ou l'année dernière** ? *oui tout à fait… j'y pense en ce moment parce que c'est tellement dur, je n'arrive tellement pas à faire mes dossier professionnels et comme ma prof ne m'aide pas du coup je sens que je vais jamais y arriver vu le coefficient je pense que ça sera pas surmontable mais bon, après je n'ai pas payé ma première année pour rien il faut que j'aille jusqu'au bout ! Je vais essayer de ne pas baisser les bras… (on se met d'accord sur le fait que si elle a besoin de quelqu'un pour l'aider, elle peut me solliciter…).*
- **As-tu ressenti une différence entre le lycée professionnel et le BTS ?** *Les professeurs ce n'est pas comme au lycée professionnel…On sent qu'ils n'ont pas trop envie qu'on réussisse… il s'en fiche un peu de nous…en fait ça n'a rien à voir avec ce qu'on pouvait avoir quand on était au lycée… on a vraiment la sensation qui s'en fouttent de nous ! Ils disent qu'on ne vaut rien et qu'on ne travaille pas et du coup, on est constamment en train de se faire engueuler. Aussi on a beaucoup plus de travail personnel, on passe notre temps à travailler et si on ne fait pas le travail, on est perdu. En culture générale on nous demande de faire des dissertations, j'ai des problèmes de rédaction et du coup j'ai beaucoup de mal. Et surtout les dossiers professionnels sont difficiles…*
- **Est-ce qu'il y a d'autres matières où c'est compliqué pour toi ?** *Dans l'ensemble non tout va bien… si, il y a peut-être en éco-droit où il y a beaucoup à apprendre par cœur et c'est là où c'est compliqué… parce que des fois on a plusieurs pages à mémoriser et je n'y arrive pas toujours.*
- **Penses-tu avoir été bien préparée quand tu étais en lycée professionnel pour pouvoir réussir en BTS ?** *oui dans l'ensemble on travaillait bien… je pense même qu'on avait un bon niveau et la classe était bien…*
- **Est-ce qu'on t'a proposé des ateliers pour t'aider à réussir en BTS, soit au lycée soit en BTS ?** *En BTS non je vois pas du tout… ni en première année ni en seconde année… au lycée rien ne me vient en tête… (l'élève réfléchit) ah si ! peut-être l'accompagnement personnalisé ? du coup il me semble que j'ai eu des cours de français et aussi des cours d'espagnol mais après je vois rien d'autre.*
- **Te souviens-tu si ça t'avait aidé ?** *Pas trop non, je ne me souviens pas trop de ce qu'on faisait mais c'était un peu la même chose qu'en cours…*
- **Parmi les dispositifs suivant quels sont ceux qui t'ont été proposés ? (L'élève écoute les dispositifs cités)** *ah oui… la visite d'anciens élèves, je me souviens qu'une élève qui était en BTS banque nous avait dit qu'elle n'avait plus le temps de sortir, qu'elle n'avait pas de vie personnelle et du coup il fallait beaucoup travailler en terminale pour pouvoir bien réussir en BTS. Sur le coup j'avais pris conscience qu'il fallait vraiment travailler mais ça n'a pas duré longtemps… En fait, dès que j'ai repris les cours, j'ai vite oublié et ça m'a pas trop motivé à travailler plus.*

Après pour la prise de notes on n'en a pas trop besoin parce que pour nous, les profs ont toujours fait l'effort de dicter pour faire en sorte qu'on ne soit pas perdu.

- **Tu penses à autre chose ?** *Non pas trop…*
- **Quelle proposition pourrais-tu faire pour aider les élèves qui viennent de bac pro à réussir en BTS ?** *En fait il faudrait expliquer la méthodologie parce qu'ils partent du principe qu'on sait faire tous les travaux rédactionnels etc… et ça ce n'est pas le cas ! Aussi il faudrait nous aider un peu en culture générale... pareil sur la méthodologie pour pouvoir faire des synthèses par exemple parce que ça on ne sait pas trop en faire. En éco-droit en terminale il faudrait faire faire des dissertations pour pouvoir nous entraîner quand on arrive en BTS, parce qu'on n'en a jamais fait et qu'on ne sait pas comment il faut faire. Il faudrait aussi en anglais en Terminale, s'habituer à faire des synthèses et à écrire en anglais. Et puis aussi il faudrait que les profs de BTS aient un peu plus d'intérêt pour notre réussite parce qu'on a besoin d'être plus encadré.*
- **Comment perçois-tu ton avenir en BTS dans les mois à venir ?** *J'ai l'impression que ça va passer vite mais je sens bien que ça va être compliqué… vraiment… j'anticipe au cas où je n'ai pas mon BTS pour essayer de trouver d'autres solutions pour pouvoir continuer mes études mais en alternance cette fois-ci… parce que j'ai besoin d'avoir de l'argent.*
- **Nous arrivons à la fin de l'entretien, souhaites-tu ajouter quelque chose ?** *Non c'est bon, je pense avoir tout dit…*
- **Très bien, je te remercie pour toutes ces réponses et le temps que tu m'as accordé. J'attends de tes nouvelles…** *oui Madame à très vite…*

Annexe n°4 : Exemple d'atelier d'orientation active proposé par l'ONISEP

PARCOURS AVENIR

Accompagnement personnalisé

2de et 1re pro

Durée 4 à 6h

Du lycée professionnel à l'enseignement supérieur

Orientation active

La mise en œuvre du parcours Avenir dans le cadre des disciplines vise à accompagner les élèves dans l'acquisition des compétences nécessaires pour s'orienter tout au long de la vie en favorisant une démarche active et l'élaboration de choix positifs et réfléchis.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Explorer l'environnement économique et professionnel proche

Prendre conscience et comprendre le fonctionnement des entreprises

COMPÉTENCES GÉNÉRALES DU SOCLE

Domaine 1 Langages pour penser et communiquer : ordonner ses idées, questionner le réel ; prendre des notes ; rédiger des synthèses.

Domaine 2 Se responsabiliser pour un projet ; accomplir un travail en respectant des contraintes ; remplir une fonction ; tenir un engagement ; communiquer son expérience aux autres.

OBJECTIFS DU PARCOURS AVENIR

Découverte du monde économique et professionnel

Développement du sens de l'engagement et de l'initiative *****

Elaboration du projet d'orientation scolaire et professionnel *****

PARCOURS AVENIR

Pour des motifs différents, tels que le recul en âge des lycéens, un marché de l'emploi peu porteur, la réconciliation avec le savoir, de plus en plus de lycéens professionnels envisagent de poursuivre des études supérieures. La voie de réussite quasi-exclusive pour eux est le BTS. Or, ces lycéens se trouvent souvent démunis dans les domaines suivants : niveau en matières générales, charge de travail personnel, ou encore capacités d'abstraction.

Modalités

- Co-animation conseillée par un/e professeur/e de lycée professionnel/de STS ou chef-fe de travaux ;
- petits groupes ;
- matériel : ordinateur connecté à Internet et à un vidéo projecteur, son.

Objectifs spécifiques : sensibiliser aux attendus de la poursuite d'études

- permettre aux lycéens professionnels de mieux cerner ce que l'on attend d'un entrant en BTS en rapprochant leurs représentations initiales de la réalité ;
- rendre plus transparentes les conditions d'entrée en BTS ;
- lutter contre les abandons précoces des bacheliers professionnels en BTS ;
- faire adhérer les lycéens professionnels à la nécessité de se porter volontaire pour intégrer un module de préparation aux études supérieures proposé par le LP sur le temps d'accompagnement personnalisé.

PARCOURS AVENIR

Thème 1 — Poursuivre ou pas ses études ?

Description de la vidéo

Cette partie commence par une définition donnée par une professeure de STS de ce que représente le BTS pour les bacheliers généraux et pour les bacheliers technologiques. Ils y recherchent une formation courte, très scolaire, avec un fort encadrement, et un suivi plus important qu'en université. Il s'agit d'une formation à échéance courte permettant d'organiser ses choix d'orientation par étape. Le BTS constitue pour eux une option parmi d'autres. Mais qu'en est-il pour les bacheliers professionnels ?

Déroulement de l'activité en 4 temps

- Lister les arguments en faveur de la poursuite d'étude
- Lister les éléments en faveur de l'arrêt des études après l'obtention du bac pro
- Temps de réflexion personnel : et moi, ai-je envie de poursuivre ?
- Échange en groupe classe

Support

Visionnage collectif avec prise de note individuelle de la vidéo tirée du projet « Mallette postbac – Du bac pro au BTS », intitulée Stop ou encore ?

Thème 2 — Évolution du rapport au savoir

Description vidéo

Nous abordons ici le paradoxe principal de la plupart des lycéens professionnels qui ont une faible appétence scolaire à l'issue du collège mais qui, malgré tout, souhaitent trois ans plus tard poursuivre en études supérieures. La partie professionnelle et l'atelier ont relancé une partie de ces jeunes qui rejettent plus la façon traditionnelle d'apprendre que le savoir en tant que tel.

Déroulement de l'activité : Débat collectif

Il est possible de rebondir sur ce point en interrogeant les lycéens sur l'évolution de leur rapport au savoir tant général que professionnel. Partagent-ils la même vision que l'étudiant Alban qui « de base, [n'] aime pas l'école », et qui envisage aujourd'hui une licence professionnelle ? De quoi ont-ils besoin pour apprendre (pratique concrète, mise en action plus que théorie pure) ? Se sentent-ils relancés eux aussi par la voie professionnelle ?

Support

Visionnage collectif avec prise de note individuelle de la vidéo tirée du projet « Mallette postbac – Du bac pro au BTS », intitulée Blasés ou relancés ?

PARCOURS AVENIR

Thème 3 Quelle image les lycéens professionnels ont-ils du BTS ?

Déroulement de l'activité

Brainstorming collectif puis mise en commun.

C'est ici l'occasion d'aborder avec les lycéens leurs représentations du BTS, d'aborder la question des choix de poursuites d'études les plus pertinents pour les bacheliers professionnels (université, STS à temps plein ou en alternance, IUT, école professionnelle…).

Les bacheliers professionnels recherchent-ils, en définitive, la même chose dans un BTS que les bacheliers généraux et technologiques ?

Support

Visionnage collectif avec prise de note individuelle de la vidéo tirée du projet « Mallette postbac – Du bac pro au BTS », intitulée C'est quoi un BTS ?

Thème 4 Trouver la meilleure formule pour soi : temps plein ou alternance

Description de la vidéo

Réaliser un BTS par alternance constitue indéniablement une vraie voie de réussite pour les bacheliers professionnels, à la condition qu'ils disposent d'acquis solides, de capacité de travail importante et aient trouvé un employeur. Une solution sous statut scolaire permet à l'inverse de disposer de plus de temps pour apprendre et préparer le BTS. Retour en groupe pour savoir qui aimerait l'alternance et qui aimerait le temps plein.

Déroulement de l'activité : Question au groupe classe :

- Comment peut-on préparer un BTS (alternance, temps plein…)
- Dans quels lieux peut-on préparer un BTS ? (lycée, CFA) ?

Support

Visionnage de la vidéo tirée du projet Mallette postbac – Du bac pro au BTS, intitulée Des solutions alternatives ?

Thème 5 Prévenir l'écart de niveau

Description de la vidéo

Cette partie cherche à expliciter la nette différence de niveau et de rythme entre le bac pro et le BTS (le niveau de réflexion, la vitesse, la quantité de travail, le travail personnel chez soi). Il s'agit, entre autres, de mettre en garde les élèves de bac pro sur la nécessité de travailler à la maison, mais aussi sur les capacités de persévérance qu'il faut développer pour ne pas baisser les bras une fois en BTS.

Déroulement de l'activité

Retour en groupe sur la réalité de cet écart. Les élèves sont-ils conscients de l'écart de travail personnel entre la voie professionnelle et les voie générale et technologique ? Se sentent-ils prêts à travailler chez eux ? Que sont-ils prêts à sacrifier pour y parvenir (travail salarié, loisir à l'extérieur, à la maison)? Redoutent-ils ce passage en BTS ou l'abordent-ils sereinement ? Comment pensent-ils préparer leur arrivée en BTS ?

Support

Visionnage de la vidéo tirée du projet « Mallette postbac – Du bac pro au BTS », intitulée Attention à la marche !

PARCOURS AVENIR

Thème 6 Interroger les représentations de la sélection en BTS

Description de la vidéo

Les BTS étant très demandés par les bacheliers, une sélection est opérée quelle que soit leur voie d'origine. Alors que les élèves pensent que les éléments déterminants pour être sélectionnés seront la motivation, l'envie et la passion, les enseignants répondent, eux, avec trois autres facteurs beaucoup plus décisifs : les résultats scolaires (dont les matières générales), le comportement et l'assiduité.

Déroulement de l'activité

Retour au collectif. Bilan de ce qu'il faut retenir :

- importance de l'assiduité ;
- importance de la ponctualité ;
- importance des résultats dans les matières générales ;
- importances des appréciations des bulletins.

Sans nier toute prise en compte de la motivation, l'essentiel de la sélection s'opère bien sur les critères scolaires. Les élèves doivent donc être vigilants le plus tôt possible sur l'incidence de leurs comportements, de leurs absences des mauvais résultats sur leur bulletin. Ils ne doivent donc négliger aucune matière et particulièrement parmi les matières générale et ne pas hésiter à demander de l'aide en cas de difficultés importantes.

Supports

Quizz rapide sur les représentations: passation en individuel, puis débat collectif : Quels sont les critères pris en compte pour entrer en BTS ?

Visionnage de la vidéo tirée du projet Mallette postbac – Du bac pro au BTS, intitulée Quelle sélection en BTS ?

Conclusion

Mise en lumière de témoignage d'ancien élèves de bac pro du lycée (vidéos réalisée par les anciens élèves eux-mêmes, témoignage en présentiel ou papier pour montrer une dernière fois tout l'intérêt de ce travail préparatoire supplémentaire.
Proposition d'inscription volontaire au module de préparation au BTS proposé par l'établissement.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction p 6

I. L'orientation Post-Bac : Accès et réussite des bacheliers professionnels en BTS P 8

1. Accès et réussite des bacheliers professionnels en BTS p 8
   - 1.1 Présentation et histoire du baccalauréat professionnel et du BTS p 8
   - 1.2 Les bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur p 11

2. Relation inter-degré et Continuum Bac -3/Bac +3 p 14
   - 2.1 Le socle commun : relation inter degré Ecole élémentaire/Collège p 14
   - 2.2 Relation inter degré Collège/Lycée p 15
   - 2.3 Le continuum Bac-3/Bac+3 p 15
     - 2-3-1 – La relation lycée / enseignement supérieur P 16
     - 2-3-2 – La relation lycée professionnel/ enseignement supérieur P 17

II. Les dispositifs mis en place et leurs objectifs p20

1. L'accompagnement personnalisé p 21

2. Dispositifs de prise de conscience p 22
   - 2.1 L'orientation active p 23
   - 2.2 Visite des enseignants et des étudiants de BTS p 23
   - 2.3 Stage d'immersion ou « mini-stage » p 24

3. Dispositifs de méthodologie et d'organisation p 26
   - 3.1 Tutorat par un professeur ou un étudiant p 26
   - 3.2 Maitriser la prise de notes et la mémorisation p 27

4. Dispositifs de remédiation p 28
   - 4.1 Accueil différencié des bacs professionnels à la rentrée en BTS p 28
   - 4.2 Renforcement disciplinaire en Economie/Droit p 29
   - 4.3 Renforcement disciplinaire en Culture générale et en Langues p 30

5. Dispositifs expérimentaux p 32
   - 5.1 Création d'un BPS : Brevet Professionnel Supérieur p 32
   - 5.2 Classe préparatoire ou mise à niveau (MAN) p 33

III. Confrontation des objectifs des dispositifs avec l'impact réel sur les élèves p 35

1. Méthodologie p 35
   - 1.1 Objectif de l'entretien qualitatif p 35
   - 1.2 Echantillon et méthode de collecte p 36
     - 1.2.1 Échantillon p 36
     - 1.2.2 Méthode de collecte p 37
   - 1.3 Traitement des données p 37

2. Résultats des entretiens et interprétations p 38

2.1 Les profils qualitatifs des étudiants interrogés p 38
2.1.1 L'orientation en lycée professionnel p 38
2.1.2 L'orientation post-bac p 39
2.1.3 Abandonner ou continuer ? p 39

2.2 Impact des dispositifs en termes de prise de conscience p 40
2.2.1 L'accompagnement personnalisé p 40
2.2.2 La visite d'étudiants en BTS p 41
2.2.3 Le travail à fournir pour réussir p 41

2.3 Impact des dispositifs en termes de remédiation p 42
2.3.1 Le renforcement disciplinaire en Économie/Droit p 42
2.3.2 Le renforcement disciplinaire au lycée et en BTS p 43

2.4 Impact des dispositifs en termes de méthodologie et d'organisation du travail des élèves p 44
2.4.1 Les exigences des enseignants en BTS pour la prise de notes p 44
2.4.2 Les méthodes de travail en BTS p 44

3. Discussions et analyse réflexive p 45

3.1 Quels enseignements tirer de ce travail d'enquête ? p 46
3.1.1 Les enseignants ont une relativement bonne perception des difficultés des élèves p 46
3.1.2 Les élèves ne comprennent pas toujours le sens et l'objectif des dispositifs
3.1.3 Une pondération forte des dispositifs « objectif Bac », relativement aux dispositifs « objectifs BTS » p 47
3.1.4 La faiblesse des dispositifs proposés en BTS p 48
3.1.5 Conclusion sur la question de recherche p 48

3.2 Analyse réflexive p 49
3.2.1 Les dispositifs dans mon établissement p 49
3.2.2 Propositions d'amélioration des dispositifs en place p 49

Conclusion p 51
Bibliographie/ Sitographie p 52
Annexes p 54
Table des matières p 77